



Investir dans les populations rurales

## **Guinée-Bissau**

---

### **Economic Development Project for the Southern Regions**

#### **Rapport de supervision**

Dates de mission: 21 Octobre au 07 Novembre 2024

Date du document: 19/12/2024

Identifiant du projet 1100001757

Numéro du rapport: 7096 GW

Afrique de l'Ouest et du Centre  
Département de la gestion des programmes



## Sigles et acronymes

<b>AAAC</b>	Autorité d'évaluation environnementale compétente
<b>AHA</b>	Aménagement Hydro-Agricole
<b>AMAE</b>	Association des femmes économiquement actives
<b>AOI</b>	Appel d'Offres International
<b>AON</b>	Appel d'Offres National
<b>APD</b>	Avant-Projet Détaillé
<b>APP</b>	Avant-Projet Participatif
<b>APPRAC</b>	Appui à la production et productivité rizicole et activités complémentaires
<b>APS</b>	Avant-Projet Sommaire
<b>AU</b>	Association des Usagers
<b>CDIT</b>	Comité de Développement Intégré des Tabancas
<b>CGB</b>	Comité de Gestion des Bolanhas
<b>CGP</b>	Comité de Gestion des Périmètres
<b>CITEP</b>	Comité Inter-villageois d'Entretiens des Pistes
<b>CNP</b>	Comité National de Pilotage
<b>DAO</b>	Dossier d'appel d'offre
<b>DENARP II</b>	Document de Stratégie Nationale de la Réduction de la Pauvreté II
<b>DGFF</b>	Direction Générale de Forêts et Faunes
<b>DGIDR</b>	Direction Générale de l'Ingénierie et du Développement Rural
<b>DGIT</b>	Direction Générale des Infrastructures de Transport
<b>DPD</b>	Demande de Paiement Directe
<b>DRA</b>	Direction Régionale de l'Agriculture
<b>DRF</b>	Demande de Retrait de Fonds
<b>DRH</b>	Direction des Ressources Hydriques
<b>FIDA</b>	Fonds International de Développement Agricole
<b>FIDL</b>	Fonds d'Initiative de Développement Local
<b>GALS</b>	Gender Action Learning System
<b>INPA</b>	Institut National de la Recherche Agricole
<b>MADR</b>	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
<b>MEF</b>	Ministère de l'Économie et des Finances
<b>NAPA</b>	Plan d'Action National de l'Adaptation aux Changements Climatiques
<b>OFID</b>	Fonds OPEP pour le Développement International
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OPB</b>	Organisation des Producteurs de Base
<b>PADES</b>	Projet d'Appui au Développement Économique des Régions du Sud
<b>PAM</b>	Programme alimentaire mondial
<b>PGS</b>	Plan de gestion simplifié
<b>PNIA</b>	Programme National d'Investissement Agricole
<b>PPM</b>	Plan de Passation de Marché
<b>PTBA</b>	Plan de travail et budget annuel
<b>RMP</b>	Mission de Revue à mi-parcours
<b>RPM</b>	Responsable de la passation des marchés
<b>RSE</b>	Responsable de Suivi et Évaluation
<b>SIM</b>	Système d'information sur les marchés
<b>SSE</b>	Système du Suivi et Évaluation
<b>STE</b>	Services techniques de l'Etat

**SYGRI**      Système de Gestion des Résultats et d'Impact

**UCP/UGP**    Unité de Coordination du Projet/Unité de Gestion du Projet

**USD**        Dollars américains

## A. Aperçu du projet

Région:	Afrique de l'Ouest et du Centre	Niveau de risque du projet:	Pas à risque
Pays:	Guinée-Bissau	Catégorie environnementale et sociale:	Modérée
Nom du projet:	Economic Development Project for the Southern Regions	Classification du risque climatique (PESEC):	Moderate
N° du projet:	1100001757	Institution chargée de l'exécution:	Ministry of Agriculture and Rural Development
Type de projet:	Développement Rural	Institution chargée de la mise en oeuvre:	Pas encore disponible
Chargé de Programme Pays:	Marcelin Norvilus		
Coordonnateur du projet:			
Zone du projet:			

Date d'approbation:	17/04/2015	Date de réception du dernier rapport d'audit:	30/06/2024
Date de signature:	10/06/2015	Date de la dernière mission de supervision/d'appui à la mise en oeuvre:	07/11/2024
Date d'entrée en vigueur:	07/08/2015	Nombre de missions de supervision/d'appui à la mise en oeuvre:	13
Date d'éligibilité aux décaissements:	18/01/2017	Nombre de prolongations:	2
Date du premier décaissement:	10/11/2015	Délai d'entrée en vigueur:	4 mois
Date de la revue à mi-parcours:	08/10/2018		
Date d'achèvement prévue:	30/09/2021		
Date d'achèvement actuelle:	30/09/2026		
Clôture financière:	Pas encore disponible		

## Financement total du projet

<b>Répartition du financement FIDA</b>	Debt Sustainability Framework	\$11,570,271
	Debt Sustainability Framework	\$4,734,955
	Debt Sustainability Framework	\$810,000
	IFAD	\$4,734,955
	IFAD	\$2,190,000
<b>Répartition du financement national</b>	Beneficiaries In-kind	\$169,367
	National Government In-kind	\$1,581,970
	Beneficiaries In-kind	\$13,600
	Beneficiaries	\$1,700,000
	National Government In-kind	\$102,000
	National Government	\$2,300,000
<b>Répartition du cofinancement</b>	OPEC Fund for International Development	\$6,000,000
	Rural Poor Stimulus Facility	\$373,025
	Rural Poor Stimulus Facility	\$400,000
<b>Financement total du projet:</b>		<b>\$36,680,143</b>

## Mission en cours

Dates de mission:	21 Octobre au 07 Novembre 2024
Jours sur le terrain:	04

Composition de la mission: Equipe FIDA :  
Marcelin NORVILUS, Directeur Pays FIDA Chef de Mission ;  
Harifidy RAMILISON, Consultant Spécialiste en irrigation et infrastructures rurales Chef de mission Technique ;  
Karim Sissoko, Chargé de programme FIDA, Spécialiste du suivi & évaluation;  
Gbadié Nohon Flore, Regional Financial Management Officer, FIDA;  
Mathieu Faujas, spécialiste en entrepreneuriat rural;  
Giacomo Ferro, Consultant, environnementaliste;  
Cécile Berut, spécialiste en institutions rurales;  
Marion Triquet, consultante spécialiste en suivi-évaluation et gestion des savoirs ;  
Célestin TIENON, Consultant en passation des marchés.

Partie Gouvernementale :  
Jorge MENDES et Dauda TCHAM, Représentants de la Direction Générale de Planification Agricole (GAPLA) du Ministère de l'Agriculture et développement rural (MADR);  
Avito Sanchez VAZ, Représentant de la Direction Générale de l'Ingénierie et Développement Rural (DGIDR);  
Joao LOPES, Représentant de la Direction Générale d'Infrastructure des Transports. (DGIT) ;  
Augusta VAZ et Malam CAMARÁ, Représentants du Ministère de l'Economie.

Lieux visités: Région de Bolama/Bijagos (Secteurs de Bolama Bubaque, Uno et Caravela) ; région de Quinara (Secteurs de Empada et Tite) ; région de Tombali (secteurs de Catio et Bedanda)

## B. Évaluation d'ensemble

Indicateur clé #1	∅	Note	Indicateur clé #2	∅	Note
Probabilité d'atteindre l'objectif de développement		4.0	Évaluation de la performance globale de l'exécution		4.0

Efficacité en matière de développement	4	Gestion du projet	4
Efficacité	4	Qualité de la gestion du projet	4
Ciblage et portée	4	Gestion des savoirs	4
Égalité des sexes et participation des femmes	4	Utilisation optimale des ressources	4
Productivité agricole	4	Cohérence entre le PTBA et les activités menées	4
Nutrition	4	Performance du système de suivi-évaluation	4
Adaptation aux changements climatiques	4	Exigences des normes sociales, environnementales et climatiques	4

Durabilité et transposition à plus grande échelle	4	Gestion et exécution financière	4
Institutions et participation à l'élaboration des politiques	4	Taux de décaissement acceptable	4
Établissement de partenariats	4	Qualité de la gestion financière	4
Capital humain et social et autonomisation	5	Qualité et ponctualité des audits	4
Qualité de l'engagement et retour d'information du groupe cible du projet	4	Fonds de contrepartie	4
Adaptabilité des prestataires de services	4	Conformité avec les clauses des prêts	4
Gestion de l'environnement et des ressources naturelles	3	Passation des marchés	4
Stratégie de retrait	4		
Potentiel de reproduction à plus grande échelle	4		

<b>Pertinence</b>	<b>5</b>
-------------------	----------

## C. Objectifs de la mission et principales conclusions

### Contexte et objectif principal de la mission

1. Le FIDA et le gouvernement de Guinée-Bissau ont conduit conjointement une mission complète de supervision du Projet d'Appui au Développement Economique des régions du Sud (PADES). L'objectif général de cette mission de supervision était d'évaluer et de documenter la performance et l'avancement de l'exécution globale du projet, le niveau d'atteinte des objectifs et les résultats atteints à la date de la mission, et d'évaluer la pertinence, l'efficacité et des chances de durabilité du projet.
2. La mission conjointe a été reçue par Madame la Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR) à Bissau. Elle s'est rendue dans les zones d'intervention du PADES (Quinara et Tombali) pour des visites de terrain, du 20 au 26 octobre où elle a procédé à : (i) l'examen de l'état d'avancement et des réalisations du projet ; (ii) la visite des sites identifiés avec des échanges avec les bénéficiaires. La mission s'est aussi entretenue avec l'équipe du projet, avec les Directions et services techniques centraux et décentralisés, les administrations territoriales et les ONGs. La restitution au gouvernement a eu lieu le mercredi 6 novembre, présidée par Monsieur Malam CASSAMÁ, Secrétaire Général du MADR.
3. Le PADES a pour objectif global la réduction de la pauvreté à Quinara, Tombali et Bolama à travers l'augmentation et la valorisation de la production agricole, le renforcement des capacités socio- économiques des communautés rurales bénéficiaires et le développement des activités complémentaires génératrices de revenus. D'un coût total US\$22.96 millions, le PADES cible environ 31 277 personnes dont 40% de femmes et 42% de jeunes. Entré en vigueur en 2015, le projet a connu des modifications qui ont abouti à une prorogation de sa date d'achèvement au 30/09/2026.
4. Le PADES a bénéficié d'un fonds additionnel de 11,57 millions USD pour d'une part, compléter jusqu'en 2026 les actions dans les 2 régions de Tombali et de Quinara mais surtout dans les îles Bolama/Bijagos, et d'autre part, de procéder à la consolidation des acquis et assurer la durabilité des investissements. Il a fait l'objet d'une supervision partielle en juin 2024, dont les constats et les conclusions ont confirmé le gain de performance du PADES qui n'est plus à risque.
5. Le gouvernement a initié en juin de cette année, une approche programme soutenue par le FIDA, consistant à mettre en place une unité centrale de gestion pour la coordination des projets PADES et REDE en mutualisant certaines compétences.
6. La mission remercie la partie nationale pour la participation effective de ses représentants et le projet pour l'organisation de cette mission et la qualité des échanges.
7. Le présent rapport présente les principaux constats et conclusions de la mission de supervision ainsi que les recommandations sur la base des analyses qualitatives et quantitatives des réalisations du projet pendant la période sous revue.

### Principaux accords de mission et conclusions

8. Malgré un démarrage relativement lent en début de sa 2<sup>ème</sup> phase, du fait des retards de renouvellement de contrats des ONGs et des conventions des partenaires, le PADES a renoué avec sa performance de la 1<sup>ère</sup> phase, confirmant l'évolution positive notée par la supervision partielle de Juin 2024.
9. La mission a apprécié la mise en œuvre des recommandations de la supervision partielle avec seulement 7 non réalisées, 23 en cours et 42 réalisées de juillet à mi-octobre, pour lever les blocages. Le taux d'exécution des 165 activités du PTBA en cours est de 51%.
10. **Consolidation et Relance de la production.** Les efforts de consolidation et l'appui à la relance de la production nécessitent une intensification de l'ingénierie sociale avec un accompagnement de proximité par les ONGs des différentes structures de gestion (CGB, CGP, CITEP, ...) car leur niveau reste globalement faible. Cependant, le renouvellement des conventions des ONGs a pris du temps en attendant la fin des évaluations de performance qui se sont déroulées de février à mai. A la suite de ces évaluations, un processus de négociation s'est engagé avec les ONGs conduisant finalement à la régularisation des conventions en ce mois de novembre.
11. **Valorisation des produits et accès au marché.** Les Fédérations des Agriculteurs (FA) sont fonctionnelles et développent leurs capacités. Le projet doit mettre en place les systèmes de gestion et de suivi adéquats pour rendre ces groupements autonomes notamment en termes de commercialisation. Concernant les pistes réhabilitées par le PADES, le projet doit faire le suivi de leur inscription au Fonds d'Entretien Routier (FER).
12. **Protection de berges et Bassins Versants.** Aucun progrès significatif n'a été réalisé dans le cadre des activités de protection de 2.000ha de bassins versants et de 1.000ha de berges dans les rizières de mangroves, ce qui compromet de manière significative l'atteinte des résultats attendus. Il est urgent qu'un plan de restauration des zones de bassins versants et des berges de mangroves dégradées soit développé. Ce plan devra mentionner le nombre d'hectares à restaurer, le nombre de plants à planter (détaillé par type) et la méthodologie utilisée. Il devra être mis en œuvre dès 2025.
13. **Suivi et évaluation et gestion des savoirs.** Le système de suivi-évaluation du PADES est globalement fonctionnel. Cependant, la plateforme RUCHE est encore largement sous-utilisée. Concernant la gestion des savoirs, de nouvelles actions remarquables ont confirmé la performance de ce volet : films, reportages photo, études de cas (riziculture et maraîchage).
14. **Gestion financière et du personnel.** Au 16/10/2024, le taux de décaissement est de 79,4% pour un montant de 24,07 millions \$, contre 30,3 millions mobilisés sur les guichets FIDA. Sur le don additionnel actif (11.5 millions \$), le taux de décaissement est de 47,62%, jugé « plutôt insuffisant », dû au manque de personnel du service financier mais il est noté une légère amélioration par rapport à juin 2024 (40,2%). Concernant la gestion du personnel, l'UGP doit accélérer le recrutement du personnel manquant afin d'éviter une baisse de performance des cadres du PADES qui assurent les fonctions essentielles au niveau du



REDE.

15. **Passation des marchés.** Le taux d'engagement des contrats est passé de 28% en juin à 44% en octobre avec une estimation à 65% au 31/12/2024. Avec l'appui d'un ATI et l'affectation de l'adjoint en SE comme assistant en passation des marchés, le projet aura presque doublé sa performance sur les 6 derniers mois de l'exercice. En attendant la mise en place d'un nouveau RPM, en cours de recrutement, le Projet doit renouveler le contrat de l'ATI pour garder cette performance.
16. **Ciblage, genre et inclusion sociale.** Les cibles en termes de pourcentage de femmes sont dépassées et presque atteintes au niveau des jeunes. Le PADES doit susciter l'engagement des jeunes dans les activités du projet, notamment : post-récoltes, transformation et commercialisation. La mission félicite le projet pour l'intégration des personnes handicapées et l'encouragement dans ce sens.
17. **Stratégie de sortie.** Le Projet a finalisé une première version de document de stratégie de retrait. L'étape suivante pour le PADES est l'établissement d'un plan opérationnel de mise en œuvre de cette stratégie.

Titre de la mesure convenue	Responsabilité	Date limite	Statut
<b>Capacités opérationnelles</b> Accélérer le recrutement du personnel manquant et mettre au point un plan général de gestion du personnel (avec révision des fiches de poste).	Coordonnateur national	Décembre 2024	Acceptée
<b>Signature de conventions</b> Accélérer la finalisation et signature de toutes les conventions avec les ONG et partenaires de mise en œuvre des 2 projets	UGP	30/11/2024	Acceptée
<b>Protection de berges et Bassins Versants</b> Définition d'un plan de restauration des zones de bassins versants et berges de mangroves dégradées pour mise en œuvre en 2025	UGP DGFF, IBAP	31/12/2025	Acceptée
<b>Aménagements hydroagricoles et pistes rurales</b> Intensifier les actions d'ingénierie sociale tout en renforçant les capacités des ONG nationales de proximité avec un plan de formation de ces ONG.	Resp OP, tous les ONGs	Immédiat	Acceptée
<b>Stratégie de retrait</b> Etablir et mettre en œuvre un plan d'opérationnalisation de la stratégie de retrait	UGP	31/12/2024	Acceptée

## D. Vue d'ensemble et avancement du projet

- Composante 1 : Appui à la production et productivité rizicole et activités complémentaires
  - Sous-composante 1.1: Réhabilitation des ouvrages hydro-agricoles

18. **Aménagements rizicoles de mangrove et bas-fonds.** Les contrats des entreprises qui vont réaliser les travaux de

réhabilitation sur 1 204 ha dans la région de Tombali, (280 ha de périmètres de mangroves de type moderne à Gandua-can et 924 ha pour des rizières de mangroves de type traditionnel à Bedanda), sont signés et les travaux démarreront en début novembre 2024. Les offres pour les travaux d'aménagement à l'intérieur de 90 ha de rizières de mangroves à Calaque (Bedanda) et Catchobar (Empada) sont en évaluation, avec démarrage des travaux prévus vers début décembre 2024. Le marché d'études des 438 ha de bas-fonds en maîtrise partielle de l'eau, dans les régions de Bolama/Bijagos et de Quinara est en adjudication pour un démarrage dès le début de la saison sèche.

19. **Aménagements des périmètres maraîchers.** Deux lots de 11 ha et 12 ha sont lancés en appel d'offres de travaux dans les 3 Régions d'intervention du projet. La mission recommande de s'assurer de la présence permanente du technicien de contrôle et surveillance sur les chantiers lors de l'exécution des travaux. Dans la perspective de l'étude et l'aménagement de 30 forages maraîchers pour le programme, la mission recommande d'inclure dans la convention avec la DGRH, l'acquisition de quelques matériels technologiques modernes (détecteurs portatifs et GPS), dans le cadre de l'appui institutionnel par les deux projets PADES et REDE.
20. **Protection des berges et bassins versants.** Aucun progrès significatif n'a été réalisé pour la protection de 2.000 ha de bassins versants et de 1.000 ha de berges dans les rizières de mangroves. Néanmoins, le projet coordonne, avec la DGFF et l'IBAP, le développement de modèles pour la cartographie géoréférencée des zones d'intervention dégradées en vue de leur reforestation, et qui serviront pour améliorer le SS&E de la composante environnement. Des formations en matière de gestion durable des berges et des bassins versants ont été promues par les ONG locales pour les CGB. Un plan de restauration des zones de bassins versants et des berges de mangroves dégradées sera développé et devra mentionner le nombre d'ha à restaurer, le nombre de plants, et la méthodologie utilisée.
21. **Associations d'usagers et Comités d'entretien.** Les CGB, et FA, bien que dotés d'un système de cotisation, manquent de structuration formelle, ce qui limite leur efficacité. Certains Comités Inter-Tabancas d'Entretien des Pistes (CITEP) ont contribué à la gestion des pistes, mais la consultation des villageois en phase d'étude est insuffisante. Un renforcement organisationnel et un meilleur suivi des investissements sont nécessaires pour la durabilité des pistes, incluant des manuels de gestion et des cotisations adaptées.
  - **Sous-composante 1.2 : Exploitation des sites et développement des activités complémentaires**
22. **Appui à l'approvisionnement en semences et intrants.** La pertinence du volet semencier avec la constitution des banques de semences est démontrée et reconnue par tous les acteurs nationaux avec les pertes énormes en rizières, causées par les inondations. La mission réitère ses recommandations de : (i) poursuivre la diffusion des nouvelles variétés de riz (INPA) en zones de mangroves, adaptées au changement climatique, au travers des Champs Ecole Paysan, et (ii) structurer en coopératives les producteurs de semences des 2 Régions de Tombali et de Quinara.
23. **Production et productivité.** Les activités d'appui à la production et d'amélioration de la productivité constatées lors de la supervision partielle de juin dernier ont été poursuivies : (i) exploitation du potentiel en terre, avec les réhabilitations de périmètres rizicoles par le PADES ; (ii) diversification des cultures (patate douce et légumineuse), (ii) formations sur les itinéraires techniques améliorées (ex : SRI) après les dotations en semences de variétés performantes, et (iii) exploitation des matériels modernes (batteuse, décortiqueuse) fournis par le Gouvernement. Les ONG de proximité doivent encadrer les bénéficiaires, l'exploitation et la gestion rationnelle de ces équipements de transformation.
  - **Composante 2 : Appui à la valorisation des productions et accès au marché**
    - **Sous-composante 2.1 : Promotion de métiers connexes et d'activités de valorisation post-récolte**
24. **Appui à la valorisation des produits.** La dotation d'équipements de transformation (décortiqueuses et batteuses), des motoculteurs et des tricycles de transport, prévue dans le PTBA 2024, n'a pas été réalisée, mais les offres correspondantes sont en attente de non-objection du FIDA. Les fiches de suivi de l'entretien sont en place, mais le projet doit encadrer le suivi par les ONG de proximité.
25. Les FA, structurées et fonctionnelles sont en place et 7 supplémentaires seront installées dans les îles en 2025. Toutefois, leurs activités d'appui à la commercialisation sont encore à un stade précoce. Avant leur transformation en coopératives formelles, le projet doit s'assurer de leur niveau de maturité à travers des diagnostics rapides. Cette formalisation pourrait être favorisée par le transfert de la gestion du partenariat avec le PAM directement aux coopératives, avec un accompagnement technique du PADES, dans le cadre du programme cantines scolaires (150 tonnes en 2024). Le Projet devrait revoir l'accord de partenariat avec le PAM pour qu'il achète directement le riz et les produits maraîchers aux FA/Coopératives.
  - **Sous-composante 2.2 : Construction et réhabilitation de pistes rurales**
26. **Réhabilitation et entretien des pistes rurales.** Les travaux de réhabilitation des 19,4 km, répartis sur 2 axes<sup>[1]</sup> à Bedanda, Région de Tombali étaient à un taux d'avancement de 43% à fin juillet 2024. Pour les études des 15 km restant, réparties sur 4 axes<sup>[2]</sup> des secteurs de Catio et Empada, l'évaluation des offres est fixée au 11/11/2024. La DGIT a confirmé l'éligibilité des pistes réhabilitées par le PADES au FER. La mission réitère sa recommandation de : (i) installer des barrières de pluies ; (ii) renforcer la structuration et la capacitation des CITEP et (iii) élaborer des manuels d'entretien des pistes.
27. **Acquisition de bateaux et mise en place d'un ferry.** Le projet a fait l'acquisition des 3 bateaux prévus dans le PTBA 2024. La solution alternative à l'utilisation d'un ferry par un pont métallique est encore en évaluation avec la finalisation des études techniques par la DGIT. Sur la base du rapport sur l'étude comparative des avantages et inconvénients des deux options Ferry/Pont, la mission recommande d'opter pour la construction de l'option qui s'avèrera : (i) moins cher à l'investissement, (ii) moins cher à l'exploitation et l'entretien et (ii) plus durable dans le temps.

[1] Embranchement L33 – Botchicul (7,9 km) et Bobdé - N'Cala (11,5 km)

[2] Pour Catio : R7 – Botchebissa (3,4 km) et R7 – Botcheminde (2,8 km). Pour Empada : Gã Baio - Rizière Gã Cumba - Caur de Baixo (3 km) et Empada -Rizière Gã Cumba - S. Miguel (5,8 km).

- **Composante 3 : Coordination et renforcement institutionnel**
  - **Sous-Composante 3.1 : Coordination et suivi-évaluation**

28. **Coordination.** La qualité de la coordination du projet reste stable et équilibrée. L'Unité de Gestion du Projet (UGP) assure les fonctions clés, même étant légèrement en déficit de personnel. L'utilisation judicieuse du temps des consultants permet de résorber le déficit en personnel, en attendant la fin du processus de recrutement déjà amorcé. Les activités de planification annuelle sont matérialisées à travers l'élaboration du PTBA. D'ores et déjà, l'avant-projet du PTBA pour 2025 est en phase de finalisation. Le plan de suivi de sa mise en œuvre se base sur le cadre logique qui est intégré dans le logiciel RUCHE. Le Comité de Pilotage sera consulté pour la validation du PTBA avant son approbation par le FIDA. En outre, l'UGP tient de manière hebdomadaire des réunions de coordination, et possède un plan des rencontres régulières avec les partenaires de mise en œuvre (PMO). Les rapports périodiques d'activités sont produits, et les missions d'audit se déroulent comme prévu.
29. **Ciblage, genre et inclusion sociale.** Le projet a ciblé jusqu'à maintenant 24 797 personnes sur un total de 45 000 soit 55% de la cible. 38% des bénéficiaires du PADES sont des jeunes et 44% sont des femmes. Les objectifs sont donc presque atteints en ce qui concerne les jeunes (seuil fixé à 42%) et ont été dépassés pour les femmes (seuil de 40%). Avec l'extension des AHA dans les régions initiales et les îles de Bolama/Bijagos, le PADES devrait rapidement augmenter sa portée. Les méthodes de ciblage utilisées sont appropriées mais le projet doit susciter l'engagement des jeunes dans les activités de post-récolte, de transformation et de commercialisation.
30. La mission apprécie que la mise en place du programme-pays ait permis de mettre au centre des préoccupations l'intégration des personnes handicapées notamment avec une convention en cours avec la Fédération des associations de défense et de promotion des droits des personnes handicapées en Guinée-Bissau.
31. **Suivi-évaluation.** Le système de suivi-évaluation du PADES est globalement fonctionnel, mais la plateforme RUCHE qui a été retenue au niveau du programme-pays est encore sous-utilisée. En effet, en plus des fonctions de consolidation des données et production de rapports, la plateforme dispose d'autres modules pour gérer les programmes de missions et d'activités du personnel et des partenaires de mise en œuvre. Elle possède également une fonctionnalité pour présenter les informations géolocalisées sous forme de cartes. Enfin, un volet bibliothèque qui permet le partage et l'archivage des documents du projet s'y trouve intégré.
32. Le PADES ne dispose pas encore assez d'informations sur les indicateurs d'effets. Une enquête rapide d'effets devrait être menée d'ici la fin de l'année ainsi qu'une autre concernant les effets sur les questions liées au genre. Dans l'optique de la préparation de l'achèvement, la mission recommande à la cellule de SE de préparer les TDRs de l'enquête d'achèvement.
33. **Gestion des savoirs et des connaissances.** Depuis 2019, le projet PADES a mis en place une stratégie de gestion des savoirs, avec un plan d'actions initial prévu jusqu'en 2021. Dans le cadre du PTBA 2024, plusieurs initiatives ont été lancées: production de films documentaires, reportages photo, diffusion d'activités et enseignements tirés. Le projet collabore avec des universités et des Centres Écoles de Formation Agricole (CEFA), notamment à Buba. Deux études de cas sont menées sur la riziculture en mangrove et la gestion des périmètres horticoles, ainsi que deux vidéos didactiques et films documentaires. En communication, PADES dispose d'un site web, est actif sur Facebook et X, et partage des articles promotionnels.
- **Gestion financière.**
34. Les dépenses réalisées à date ont absorbé 27% du don, avec les catégories structurées comme suit : Charges récurrentes : 30% (pour 21% prévu) ; « Consultance » : 30% (26% prévu), Dons et subventions : 16% (9% prévu) ; Génie civil : 10% (35% prévu). Plusieurs de ces catégories devraient faire l'objet de rationalisation des ressources.
35. La composition de l'équipe financière n'est pas optimale et l'auditeur interne n'est pas encore recruté. Le service administratif et financier du PADES est encore dépendant d'une assistance technique externe. La réorganisation des projets dans une vision de programme pays, requiert un personnel d'un calibre adéquat. Les recrutements du RAF, du RPM et de l'auditeur interne ont été lancés.
36. Le service administratif et financier a mis en œuvre plusieurs recommandations des supervisions précédentes : i) recrutement de l'assistant comptable, ii) établissement à temps des rapprochements bancaires, iii) méthodologie transparente/objective pour l'enregistrement des contributions en nature des bénéficiaires et iv) achat d'un coffre-fort. Les actions suivantes sont recommandées: recrutement de l'auditeur interne, mise à jour du manuel de procédures, paramétrage du logiciel comptable selon les normes SYCEBNL, suivi des avances des partenaires et application des outils de gestion élaborés par l'assistant technique.
37. Les rapports financiers des deux 1<sup>er</sup> trimestres 2024 ont été soumis dans les délais : 10/05 et 15/08/2024.
38. **Passation des marchés.** Le projet utilise le système national de passation des marchés avec la participation de la Direction général des marchés publics qui émet des avis sur les dossiers d'appel d'offres et les rapports d'évaluation. La mission n'a pas observé d'anomalie significative de l'examen des rapports d'évaluation. Le projet a amélioré la qualité des rapports par une meilleure documentation des rapports d'évaluation ce qui en facilite l'examen. Les délais moyens entre l'ouverture des offres et la signature des contrats environ 180 jours peuvent être améliorés par la formation en avance des comités d'évaluation et une incitation des membres à effectuer des travaux de manière continue sans interruption jusqu'à la signature des rapports d'évaluation.
39. Le registre des contrats actifs du projet est estimé à 1 100 000 000 XOF et comprend 803 561 351 XOF de contrats de travaux,

soit 72% et devrait s'accroître d'environ 450 000 000 XOF d'ici décembre 2024 par la signature de contrats de travaux d'aménagement de périmètre maraichers atteignant une proportion de 80%. L'équipe technique du Projet (3 personnes), accompagnée par les directions des ministères techniques dispose des capacités techniques pour assurer une bonne gestion de ce portefeuille, toutefois il est nécessaire d'améliorer le système d'information de gestion des contrats pour faciliter la prise de décision de gestion.

- **Sous-Composante 3.2 : Mise à échelle des CDIT**

40. **Mise à l'échelle des CDIT.** Les CDIT sont accompagnés par les ONG de proximité. Cependant, des améliorations sont nécessaires pour renforcer leur transparence, leur responsabilité envers les villageois et leur reconnaissance institutionnelle. La crédibilité des CDIT dépendra aussi des services rendus. L'ouverture d'un compte bancaire local est recommandée pour sécuriser les fonds, et un document définissant les rôles et relations des structures villageoises est essentiel. Des relations officielles avec les administrations et le gouverneur devraient également être établies.
41. **Les centres d'alphabétisation fonctionnelle.** 14 centres d'alphabétisation fonctionnelle ont été ouverts par le PADES avec 700 apprenants, qui sont en majorité des femmes. Les cycles de formation (6 mois) en 3 niveaux concernent l'écriture, la lecture et le calcul de base. Le taux de réussite est de 70%. Le PADES a signé une convention avec la DGAENF pour encadrer et superviser le fonctionnement des centres. Les animateurs sont rémunérés par PADES à 30 000FCFA/mois. En vue du retrait du projet, il faudra voir avec : CDIT, DGAENF, chefs de tabancas et les autres comités villageois, la pérennisation de l'alphabétisation après le projet pour l'autonomisation sociale et économique des ménages vulnérables et en particulier des femmes.
42. **Les caisses de résilience.** Bien que les caisses soient utilisées en majeure partie pour le financement d'activités sociales, l'objectif de ce réseau est de construire à terme un véritable système de microfinance villageois, composé d'un volet épargne/crédit pour soutenir la diversification des revenus à travers l'investissement productif et d'un fonds de solidarité pouvant servir en cas de choc ou de crise. L'AMAE qui est lié au PADES par une convention, continue d'appuyer le développement de 16 caisses qui ont mobilisé à date un total de 20 millions de FCFA. Depuis la dernière mission, le suivi du fonctionnement des caisses à Bolama/ Bijagos a été effectué, avec des résultats mitigés. En vue de la pérennisation, la mission recommande : (i) d'intensifier le suivi, en priorité vers les caisses où la gouvernance est faible et de les mettre en lien ; (ii) que les animateurs puissent appuyer les femmes dans leur choix d'investissement.

- **Recommandations et mesures convenues**

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<b>Conventions avec ONG</b>  Confirmer le renforcement organisationnel de proximité avec la signature de toutes les conventions avec les ONG, suivre les partenariats, les résultats accomplis par les différents comités locaux.	UCP	12/2024
<b>Ingénierie sociale</b>  Elaborer des manuels d'entretien des Pistes avec des fiches en bandes dessinées en vue de former les CITEP	Responsable Infra, Resp OP	12/2024
<b>Périmètre maraicher</b>  Inclure dans la convention avec la DGRH, l'acquisition de quelques matériels technologiques modernes (détecteurs portatifs et GPS), dans le cadre de l'appui institutionnel des deux projets PADES et REDE.	UGP PADES et REDE, RPM, Responsable Infra	12/2024
<b>Genre</b>  Finaliser le recrutement du cabinet en charge de mesurer les effets du projet sur les questions liées au genre.	Coordonnateur	12/2024
<b>Stratégie de retrait</b>  Communiquer le document de stratégie de retrait à tous les acteurs de la pérennisation afin qu'ils s'approprient leurs rôles et responsabilités dans l'implémentation de cette stratégie.	Coordo, RSE	12/2024
<b>Gestion financière</b>  Accélérer la mise à jour paramétrage du logiciel comptable selon les nouvelles normes comptables en vigueur (SYCEBNL).	COORDO RAF	12/2024

<p><b>Genre</b></p> <p>Augmenter la participation des jeunes au projet sur les activités post-récolte, transformation et commercialisation.</p>	Expert ingénierie sociale, ciblage, genre	01/2025
<p><b>Entretien des pistes rurales</b></p> <p>Faire le suivi de l'inscription au FER des axes routiers réhabilités par le PADES.</p>	UCP	02/2025
<p><b>Suivi-évaluation</b></p> <p>Renseigner, chacun à son niveau, l'ensemble des modules de la RUCHE (PTBA, SIG, missions).</p>	UGP	02/2025
<p><b>CDIT</b></p> <p>Élaborer un document reprenant tous les CDIT, leurs mandats, leurs liens et des pistes de durabilités pour chacun d'entre eux.</p>	Responsable Ingénierie Sociale	02/2025
<p><b>Caisse de Résilience</b></p> <p>Etablir un diagnostic et compiler les données des caisses de résilience et sur la base des résultats, préparer un plan de renforcement jusqu'à la fin du projet.</p>	AMAE, PADES	02/2025
<p><b>Coopérative agricole</b></p> <p>Mener un court diagnostic au préalable pour mesurer le degré de maturité des Fédérations d'Agriculteurs avant d'évoluer vers la coopérative agricole.</p>	Responsable de la SC	03/2025
<p><b>Valorisation des produits</b></p> <p>Rediscuter l'accord de partenariat avec le PAM pour qu'il achète directement le riz et les maraichers aux Fédérations d'Agriculteurs/Coopératives (phase 2 et après-projet).</p>	Coordonnateur, Responsable de la SC	03/2025
<p><b>Suivi-évaluation</b></p> <p>Préparer les TDRs de l'enquête d'achèvement en utilisant le modèle présenté dans les « Directives du FIDA pour la mesure des indicateurs de base relatifs aux effets » en appui avec l'expert en SE du FIDA.</p>	Cellule de SE	05/2025
<p><b>Suivi-évaluation</b></p> <p>Actualiser les cartes du DCP avec les différentes réalisations du projet (AHA par type, pistes, centres d'alphabétisation, CGP, CGB, CITEP, etc.).</p>	Consultant en SIG/Cellule de SE	07/2025
<p><b>Gestion des savoirs</b></p> <p>définir des thèmes prioritaires de capitalisation et organiser des ateliers de partage d'expérience et élaborer des notes autour de ces thématiques.</p>	Resp S&E	12/2025
<p><b>Ingénierie sociale</b></p> <p>Intensifier les activités d'ingénierie sociale avant, pendant et après les projets d'infrastructures structurantes (pistes, AHA,...).</p>	Coordo, Resp OP	
<p><b>Périmètre maraicher</b></p> <p>Assurer une présence permanente d'un technicien de contrôle et surveillance sur chaque chantier d'aménagement de périmètre maraicher.</p>	Resp Infra	

<b>Gestion financière</b> Rationaliser les ressources afférentes aux catégories des charges récurrentes (salaires et fonctionnement) et veiller à accélérer la réalisation des activités dans la catégorie moins performante du « Génie civil ».	Coordo UGP, Resp. Infra, RAF	
---	---------------------------------	--

## E. Exécution du projet

### a. Efficacité en matière de développement

#### Effacité en matière de développement

<b>Efficacité</b>	<b>Note: 4</b>	<b>Notation précédente: 4</b>
-------------------	----------------	-------------------------------

#### Justification de la note

43. Au 30 septembre 2024, le projet a étendu ses services à 942 nouveaux ménages sur 1233 prévus, soit 76% de la cible annuelle, atteignant ainsi 24,797 ménages sur une cible finale estimée à 45,000 ménages. De même, dans le cadre des achats visant à stimuler l'économie locale, le Projet a appuyé l'achat effectif de 142,150 tonnes de riz sur une prévision de 155 tonnes, et de 15,550 tonnes de patate douce auprès des bénéficiaires. En termes de productivité, les réhabilitations de terres ont permis de porter les rendements du riz de 1,93t/ha à 3,32t/ha sur les 9 190,78 ha dans les mangroves ; pour les bas-fonds, ce taux est passé de 1,64 t/ha sur 43,33 ha à 2,52 t/ha sur 94,60 ha en 2024. Avec la dizaine de conventions en vue, le PTBA 2024 connaîtra un taux de décaissement impressionnant.

#### Analyse du cadre logique et principaux problèmes d'efficacité

44. Au cours du dernier trimestre 2022, le projet a reçu un financement additionnel de 11.6 millions USD permettant de renforcer sa présence dans les régions de Tombali et Quinara, puis étendre ses interventions aux îles de Bolama/Bijagos. En conséquence, le cadre logique a été révisé et les cibles augmentées. C'est ainsi que de 31,277 ménages (105,480 personnes), la cible finale est passée à 45,000 ménages pour 324,000 personnes à toucher. Avant de procéder à la programmation de nouvelles activités correspondant à ce financement additionnel, le PADES a plutôt concentré ses efforts à la consolidation des acquis de la première phase pendant toute l'année 2023. C'est seulement en deuxième moitié de l'année 2024 que le PTBA intégrant les activités dudit financement a commencé à être exécuté effectivement.
45. Le démarrage des activités du financement additionnel a contribué à briser pour un temps l'élan du projet, car l'UGP devait programmer les activités d'extension aux nouvelles tout en se concentrant sur les aspects de consolidation. Toutefois, la présente mission trouve que le projet connaît depuis peu, un regain de performance avec plusieurs activités engagées et des conventions à renouveler avec les partenaires de mise en œuvre. Ainsi, en 2024 le projet a atteint 7,536 bénéficiaires directs sur une cible annuelle de 9,864. Sur les parcelles aménagées, la productivité du riz est passée à une moyenne de 2.92 tonnes à l'hectare contre un objectif de fin de projet de 2.5 t/ha (3,32 t/ha dans les mangroves et 2,52 dans les basfonds) en 2024. Cela a abouti à l'atteinte d'une production annuelle de 30,714 tonnes dans les trois régions Tombali, Quinara et Bolama Bijagos. Dans la production horticole, le projet a soutenu au cours de cette année une cinquantaine de femmes atteignant un cumul de 1,322 femmes travaillant sur les périmètres maraîchers aménagés.
46. Malgré les diverses réalisations dont certaines datent depuis 2018, le projet n'a pas encore effectué d'études d'effets. Celles-ci se trouvent planifiées pour le dernier trimestre de 2024. La mission a pu constater toutefois que même si aucune information n'est encore disponible sur les indicateurs liés à l'objectif de développement, les pistes rurales construites ou réhabilitées ainsi que les appuis multiformes (appuis institutionnels, soutiens au programme de cantines scolaires, équipement et matériels agricoles, etc.) donnés aux communautés bénéficiaires, ont sans doute apporté des changements dans la vie de nombreuses personnes. Aussi, il importe de bien outiller la fonction de suivi-évaluation afin que celle-ci soit en mesure de capter et documenter toute la contribution du projet à l'objectif d'amélioration des conditions de vie des populations cibles.
47. Depuis 2018, le projet continue d'être efficace malgré le ralentissement constaté en 2023 avec l'avènement du financement additionnel. Aussi, la phase de transition vers l'approche programme-pays commencée depuis peu, et marquée par la mutualisation des efforts du personnel clé entre les deux projets (PADES et REDE), pourrait peser lourd sur les épaules du peu de personnel existant présentement sur le PADES, en attendant que le processus de recrutement connaisse son épilogue. La crainte est que plus ce recrutement traîne, plus le risque d'essoufflement du personnel du PADES soit élevé. **Afin de que le projet PADES puisse rester en capacité de livrer avec efficacité son programme dans le calendrier restant, la mission recommande d'accélérer le processus de recrutement et d'intégration du personnel complémentaire d'ici au premier janvier 2025 au plus tard.**

#### Axe de développement

<b>Ciblage et portée</b>	<b>Note: 4</b>	<b>Notation précédente: 4</b>
--------------------------	----------------	-------------------------------

#### Justification de la note

48. Le ciblage et la portée du projet sont considérés comme plutôt satisfaisants. Les mécanismes de ciblage permettent d'atteindre les objectifs établis dans le DCP, notamment en termes de sous-groupes qui sont pour le PADES les femmes et les jeunes. Ces

derniers participent aux activités du projet à hauteur de 38% pour les jeunes et 44% pour les femmes contre des objectifs respectifs de 40% et 42%. En ce qui concerne la portée globale, le projet n'a réussi à cibler que 24 797 personnes sur une cible révisée de 45 000 soit 55% de la cible à atteindre à moins de deux ans de l'achèvement. Mais le nombre total de bénéficiaires devrait monter en puissance dès 2025, grâce au financement de nouveaux AHA dans le cadre du financement additionnel.

### Principaux problèmes

49. Depuis la dernière mission de juin, les chiffres ont peu évolué puisque le projet s'est attelé à consolider les acquis de la 1<sup>ère</sup> phase, puis a connu des retards importants dans la mise en œuvre des PTBAs 2023 et 2024 pour des raisons détaillées précédemment. Mais avec le lancement de nouveaux travaux dans les zones de consolidation et vers les îles, au moment même de la mission, le PADES devrait rapidement augmenter sa portée et ce dès 2025. Mais le rythme devra considérablement s'accroître pour ensuite se concentrer sur la consolidation des acquis sur la dernière année d'exécution. Les méthodes de ciblage utilisées sont appropriées mais des efforts supplémentaires doivent être faits pour engager encore plus de jeunes dans les activités du projet, autour des activités post-récoltes, de transformation et de commercialisation en les ciblant de manière prioritaire sur les formations prévues par la convention avec INITA et sur les sensibilisations liées à la nutrition où ils pourront pleinement jouer le rôle de vecteur du changement. La mise en œuvre des plans d'aménagement simplifiés qui précède les travaux d'infrastructures devront fournir des éléments pour mieux cibler les bénéficiaires à travers une approche participative. L'appui et le suivi rapproché des ONG de proximité, et l'implication des autorités locales et des groupements communautaires existants garantiront également un bon ciblage. Enfin, il faudra profiter de l'élaboration de la stratégie de ciblage du programme-pays pour mieux comprendre comment motiver davantage de jeunes à rejoindre les activités du PADES.

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<b>Priorisation des jeunes</b>  Prioriser les jeunes dans les formations liées aux activités post-récolte, transformation et commercialisation (convention INITA) ainsi que sur les sensibilisations à la nutrition	Expert ingénierie sociale, ciblage, genre	01/2025

**Égalité des sexes et participation des femmes**

**Note: 4**

**Notation précédente: 4**

### Justification de la note

50. Le développement de périmètres rizicoles et maraîchers qui sont en majorité exploités par les femmes contribue fortement à leur autonomisation économique. Le projet a aussi appuyé le développement de 16 caisses de résilience avec un total de 412 personnes dont 363 femmes. A ce jour, plus de 22 millions de FCFA ont pu être mobilisés. Le niveau d'influence des femmes dans les instances de décisions a été amélioré, avec leur participation effective au sein des différents comités villageois (sur 47 AU, 74% des membres sont des femmes soit 1455 personnes). L'accès à l'alphabétisation leur a permis d'améliorer leur autonomie. De façon encore limitée, le PADES a réduit leur charge de travail en déployant du petit matériel au niveau des activités post-récolte, transformation et transport.

### Principaux problèmes

51. Le PADES contribue aux questions de genre et d'autonomisation des femmes au niveau des trois dimensions du FIDA comme détaillé plus-haut. Cependant, des progrès restent à faire surtout pour autonomiser de manière durable les divers groupements qui ont été formés afin que la dynamique insufflée puisse perdurer dans le temps. En effet, les 22 CGP et les 25 CGB appuyés méritent d'être encore renforcés d'ici l'achèvement du projet que ce soit au niveau organisationnel que sur la maîtrise des itinéraires techniques et des aspects liés à la commercialisation. Certains groupements sont en perte de dynamisme à cause de problèmes techniques (problème de pompage et de disponibilité de l'eau sur certains sites). Au niveau des caisses de résilience, de bons résultats ont été obtenus, mais des besoins en consolidation sont encore nécessaires ainsi qu'un appui à la gestion de l'épargne. La demande en matériel post-récolte, transformation et transport est très forte, et doit être encore appuyée par le projet pour que celle-ci ait vraiment un impact sur la réduction de la charge de travail des femmes au niveau de la ZIP. En ce qui concerne l'alphabétisation, les animateurs sont rémunérés par le projet à 30 000FCFA/mois. La question de la durabilité de ce service après la durée du projet doit donc être considérée par le projet. Enfin, le projet doit s'attacher à analyser les résultats obtenus sur le terrain en mesurant les effets et l'impact des activités du projet sur les conditions de vie des femmes. En effet, l'accès aux caisses de résilience pour épargner, l'exploitation des périmètres maraîchers avec la vente des surplus de production, ou encore l'alphabétisation ont renforcé le pouvoir économique et social des femmes. Une étude devrait être achevée d'ici la fin de l'année pour voir dans quelle mesure ces changements sont intervenus au niveau des revenus, de l'accès à l'éducation et à la santé, ou encore les jeux de pouvoir à l'intérieur du ménage, la charge de travail journalière et la capacité des femmes et des ménages à faire face aux chocs dans un contexte bissau-guinéen très fragile et en proie au changement climatique.
52. Un autre point à renforcer concerne l'actualisation de la stratégie de ciblage, genre et inclusion sociale qui n'est pas entièrement développée. Le projet avait développé un peu tardivement un manuel d'orientation méthodologique sur l'approche genre en 2021. Mais la démission de l'expert en ingénierie sociale fin 2022 a ralenti le processus et c'est l'agronome et le RSE du projet qui ont repris les activités liées au genre.
53. Avec la mise en œuvre de l'approche-pays, le recrutement d'un expert en ingénierie sociale qui couvrira aussi les aspects liés à l'égalité des sexes est en cours. La dernière mission avait recommandé d'accroître le recrutement d'un cabinet pour mener une étude d'effets sur les questions liées au genre, mais seuls les TDRs ont été rédigés.



54. Afin de renforcer l'approche genre au sein du projet, une formation sur la méthodologie GALS sera également programmée en début d'année dès la prise de poste de l'expert. Une liste de consultants lusophones a été circulée par l'équipe régionale du FIDA.

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<b>Effets du projet sur les questions liées au genre</b> Finaliser le recrutement du cabinet en charge de mesurer les effets du projet sur les questions liées au genre et transmettre le cahier des charges à l'expert du FIDA (recommandation reconduite, urgent)	Coordonnateur	12/2024
<b>Dignostic</b> Etablir un diagnostic et compiler les données des caisses de résilience et sur la base des résultats, préparer un plan de renforcement jusqu'à la fin du projet.	AMAE, PADES	02/2025
<b>GALS</b> Recruter un consultant lusophone pour former l'expert en ingénierie sociale, l'UGP et les PMO à la méthodologie GALS. (Il couvrira aussi le REDE)	UGP, resp. Ingénierie sociale, ciblage	03/2025
<b>Pérennisation des centres alphabétisation</b> Discuter avec les différents partenaires la question de la pérennisation des centres d'alphabétisation et assurer la continuité du travail des animateurs au-delà de la durée de vie du projet.	PADES, DGAENF, PMO	05/2025

**Productivité agricole**

**Note: 4**

**Notation précédente: 4**

#### Justification de la note

55. Comme déjà observé en juillet dernier, les actions suivantes ont contribué au maintien d'une bonne productivité : (i) approvisionnement des banques de semences par les producteurs sur la base des semences de variétés performantes ; (ii) formations sur les itinéraires techniques améliorées, et (iii) exploitation des matériels modernes de traitement du riz (batteuse, décortiqueuse) dont les FA ont été dotées. Les bases d'une bonne productivité agricole sont bien assises avec les récupérations de surfaces après les aménagements rizicoles et les actions d'intensification agricole. Sur les parcelles aménagées, la productivité du riz est passée à une moyenne de 2.92 tonnes à l'hectare contre un objectif de fin de projet de 2.5 t/ha (3,32 t/ha dans les mangroves et 2,52 dans les basfonds) en 2024

#### Principaux problèmes

56. La productivité agricole dépend à la fois du rendement agricole et du rendement de travail. Le projet poursuit les efforts de récupération de terres pour mettre des infrastructures efficaces, assurant une meilleure productivité par rapport à des aménagements archaïques, sans aucun équipement ni organisation des parcelles.
57. La mise en place des banques de semences se poursuit, ce qui atténuera les effets des inondations. De plus, les formations sur les itinéraires techniques améliorées pour la riziculture, telle que le Système de Riziculture Intensif (SRI) dispensées par le projet aux agriculteurs des rizières de mangrove et dans les bas-fonds ont été bien assimilées par les riziculteurs.
58. Le constat sur la l'amélioration de la productivité et réduction des pertes post-récolte par la mécanisation de certains travaux critiques à savoir le battage, le vannage et le décorticage, se confirme. Les fiches d'entretien des matériels et équipements ont été distribuées aux Comités de gestion.

**Nutrition**

**Note: 4**

**Notation précédente: 4**

#### Justification de la note

59. Les interventions axées sur la nutrition sont jugées plutôt satisfaisantes. Grâce au développement de l'approche-pays, l'agro-nutritionniste du REDE a été mobilisé sur le PADES pour lancer des activités spécifiques. Une convention avec la direction de la nutrition est en cours de finalisation. En juillet, 4 sessions de sensibilisation des autorités locales et ONG en éducation nutritionnelle et bonnes pratiques alimentaires ont été organisées, et ont concerné 207 personnes (dont 47 femmes). Cette première activité sera suivie d'une sensibilisation directe des ménages, en particulier des jeunes et des femmes, avec des sessions de démonstrations culinaires. Cette année, le PADES continue son partenariat avec le PAM pour l'approvisionnement des cantines scolaires avec l'achat de plus de 150t de riz auprès des coopératives et FA.

#### Principaux problèmes

60. La dernière enquête du PAM sur la vulnérabilité des ménages du PADES conduite au premier semestre 2024 met au jour plusieurs faits marquants qui révèlent une situation alarmante : i) plus des deux tiers des enfants âgés de 6 à 23 mois ont une diversité alimentaire minimale qui n'est pas atteinte ; ii) 69% des enfants âgés de 6 à 23 mois ont une fréquence minimale des



repas qui n'est pas satisfaisante ; iii) seul 9% des enfants âgés de 6 à 23 mois ont reçu un apport alimentaire minimum acceptable ; et iv) seul un tiers des femmes en âge de procréer ont une diversité alimentaire minimum. Les questions de nutrition doivent donc être mises au centre des préoccupations et être couplées aux actions de soutien à la production, la transformation et la commercialisation pour avoir un impact effectif et durable sur les niveaux de nutrition de la population.

61. L'agro-nutritionniste du REDE travaille maintenant à 40% sur le PADES avec des résultats déjà effectifs sur le terrain avec les sessions de sensibilisation. Le Guide National de l'Alimentation vient également d'être finalisé assorti d'un Plan de Communication et Changement de Comportement Nutritionnel (PCCCSN). Ceci constitue une contribution majeure du programme-pays aux politiques du pays en matière de nutrition. Ces documents devront faire l'objet d'une stratégie de dissémination dans le prochain PTBA aux niveaux local (diffusion des messages clés par les radios communautaires), national (au niveau des différents PTF) et sous-régional (notamment au niveau du FIDA). Ils appuieront le déploiement des activités de communication et de sensibilisation auprès des différents groupes cibles.
62. Une convention avec la direction générale de la nutrition (DSANSC) est en cours d'élaboration pour la fin du projet. Cela permettra un meilleur suivi des actions sur le terrain et participera à la pérennisation des acquis une fois le projet terminé. Les activités suivantes seront développées : i) diffusion des messages clés du Guide et du PCCCSN, notamment par l'intermédiaire des radios communautaires ; ii) production de matériel de communication (brochures, dépliants, bandes dessinées, etc.) pour appuyer les sessions de sensibilisation ; et iii) organisation des sessions de sensibilisation, d'éducation nutritionnelle et de démonstration culinaire dans les communautés du PADES.
63. Une convention avec INITA sera aussi signée pour former les bénéficiaires sur les techniques de conservation et de transformation des produits agricoles. En effet, un des défis à relever par les communautés est de diminuer les pertes post-récoltes, notamment au niveau des produits maraîchers, très périssables, qui, lorsqu'ils ne trouvent pas preneur sur les marchés, sont jetés.
64. Enfin, dans la perspective de la préparation de l'enquête finale, il faudra insérer un ensemble de questions sur le niveau de nutrition des ménages en se référant aux indicateurs utilisés dans les « Directives du FIDA pour la mesure des indicateurs de base relatifs aux effets » disponibles sur le site web du FIDA.

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<p><b>stratégie de dissémination</b></p> <p>Préparer une stratégie de dissémination commune avec REDE du Guide National de l'Alimentation au niveau local (messages clés pour les radios communautaires), national (atelier de partage avec les PTF et acteurs du développement) ainsi qu'auprès du FIDA (éditer une page web, prendre attache avec les responsables communication et nutrition de WCA)</p>	Responsable agro-nutrition	12/2024
<p><b>Prise en compte de la nutrition durant l'enquête finale</b></p> <p>Insérer dans l'enquête finale une série de questions sur la nutrition des ménages (femmes et enfants en particulier) à partir des « Directives du FIDA pour la mesure des indicateurs de base relatifs aux effets » disponibles sur le site web du FIDA et avec l'appui de l'expert régional du FIDA</p>	Responsable agro-nutrition	08/2025

**Adaptation aux changements climatiques**

**Note: 4**

**Notation précédente: 4**

#### Justification de la note

65. Le projet a formé 22 CGP (total de 24 formations pour 1.322 bénéficiaires des périmètres horticoles, ce qui correspond à 59% des 2.250 bénéficiaires cibles) à certaines pratiques de l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC). En outre, le projet prévoit d'organiser, d'ici la fin de 2024, une formation sur les techniques de compostage à l'intention des ONG partenaires Kafò et Tiniguena, ainsi qu'une formation pour le renforcement des capacités institutionnelles en matière d'adaptation aux changements climatiques à l'intention des DRA des régions ciblées. Des manuels techniques en langue créole pour les CGP et CGB sur les techniques d'Agriculture Intelligente face au Climat sont en cours d'élaboration.

#### Principaux problèmes

66. Le projet vise à améliorer l'adaptation climatique des communautés bénéficiaires en promouvant des techniques et des intrants agricoles plus résilients, ainsi que des infrastructures permettant un accès et une gestion durables de l'eau et des sols. Les membres du CGP montrent des connaissances sur les techniques AIC telles que la fertilisation (par l'utilisation du fumier), la production et l'utilisation des biopesticides, apprises lors des 24 formations des CGP réalisées par les techniciens du projet jusqu'à présent.
67. Cependant, dans le cadre de la dernière supervision, un déficit de connaissance des bénéficiaires sur les techniques de compostage a été observé. À cet égard, le projet prévoit, d'ici la fin de 2024, l'organisation d'une formation spécifique sur les techniques de compostage pour les CGP et CGB des trois régions cibles. Cette formation sera gérée par l'UGP du Projet et destinée aux agronomes des ONG nationales (Kafó et Tiniguena), qui seront ensuite responsables de la formation des ONG locales et des bénéficiaires sur le terrain.

68. Pour renforcer les connaissances en matière d'AIC, le projet prévoit également la création d'un Champ École Paysan (CEP) dans chacun des 8 secteurs d'intervention. Cette activité progresse lentement en raison du retard dans la signature de la convention prévue pour 2024 entre l'UGP du Projet et l'INPA, qui sera responsable de la mise en œuvre et du suivi de l'activité.
69. En outre, suivant les recommandations fournies lors de la dernière mission, le projet a identifié des consultants locaux pour rédiger des manuels techniques en langue créole destinés aux membres des CGP et CGB, afin de diffuser et renforcer la connaissance des pratiques d'AIC promues par le projet.
70. En ce qui concerne la capacité des CGP et CGB à gérer les infrastructures d'eau fournies par le projet (puits, citernes, canalisations, digues), les différents groupes semblent mettre en œuvre des mécanismes de gestion durable des équipements, ce qui représente un résultat fort pour la résilience climatique non seulement des ménages bénéficiaires, mais aussi de leurs communautés entières. En outre, la mise en œuvre du cofinancement du Fonds d'Adaptation (FA), prévu pour la fin de 2024, renforcera les activités de récupération des terres dégradées, la construction de digues de rétention et de citernes de stockage de l'eau, de forages pompés et de systèmes d'irrigation dans les périmètres des îles Bijagos.
71. Dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles en matière d'adaptation aux changements climatiques, le projet prévoit d'ici la fin de 2024 l'organisation d'une formation destinée aux Directions Régionales de l'Agriculture de Quinara, Tombali et Bolama, et ouverte à la participation des ONG nationales (Kafó et Tiniguena), qui seront à leur tour responsables de la formation des ONG locales.
72. Toujours dans le cadre du renforcement des capacités institutionnelles, grâce au cofinancement du FA, le Projet soutiendra l'Institut National de Météorologie (INM) dans l'acquisition d'équipements et/ou d'outils nécessaires à la réalisation de travaux techniques de collecte d'informations climatiques dans les différentes zones pédoclimatiques des secteurs d'intervention du Projet afin d'améliorer les stratégies d'adaptation des populations locales.
73. Pour finir, en 2024, le projet a distribué 40t de riz de mangrove avec un germoplasme amélioré pour augmenter la banque de semences, et a acquis 10t supplémentaires de semences de base qui seront ensuite introduites dans les bas-fonds à réhabiliter sur les îles Bijagos, ce qui vise à renforcer la résilience climatique des productions locales.

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<b>Renforcement des capacités institutionnelles des partenaires du projet en matière d'adaptation aux changements</b>  Finaliser la rédaction des TdR de l'activité afin de la mettre en œuvre avant fin 2024.	UGP	12/2024
<b>Création de Champs École Paysan (CEP) pour renforcer les connaissances des bénéficiaires du CGP et CGB sur les techniques d'AIC</b>  Finaliser la signature de la convention avec l'INPA pour commencer la préparation de l'activité sur le terrain.	UGP INPA ONG locales	12/2024
<b>Rédaction de guides techniques sur la production agro-écologique pour les cultures horticoles (pour le CGP) et les rizeries (pour le CGB) en langue créole locale.</b>  Finaliser le processus de contractualisation de techniciens locaux pour la rédaction de manuels techniques en créole.	UGP	03/2025

## b. Durabilité et transposition à plus grande échelle

**Institutions et participation à l'élaboration des politiques**

**Note: 4**

**Notation précédente: 4**

### Justification de la note

74. Le PADES soutient les institutions étatiques, aux niveaux central et régional, en alignant ses actions sur les politiques nationales d'alphabétisation, d'infrastructures hydrauliques et d'accès aux semences. En partenariat avec la DGR et la DGIT, il bénéficie d'un appui technique pour le suivi de projets tels que la réhabilitation et la construction de barrages, digues sur les rizières, puits, forages, clôtures de périmètres maraîchers et pistes rurales. Ces pratiques sont partagées avec les cadres ministériels, enrichissant ainsi les espaces de concertation régionale et nationale.

### Principaux problèmes

75. La réhabilitation des pistes rurales est cruciale pour faciliter le transport de biens et de personnes, soutenant ainsi les activités économiques locales. L'initiative menée avec les CITEP, qui implique les villageois dans l'entretien des pistes, pourrait être renforcée par un soutien accru du Ministère pour assurer un suivi régulier et un entretien durable de ces infrastructures ainsi qu'une institutionnalisation dans les stratégies politiques.

<i>Action convenue</i>	<i>Responsabilité</i>	<i>Date convenue</i>
<b>CITEP et durabilité</b> Organiser un atelier sur les CITEP et leur durabilité avec les directions techniques du Ministère	Responsable Infrastructure	06/2025

**Établissement de partenariats**

**Note: 4**

**Notation précédente: 4**

**Justification de la note**

76. Le PADES a su construire un réseau de partenaires étatiques et non étatiques (vingtaine de partenaires), couvrant de nombreux secteurs clés comme les infrastructures, l'agriculture, la gestion des bassins versants, la recherche, l'alphabétisation, la commercialisation et le renforcement des organisations paysannes. Ce réseau contribue aux avancées du projet, ainsi qu'à la durabilité des activités. La diversité de ces collaborations nécessite une planification minutieuse, en particulier pour définir les mandats, élaborer les termes de référence (TDR) et établir des conventions-cadres et des conventions annuelles. En 2024, les conventions avec les entités étatiques ont été signées tandis que celles avec les ONG, déjà élaborées, sont prévues d'ici fin Novembre.

**Principaux problèmes**

77. Le projet repose sur un partenariat avec des ONG nationales aux compétences variées mais inégales. Ce choix stratégique, bien qu'important, nécessite du temps pour renforcer les capacités locales. La dynamique de partenariat en cascade du PADES engage les partenaires à chaque étape, exigeant une coordination rigoureuse, une définition claire des mandats et une cohérence entre les activités. Les ONG de proximité jouent un rôle crucial dans l'animation, la mobilisation et le renforcement des capacités des organisations de producteurs, tout en suivant les activités d'alphabétisation et en participant aux travaux des partenaires techniques. Des ONG d'accompagnement comme KAFO et TINIGUENA apportent un soutien technique et managérial, facilitant la communication et la capitalisation des bonnes pratiques. Néanmoins, le retard dans la signature des conventions avec les ONG a perturbé cette dynamique. Certaines ONG ont réussi à maintenir leur présence sur le terrain grâce à leurs fonds propres ou à des avances de trésorerie. Il est recommandé d'établir un plan de formation rigoureux et un suivi des connaissances acquises pour renforcer les ONG de proximité, en intégrant des évaluations régulières des compétences. Une évaluation interne rapide permettra d'identifier les ONG à retenir pour un partenariat durable.

78. Le partenariat prévu en 2024 avec le QNCOCPA/ROPPA a été reporté. Pour 2025, il est proposé de créer une convention unique pour les projets REDE et PADES au sein du bureau pays. Les résultats du partenariat REDE seront évalués en 2024 afin d'envisager une convention plus ambitieuse, visant à renforcer la plateforme nationale et les structures locales. Des espaces d'échanges entre fédérations nationales pourraient également être établis.

79. Les directions régionales agricoles, infrastructures, eaux et forêts devraient contribuer au suivi, au contrôle qualité et au recueil d'informations sur le terrain. Dans le cadre des conventions, des missions de suivi des réalisations techniques et des formations pour les cadres des ONG étaient prévues. Bien que la collaboration avec les ONG soit généralement positive, des confusions subsistent entre les mandats des directions régionales et ceux des ONG, notamment pour le public recevant la formation agricole. Les informations sur les activités des comités et fédérations d'agriculteurs sont limitées, et le bilan de la campagne de semences en termes de rendement est peu documenté. En outre, ces directions manquent de partenaires techniques et financiers en dehors du PADES.

80. Pour renforcer la cohérence et l'efficacité du réseau de partenariats du PADES, plusieurs actions sont recommandées

<i>Action convenue</i>	<i>Responsabilité</i>	<i>Date convenue</i>
<b>Anticiper les conventions</b> Préparer et signer les conventions cadres et annuelles de 2025 dès le début de l'année pour une meilleure planification	Coordonnateur	12/2025
<b>Créer un espace d'échange formel :</b> Instaurer un dialogue régulier entre les ONG locales, nationales et l'équipe projet, afin d'améliorer la transparence et la coordination, et organiser des ateliers périodiques pour développer des stratégies axées sur les résultats	Resp Ingénierie Sociale	
<b>Améliorer la remontée d'informations</b> Assurer un retour d'informations fiable et actualisé par les ONG et les comités locaux pour fournir au Ministère des données précises sur les réalisations.	Agronome et Resp Ingénierie Sociale	

**Capital humain et social et autonomisation**

**Note: 5**

**Notation précédente: 5**

**Justification de la note**

Le projet vise à renforcer durablement les structures locales (CCP, CCB, CITEP, EA) en assurant une gestion efficace des

81. Le projet vise à renforcer durablement les structures locales (CGB, CCF, CHER, FA) en assurant une gestion efficace des investissements et en soutenant des activités sociales (caisse de résilience). L'alphabétisation avec 14 centres, 700 apprenants, principalement des femmes ont renforcé la capacité et l'autonomie de ces dernières. Des formations abordent des compétences techniques, de gestion financière et des aspects organisationnels, suivant un modèle en cascade, garantissant des résultats pérennes. Les ONG de proximité jouent un rôle clé dans la formation et la structuration des groupes, avec le soutien de deux ONG d'accompagnement. Des limites en ressources humaines et logistiques ont ralenti la mise en œuvre des plans de formation, nécessitant un suivi pour évaluer les progrès.

### Principaux problèmes

82. Le projet a mis en place divers comités, mais il est essentiel de veiller à éviter les conflits entre les activités de certains comités et les doublons. Il est donc recommandé de clarifier les rôles, mandats et liens entre les différents comités au sein du territoire, tout en précisant les enjeux de durabilité pour chacun d'eux.
83. La structuration des différentes organisations et comités locaux demeure fragile. Un travail de proximité et des compétences en ingénierie sociale sont nécessaires, actuellement réalisés par les ONG locales. Ce processus doit se poursuivre avec un renforcement graduel des compétences et un suivi attentif. Il est suggéré d'adopter une approche par étapes, en définissant des jalons clairs tels que la réalisation des formations, la réalisation des activités par les comités eux-mêmes, l'évaluation et le recyclage. Ces étapes sont cruciales pour garantir une structuration durable.
84. Bien que la plupart des comités et organisations de producteurs aient progressé en termes de structuration, collecte des cotisations et réalisation de services, elles ne sont pas encore institutionnalisées. L'absence de statuts, de règlements internes et de comptes bancaires est un obstacle. Il est néanmoins nécessaire d'évaluer le niveau de maturité de ces structures avant de progresser vers leur institutionnalisation.
85. Un autre aspect à renforcer est la transparence et la redevabilité. Les comités collectent des cotisations pour financer certains services, tels que l'entretien des infrastructures hydrauliques et des périmètres maraîchers. Pour instaurer la confiance avec les villageois et éviter les conflits, il est essentiel d'intégrer la notion de redevabilité par la réalisation de rapports réguliers et la tenue d'assemblées pour rendre compte aux villageois.
86. En outre, la consolidation sociale est un processus qui exige du temps, de la persévérance et des ajustements constants. Au-delà des actions des ONG, il est crucial de favoriser la montée en compétences des organisations paysannes, qui seront les véritables acteurs du changement durable. Des réflexions doivent donc être menées avec les coordinations paysannes nationales, notamment sur la durabilité des comités locaux.
87. Enfin, des liens étroits entre tous les partenaires, ainsi qu'une communication efficace et un partage régulier d'informations, sont essentiels pour renforcer la cohésion et l'efficacité du projet. Le suivi des activités d'ingénierie sociale réalisées par les ONG locales devra, au cours des deux prochaines années, être coordonné par un responsable en ingénierie sociale, dont le recrutement est en cours. Une fois cette personne intégrée à l'équipe, elle devra rapidement se former et assurer le suivi des actions d'ingénierie sociale.

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<b>Renforcement organisationnel</b> Confirmer le renforcement organisationnel de proximité avec la signature de toutes les conventions avec les ONG, suivre les partenariats, les résultats accomplis par les différents comités locaux.	Coordinateur	12/2024
<b>Evaluation du travail réalisé par les ONG</b> Évaluer le travail réalisé par les ONG en fin d'année et anticiper les conventions 2025 avec des objectifs de résultats clairs en termes de structuration selon le niveau de maturité des organisations. Veiller à intégrer dans les résultats des notions de redevabilité.	Coordinateur et Resp Ingénierie Sociale	02/2025
<b>Elaboration de document</b> Élaborer un document reprenant tous les comités, leurs mandats, leurs liens et des pistes de durabilités pour chacun d'entre eux.	Responsable Ingénierie Sociale	02/2025
<b>Organisation d'échanges</b> Organiser des échanges réguliers et un atelier national avec les différentes Plate Formes paysannes sur la durabilité des différents comités locaux	Responsable Ingénierie Sociale	06/2025

**Qualité de l'engagement et retour d'information du groupe cible du projet**

**Note: 4**

**Notation précédente: 4**

### Justification de la note

88. La qualité de l'engagement des bénéficiaires est plutôt satisfaisante. Le groupe cible principal du PADES se compose de

riziculteurs et de producteurs maraîchers utilisant des sites réhabilités, tels que les mangroves et les bas-fonds. Avec l'appui des ONG partenaires et des groupements territoriaux, le PADES vise à atteindre au total 45 000 bénéficiaires directs, dont 40% de femmes et 42% de jeunes. Les Comités de Développement Intercommunal et Territorial (CDIT) jouent un rôle essentiel en liant les activités réalisées par les différents comités et en rendant compte aux villageois. Depuis septembre, un consultant international travaille sur l'élaboration et la mise en application d'un mécanisme formel pour la gestion des plaintes, et retour d'information sur les activités du projet.

### Principaux problèmes

89. L'équipe projet devait mettre en place des Enquêtes Rapides de Bénéficiaires (ERB) concernant les activités mises en œuvre. Toutefois, en raison de la charge de travail importante de l'équipe de suivi et évaluation, ces enquêtes n'ont pas pu être réalisées. Pour remédier à cela, il est recommandé de renforcer l'équipe et d'alléger leur charge de travail afin de programmer ces enquêtes dans les plus brefs délais, tout en établissant un mécanisme de gestion des plaintes.

<i>Action convenue</i>	<i>Responsabilité</i>	<i>Date convenue</i>
<b>Mécanisme de gestion des plaintes</b> Mettre en place les enquêtes rapides de Bénéficiaires et finaliser l'établissement du mécanisme de gestion des plaintes.	UCP Responsables filiales	02/2025

**Adaptabilité des prestataires de services**

**Note: 4**

**Notation précédente: 4**

### Justification de la note

90. Cette mission confirme le constat de juin dernier sur le bon niveau d'adaptabilité des prestataires de services (ONGs Nationales et Locales). La dynamique actuelle de mise en place des conventions pluriannuelles (2 ans) a été lancée et va permettre d'améliorer significativement leur planification et éviter ou réduire les risques de suspension des activités. Les Directions déconcentrées impliquées dans le projet apportent un appui technique significatif malgré les difficultés administratives pour leur mobilisation et pour la formalisation des conventions.

### Principaux problèmes

91. Le problème de l'annualité des conventions de financement (1er janvier au 31 décembre) est en cours de résolution. Toutefois, les retards mis dans la signature des conventions et le déphasage induit avec les périodes culturelles impactent significativement et négativement le résultat du projet.

<i>Action convenue</i>	<i>Responsabilité</i>	<i>Date convenue</i>
<b>Contractualisation ONG Partenaires et structures étatiques</b> Accélérer les dernières conventions en cours de renouvellement.	UCP Responsables filiales	12/2024

**Gestion de l'environnement et des ressources naturelles**

**Note: 3**

**Notation précédente: 4**

### Justification de la note

92. Le programme de protection des berges et bassins versants (BV) est stabilisé au reboisement de 323 ha en consolidation, aucun progrès n'a été réalisé dans le cadre de la protection de 2000 ha de BV et de 1.000ha de berges dans les rizières de mangroves. Tout en se projetant de passer à 2 000 ha de BV et 11 000 ha de berges au total, le projet coordonne, avec les partenaires DGFF et l'IBAP, le développement de modèles pour la cartographie géoréférencée des zones d'intervention dégradées en vue de leur reforestation. Ces modèles de collecte de données seront intégrés dans le SS&E du Projet. En vue d'accélérer la mise en œuvre de ce programme, le projet a engagé un consultant international depuis septembre, qui sera renforcé par un consultant national dont le recrutement est en cours.

### Principaux problèmes

93. Depuis la dernière mission, les réalisations dans le cadre du programme de protection des berges et bassins versants se trouvent en phase de consolidation. Le passage à l'échelle est freiné avec le retard accusé dans la signature de la convention opérationnelle pour 2024 entre l'UGP et la DGFF, responsable de l'implémentation et du suivi de l'activité. Ce retard, comme pour d'autres conventions avec les partenaires du projet, est dû aux délais administratifs imposés par les mécanismes de passation des marchés internes au FIDA. Pour les conventions de 2025, le projet a déjà pris des mesures pour modifier ces mécanismes afin de limiter les retards.
94. Bien que la convention pour 2024 n'ait pas encore été signée, l'UGP et la DGFF ont défini un plan de travail pour la cartographie géo-satellitaire des zones de bassins versants à préserver dans le cadre du Projet. Sur la base des diagnostics d'aménagement et de gestion territoriale produits par les ONG partenaires Kafó et Tiniguena, 24 zones de bassins versants de rizières de mangrove ont été identifiées dans les régions de Quinara et Tombali. La DGFF a déjà commencé le travail de cartographie géo-satellitaire de 4 de ces zones, qui permettra d'identifier et de calculer le nombre d'hectares nécessitant une reforestation.
95. En ce qui concerne le PTBA 2025, la cartographie de 14 autres zones de bassins versants de rizières de bas-fond dans les

régions de Quinara et Bolama-Bijagos, est prévue.

96. Dans le cadre de l'activité de protection de 1.000 ha de berges des rizières de mangrove, une convention avec l'IBAP est en cours de mise en œuvre pour réaliser des réunions communautaires, le relevé écologique et la cartographie avec l'utilisation de drones de 4 sites de rizières (2 modernes, 2 traditionnelles), où le projet a identifié des problèmes de dégradation de l'écosystème de mangrove en raison de la pression anthropique exercée par les producteurs.
97. Ces opérations de cartographie ne sont pas seulement essentielles pour identifier les zones de protection et de reforestation éventuelle des berges et bassins versants du projet, mais elles représentent également une première étape dans la définition d'un modèle de collecte de données environnementales à intégrer dans le SS&E du Projet, comme demandé par les recommandations précédentes. Cependant, ce SS&E environnemental ne pourra pas être fiable s'il n'est pas intégré, dans les conventions (DGFF et IBAP) et dans le PTBA 2025. De plus, un plan de restauration des zones de bassins versants et des berges de mangroves dégradées sera développé. Ce plan devra mentionner le nombre d'hectares à restaurer, le nombre de plants à planter (détaillé par type) et la méthodologie utilisée. Il devra être mis en œuvre dès 2025.
98. En accord avec les recommandations précédentes, un consultant environnemental international a été engagé dans le cadre du programme FIDA en Guinée-Bissau pour suivre la mise en œuvre de la composante environnementale, en particulier en ce qui concerne les résultats attendus du cofinancement du FA, qui devrait entrer en vigueur d'ici 2025.
99. Le soutien du consultant international a également servi à rédiger les TdR pour le recrutement d'un consultant national en environnement responsable de soutenir les projets REDE et PADES dans la supervision des techniciens des ONG de mise en œuvre et les institutions partenaires sur les mesures d'atténuation environnementales identifiées par les PGESC des projets et les activités de la composante environnementale lors de sa mise en œuvre sur le terrain. Les TdR pour le recrutement du consultant national en environnement ont été rédigés et sont actuellement en cours d'évaluation par le FIDA.

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<p><b>Finalisation du processus de recrutement du consultant environnemental national</b></p> <p>Recrutement d'un consultant environnemental spécialisé en GRN, gestion de l'eau et des sols, afin de soutenir les activités de la composante environnementale au niveau du programme FIDA en Guinée Bissau. Avancer avec le processus de recrutement d'un consultant environnemental national à travers l'approbation des TdR et les entretiens des candidats.</p>	FIDA	01/2025
<p><b>Définition d'un modèle de collecte de données environnementales à la disposition du SS&amp;E</b></p> <p>Établir avec les partenaires institutionnels (DGFF et IBAP) et les prestataires de services (ONG) une stratégie de collecte de données environnementales (hectares de zone d'intervention, géoréférencement, etc.) à intégrer dans le SS&amp;E du projet. Priorité: Introduire dans les conventions 2025 avec la DGF et l'IBAP: visites semestrielles des zones d'intervention du projet pour le suivi des activités et le géoréférencement des zones reboisées/manquantes.</p>	UGP DGFF, IBAP, ONG Nationales, ONG locales	03/2025
<p><b>Définition d'un modèle de collecte de données environnementales à la disposition du SS&amp;E</b></p> <p>Intégration dans les conventions avec DGFF et IBAP et dans le PTBA 2025, d'un plan de restauration de bassins versants et berges incluant le nombre d'hectares à restaurer, et en indiquant le nombre de plants à planter (détaillé par type) et la méthodologie utilisée</p>	UGP	

**Stratégie de retrait**

**Note: 4**

**Notation précédente: 4**

#### **Justification de la note**

100. Les documents de travail issus des ateliers de Juin et juillet sur la définition des actions de pérennisation, la répartition des rôles et responsabilités entre les différents acteurs ont servi à l'élaboration du document de stratégie de retrait. L'approche fortement participative adoptée par le projet dans ce processus est très important. Il convient de rappeler que le projet intègre déjà plusieurs éléments de durabilité dans ses activités. En effet, des groupes de gestion locaux de ces infrastructures (CITEP, Association de gestion des rizières et des périmètres maraîchers, etc.) ont été mis en place, et feront l'objet de renforcement de capacités intensif.

#### **Principaux problèmes**

101. Comme indiquée au cours de l'atelier de juin, le document de stratégie intègre : la liste des activités à poursuivre, le détail des mécanismes de transfert de l'activité et des partenaires impliqués, un détail des moyens (financier, technique, etc.) nécessaires



à la continuation de l'activité ainsi que les éléments à mettre en place avant la fin du projet pour assurer la durabilité. Il s'agit maintenant de maintenir cette dynamique entre les différents acteurs et éviter que chaque entité travaille en vase clos. La priorité est de diffuser le document élaboré à ces acteurs, par la suite, des réunions régulières entre ces acteurs seront nécessaires.

102. Un autre aspect important de la mise en œuvre de cette stratégie de retrait est la structuration des différentes associations et comités de gestion et d'entretien des infrastructures pour leur officialisation et leur dotation en statut et règlement intérieur qui doit se faire suivant un processus fortement participatif et inclusif.

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<b>Stratégie de Retrait</b>  Diffusion du document de stratégie de retrait auprès de tous les acteurs concernés	UGP	12/2024

**Potentiel de reproduction à plus grande échelle** **Note: 4** **Notation précédente: 4**

**Justification de la note**

103. Cette mission confirme également le fort potentiel de reproduction des réhabilitations des rizières de mangrove, la diversification des revenus des ménages et l'amorce d'un système d'épargne/crédit à petite échelle à travers les caisses de résilience. Le PADES progresse dans le processus de réhabilitation de mangroves et de basfonds avec une augmentation des cibles du Projet, qui est à 24,797 ménages au 30 septembre 2024. Les mesures prises en termes de renforcement de la filière semences à travers les banques de semences, la diffusion de variétés de semences de riz plus résistantes aux eaux salées et aux pénuries d'eau, le bon développement des caisses de résilience sont à reproduire dans d'autres régions du pays.

**Principaux problèmes**

104. Pour assurer une effective répliation des bonnes expériences du PADES, en particulier dans la maîtrise de la gestion de l'irrigation et drainage des rizières de mangroves, le nombre de techniciens spécialisés en génie rural doit être augmenté. En effet, cette insuffisance en ressources humaine peut ralentir la reproduction des bons modèles du PADES.

105. Au-delà de ces difficultés, plusieurs activités expérimentées par le PADES peuvent être mises à l'échelle, surtout dans des conditions similaires. Celles-ci incluent les techniques de récupération des sols dégradées pour la riziculture en zones de mangrove, le partenariat avec les services techniques pour l'adoption des semences adaptées aux conditions climatiques et écologiques, ou encore le désenclavement des zones de production par le développement des infrastructures de transport maritimes et terrestres (réhabilitation de pistes rurales, acquisition de bateaux), entre autres.

106. Par rapport à l'engagement pour la durabilité, le PADES soutient particulièrement les organisations communautaires (CDIT, CITEP, CGB) qui participent directement dans la mise en œuvre des activités, et qui jouent le rôle de suivi et d'entretien des ouvrages. Un levier fort du renforcement de capacités des institutions rurales est le programme d'alphabétisation fonctionnelle des groupements de femmes, qui entreprennent en même temps des activités économiques carburées par l'accès au crédit à travers les caisses de résilience.

**c. Gestion du projet**

**Qualité de la gestion du projet** **Note: 4** **Notation précédente: 4**

**Justification de la note**

107. La qualité de la gestion du projet est plutôt satisfaisante. L'Unité de Gestion (UGP) s'efforce d'assurer que les fonctions clés soient pourvues en permanence. Elle a le plus souvent recours aux consultants afin de résorber le déficit, en attendant la fin du processus de recrutement déjà amorcé du personnel complémentaire. Les activités de planification annuelle sont matérialisées à travers l'élaboration du PTBA qui se déroule dans le calendrier prévu. Le plan de suivi de la mise en œuvre se base sur le cadre logique intégré au logiciel RUCHE. Il est prévu de consulter le Comité de Pilotage pour la validation du PTBA avant l'approbation du FIDA. En outre, l'UGP tient des réunions hebdomadaires de coordination avec le staff, et possède un calendrier de rencontres régulières avec les PMO.

**Principaux problèmes**

108. Le projet PADES est plutôt bien géré. La coordination assure le fonctionnement continu afin d'éviter toute rupture dans les opérations de mise en œuvre. Le PTBA est élaboré dans le calendrier établi, et le processus est participatif avec des consultations élargies aux acteurs et au Comité de Pilotage. Les outils de gestion comme les réunions de coordination, les rapports de suivi de l'avancement des activités, ainsi que les audits annuels, sont en place. L'UGP reste active sur les demandes d'avis de non-objection (ANO), même si le processus nécessite quelques améliorations.

109. Le besoin d'amélioration du processus de planning et d'approbation du flow des demandes d'avis de non-objection est d'autant plus pertinent que la gestion des conventions avec les PMOs devient de plus en plus problématique. En effet, sur recommandation des missions précédentes, les signatures des conventions devraient être conditionnées à la conduite d'études socio-économiques concluantes. Les conventions étant annuelles, cette condition a sérieusement alourdi le processus de renouvellement et retardé plusieurs travaux. Aussi, la RMP a recommandé de procéder à des conventions pluriannuelles avec

des options d'évaluation annuelle de performance avant tout renouvellement. Cette disposition s'appliquerait plutôt sur la période de 2025-2026. En attendant, des difficultés de parcours font qu'aujourd'hui près d'une dizaine de conventions sont toujours en instance de renouvellement pour 2024, et dont la régularisation nécessitera des solutions de compromis de part et d'autre.

110. L'approche programme-pays démarrée en juin, nécessite également des efforts supplémentaires de réorganisation de la structure actuelle de la coordination. Désormais, une seule coordination centrale est créée et se charge de la gestion des deux projets. Toutefois, les deux projets se situent à différents niveaux en termes d'avancement et de performance. Le PADES est sorti de la zone des projets à risque et se porte nettement mieux en ce moment. Quant au REDE, il est dans une situation critique et doit être restructuré, étant privé de personnel et de ressources financières. Le rapprochement entre les deux nécessite la mutualisation des efforts d'une partie du personnel actuel sur le PADES. Le processus de recrutement du personnel complémentaire est lancé, et dont la première partie est prévue de s'achever en fin 2024 pour une prise de fonctions envisagée pour Janvier 2025.

111. **La mission recommande d'accélérer le processus de recrutement du personnel clé en cours, et de s'assurer que celui-ci prenne fonction en janvier afin d'éviter d'user les capacités et performance du projet PADES.**

112. Dans l'urgence, la coordination gère la transition avec l'appui des ATI. Ainsi, les fonctions de RAF sont assurées en ce moment par un assistant technique international qui travaille sur les 2 projets dans le cadre du programme-pays. Il en est de même que pour les postes de Responsable Passation de Marchés, et éventuellement du suivi-évaluation. A ceux-ci s'ajoutent 3 cadres mis à disposition par le biais du MADR. Le nouvel organigramme est en construction et prévoit que le Coordonnateur National placé sous l'autorité directe du MADR et du Comité de Pilotage, sera responsable de l'exécution des projets REDE et PADES. Il aura sous sa supervision 4 départements dont : (a) la passation des marchés, ((b) le suivi et évaluation, (c) la gestion financière et (d) le département des opérations techniques, en plus du personnel d'appui. Outre le problème lié aux ressources humaines, la transition doit également régler la question de la délocalisation du siège de la coordination nationale hors de la capitale Bissau. Celle-ci est une décision politique prise dans la foulée de l'instauration de l'approche programme-pays.

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<b>Recrutement du personnel complémentaire</b>  Accélérer le processus de recrutement du personnel clé en cours, et de s'assurer que celui-ci prenne fonction en janvier	UGP	12/2024
<b>Renouvellement et régularisation des conventions avec les PMOs</b>  Discuter les modalités de renouvellement et régulariser les conventions avec les Partenaires de Mise en Œuvre (PMOs) conformément aux procédures de passation de marchés	UGP	12/2024

**Gestion des savoirs**

**Note: 4**

**Notation précédente: 4**

#### **Justification de la note**

113. En juin 2024, une mission d'Assistance Technique Internationale (ATI) a été réalisée pour renforcer la gestion des savoirs et la communication, visant à améliorer le partage des connaissances issues des projets REDE et PADES et accroître la visibilité des investissements du FIDA. Un plan de communication et de gestion des savoirs a été proposé au Coordonnateur National, répondant à une recommandation clé de la RMP pour structurer le programme-pays dans ces domaines. La mise en œuvre effective de ce plan interviendra dès le recrutement du personnel dédié. En attendant, le projet poursuit sa visibilité via ses plateformes en ligne et réseaux sociaux : [site web REDE](https://rede-bissau.org), X (@PadesRede) et Facebook (Rede Pades Bissau).

#### **Principaux problèmes**

114. Depuis 2019, le projet PADES a mis en place une stratégie de gestion des savoirs, avec un plan d'actions initial prévu jusqu'en 2021. Dans le cadre du PTBA 2024, plusieurs initiatives ont été lancées : production de films documentaires, reportages photo, diffusion d'activités et enseignements tirés. Le projet collabore avec des universités et des Centres Écoles de Formation Agricole (CEFA), notamment à Buba. Deux études de cas sont menées sur la riziculture en mangrove et la gestion des périmètres horticoles, ainsi que deux vidéos didactiques et films documentaires. En communication, PADES dispose d'un site web, est actif sur Facebook et X, et partage des articles promotionnels.

115. Le plan de gestion des savoirs doit être actualisé pour les deux dernières années du projet, avec des plans d'action annuels adaptés aux étapes des projets et incluant un volet communication. La capitalisation reste limitée : l'équipe du PADES doit définir les thématiques prioritaires et les méthodes de traitement adéquates. Un atelier de renforcement des capacités sur la gestion des savoirs pour toutes les parties prenantes est prévu d'ici fin 2024. En 2025, des ateliers permettront d'approfondir ce travail de capitalisation.

116. Pour renforcer la communication, un point focal chargé de gestion des savoirs sera recruté avant fin 2024. Afin d'assurer une visibilité optimale des investissements du FIDA, la RMP a recommandé la fusion des sites web du PADES et du projet REDE, intégrant photos, récits de vie et contenus dynamiques.



<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<b>Communication</b> Assurer la mise en œuvre du plan de communication Fusionner les sites Web	AT (Plan de Com) Resp Communication (Mise en œuvre)	02/2025
<b>Gestion des savoirs</b> Définir des thèmes prioritaires de capitalisation et organiser des ateliers de partage d'expérience. Élaborer des notes autour de ces thématiques.	Resp S&E	12/2025

**Utilisation optimale des ressources**

**Note: 4**

**Notation précédente: 4**

#### Justification de la note

117. L'estimation de l'utilisation optimale des ressources du projet est satisfaisante. L'exercice se base sur les coûts de production rapportés aux investissements réalisés au cours de l'année. L'exécution du PTBA dénote qu'il a coûté au projet 7,971.41 USD pour réaliser des investissements équivalents à USD 11,970.22. Ce qui signifie que chaque dollar dépensé en termes de coût a permis de réaliser l'équivalent de 1.5 dollars d'investissement. Cette tendance confirme l'accélération de la mise en œuvre des activités structurantes entre la supervision de juin et la présente mission. Les investissements sont pour la plupart des réhabilitations d'infrastructures hydroagricoles, des aménagements de périmètres maraichers ou encore des pistes rurales reliant des zones de production aux marchés.

#### Principaux problèmes

- **Examen de l'utilisation optimale des ressources**

118. Dans le cadre de l'exécution du PTBA 2024, le projet a mené plusieurs gammes d'activités structurantes incluant des réhabilitations de rizières de mangroves et de basfonds, des aménagements de périmètres maraichers, des études de bassins versants, des acquisitions de semences améliorées, d'équipements et matériels agricoles et de transport fluvial (bateaux), de réhabilitations de pistes rurales reliant les zones de production aux marchés, pour ne citer que quelques-unes. Ces activités combinées avec le paquet de renforcement de capacités, ont valu au PTBA l'équivalent de 11,970.22 USD (composante A et B). Le coût d'approche en termes de ressources humaines et logistiques (composante C) était équivalent à 7,971.41 USD.

119. Le ratio coût/ investissement de \$1 pour \$1.5 indique que le projet a été efficace dans l'utilisation des ressources. Cette performance est certainement le résultat de l'efficacité dans le processus cumulé de bonnes pratiques de gestion et de passation des marchés, réalisant des économies d'échelle dans les acquisitions. Les aménagements hydroagricoles et les réhabilitations d'infrastructures rurales sont à haut potentiel d'impact sur le long terme. Le retour sur investissement plus souvent à deux chiffres, est garanti sur le court et moyen termes. Pour s'assurer de la durabilité et de l'appropriation, le projet a passé des conventions en matière d'ingénierie sociale avec des partenaires de mise en œuvre habituels.

120. Cette tendance à l'économie d'échelle se confirmera davantage lorsque le projet arrivera à respecter son programme d'investissement avec des travaux en cours de démarrage et des conventions en renouvellement. En outre, le contrôle qualité doit être assuré afin que la durée de vie des ouvrages et acquisitions puisse permettre le retour attendu sur les investissements. Toutefois, le déficit en ressources humaines en cette période de transition, et surtout l'éventualité de rupture due notamment à la gestion des contrats des ATI ou le temps de passation de services entre les ATI et les nouvelles recrues, pourrait créer un certain déséquilibre au niveau des opérations. Afin d'amoindrir ce risque, l'UGP doit faire preuve d'anticipation dans la gestion des contrats des consultants et d'un bon planning dans la prise de service du personnel recruté.

**Cohérence entre le PTBA et les activités menées**

**Note: 4**

**Notation précédente: 4**

#### Justification de la note

121. Le taux d'exécution physique du PTBA 2024 est d'environ 50% au 30/09/2024. Ce niveau d'avancement pourrait être jugé plutôt insuffisant dans les conditions normales de mise en œuvre. Cependant, en sachant que l'exécution dudit PTBA n'a commencé qu'en juillet et compte tenu des circonstances sous-jacentes, c'est plutôt une prouesse. Comme programmé dans le PTBA, les activités relatives à la production /productivité agricole ont été réalisées à hauteur de 45% ; celles relatives à la valorisation des aménagements et accès aux marchés ont été exécutées à 49% entre juillet et septembre 2024. Plusieurs conventions prévues avec des partenaires de mise en œuvre sont en instance de renouvellement au moment de la supervision. Pour d'autres, les travaux sont juste en démarrage.

#### Évaluation du PTBA

122. En juin 2024, au passage de la mission de supervision partielle, le PTBA 2024 n'avait pas encore connu un début d'exécution. Le projet continuait toujours avec la mise en œuvre des activités entamées sous le PTBA 2023. Cela s'est justifié par le fait que le programme de consolidation des acquis de la 1<sup>ère</sup> phase était toujours en cours. Le projet a ainsi mis à profit tout le premier semestre de 2024 pour boucler la transition entre la consolidation et le financement additionnel.

123. De juin à septembre 2024, le projet a commencé la mise en œuvre effective du PTBA 2024. En moins de six mois, le projet a

engagé 45% des activités dans le cadre de l'appui à la production et productivité rizicole et activités complémentaires ; 49% des activités relatives à l'appui à la valorisation des productions et accès aux marchés (respectivement les composantes A et B). Pour la coordination et renforcement institutionnel, le taux d'exécution se situe à 54%.

124. Le PTBA 2024 dans sa première mouture, avait été approuvé par le Comité National de Pilotage (CNP) en janvier, puis avait obtenu l'avis de non-objection du FIDA en février. Cependant, le premier semestre a été marqué par une série d'événements alors que le projet se trouvait engagé dans la consolidation de la 1<sup>ère</sup> phase. Le projet et l'ensemble de ses PMOs ont fait l'objet d'une évaluation externe de performance décidée par le FIDA qui a mené au non-renouvellement de plusieurs PMOs et d'une bonne partie du personnel. Ces événements ont fortement retardé l'approbation du plan de passation des marchés. De plus, l'ensemble des projets FIDA ont été placés sous une coordination unifiée.

125. A ce jour, malgré les avancées dans les efforts de restructuration, le programme-pays n'est toujours pas effectif et le processus de recrutement du personnel manquant est toujours en cours. En attendant, des consultants internationaux ont été recrutés pour assurer les fonctions stratégiques comme la passation des marchés ou encore la gestion financière. Également, le MADR a mis à disposition trois cadres des structures techniques de l'Etat, qui appuient le personnel clé existant du PADES. Outre ces arrangements, des solutions de relance du partenariat avec les ONGs de mise en œuvre ont été longtemps à l'étude avant de réussir à sceller les conventions.

126. A la suite de la mission de supervision partielle de juin, le projet est passé à la vitesse supérieure en révisant les ambitions du PTBA à la hausse à partir de juillet pour essayer de rattraper le retard. Le budget prévisionnel est ainsi passé de 6,9 millions USD à 7 USD millions équivalents. Le volume des activités programmées au PTBA est passé de 108 à 113 activités, toutes composantes confondues. Il a ainsi accéléré le processus de passation des marchés relatifs à la réalisation des études diagnostiques, au renouvellement des différentes conventions avec les ONGs partenaires, poursuivi les activités de renforcement de capacités des acteurs communautaires, et de parachever l'acquisition et la livraison de 3 bateaux.

#### **Performance du système de suivi-évaluation**

**Note: 4**

**Notation précédente: 4**

#### **Justification de la note**

127. La performance du système de suivi-évaluation (SE) du projet est jugée plutôt satisfaisante. En effet, le système de SE du PADES est globalement fonctionnel. Cependant, la plateforme de SE RUCHE qui a été retenue au niveau du programme-pays est encore largement sous-utilisée, se limitant à la mise à jour du PTBA et du cadre logique alors que cet outil pourrait servir d'aide à la planification et au suivi des activités que ce soit au niveau de l'UGP que des PMO. Par ailleurs, le système de SE ne rend compte que des produits et des activités, il faut accélérer le lancement de l'étude rapide sur les effets, ainsi que l'étude thématique sur le genre avant la fin de l'année et commencer à préparer les TDRs de l'étude finale début 2025.

#### **Évaluation du système de suivi-évaluation**

128. En plus des fonctions de consolidation des données et production de rapports, la plateforme dispose de modules pour gérer les programmes de missions et les calendriers des activités du personnel du projet et des partenaires de mise en œuvre. La RUCHE offre aussi la possibilité d'importer les données financières à partir du logiciel de gestion financière et possède également une fonctionnalité où les informations géolocalisées du projet peuvent être présentées sous forme de cartes. Enfin, un volet bibliothèque permet le partage et l'archivage des documents du projet qui sont aujourd'hui sauvegardés sur les ordinateurs personnels avec tous les risques que cela comporte. Malgré le fait qu'une formation ait déjà été donnée, l'utilisation de la plateforme reste circonscrite à la cellule de suivi-évaluation qui est déjà en sous-effectif. Afin de tirer le meilleur parti de cet outil d'aide à la planification et à l'atteinte des résultats, la mission recommande que tout le personnel utilise et renseigne chacun à son niveau les différents modules. Le personnel de la cellule de SE devait participer à une formation à Lomé en août dernier mais à cause d'une mauvaise planification ils n'ont pas pu y participer. Pour soutenir cet effort, une formation supplémentaire sera organisée en début d'année prochaine au profit de l'ensemble du personnel des deux UGP.

129. Le PADES, alors qu'il est mis en œuvre depuis plusieurs années ne dispose encore pas assez d'informations sur les indicateurs de deuxième niveau (effets). Une seule enquête rapide sur les effets a été menée en 2019. Sur le même modèle, une seconde enquête devrait être menée d'ici la fin de l'année ainsi qu'une autre enquête concernant les effets sur les questions liées au genre. La collecte de ces données doit être une priorité pour l'UGP afin que le projet puisse démontrer d'une manière fiable et documentée son efficacité sur les groupes cibles. Ainsi, dans l'optique de la préparation de l'achèvement, la mission recommande aussi que la cellule de SE commence à préparer les TDRs de l'enquête d'achèvement en utilisant le modèle présenté dans les « Directives du FIDA pour la mesure des indicateurs de base relatifs aux effets » en appui avec l'expert en SE du FIDA. Enfin, afin de disposer d'un outil visuel, la mission recommande également que les cartes développées au moment du DCP soient actualisées avec les différentes réalisations du projet. Le projet pourrait essayer de contacter l'expert qui les avait produites.

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<b>Module de la RUCHE</b> Renseigner, chacun à son niveau, l'ensemble des modules de la RUCHE (PTBA, SIG, programmes de missions) avant la prochaine mission de supervision.	UGP	04/2025
<b>TdRs enquête d'achèvement</b> Préparer les TDRs de l'enquête d'achèvement en utilisant le modèle présenté dans les « Directives du FIDA pour la mesure des indicateurs de base relatifs aux effets » en appui avec l'expert en SE du FIDA	Cellule de SE	05/2025
<b>Actualisation des cartes</b> Actualiser les cartes du DCP avec les différentes réalisations du projet (AHA par type, pistes, centres d'alphabétisation, CGP, CGB, CITEP, etc.)	Consultant en SIG/Cellule de SE	07/2025

**Exigences des normes sociales, environnementales et climatiques**

**Note: 4**

**Notation précédente: 4**

#### Justification de la note

130. Une formation sur les directives et les objectifs du PESEC a été dispensée aux techniciens de l'UGP PADES, aux institutions partenaires et aux ONG chargées de la mise en œuvre. En outre, un atelier a été organisé avec les partenaires du projet pour définir les étapes de mise en œuvre, de suivi et de supervision du PGESC. Les orientations du PGESC ont déjà été intégrées dans les TdR et les contrats à signer avec les partenaires institutionnels (AAAC, IBAP, DGFF) ainsi qu'avec les prestataires de services (ONG nationales et locales, entreprises de construction). Cependant, le respect de ces orientations dépend du recrutement d'un consultant environnemental national à intégrer dans l'équipe du projet.

#### Évaluation des PESEC

131. En septembre 2024, un atelier de formation sur les directives du PESEC a été organisé en présentiel avec la participation de l'UGP du projet, des techniciens des entités institutionnelles partenaires DGEDR, DGIT, DGFF et AAAC, ainsi que des ONG de mise en œuvre Tiniguena et Kafó. La formation a instruit et évalué les participants sur les 9 normes du PESEC afin de les orienter dans l'identification, l'évaluation et l'atténuation des risques sociaux, environnementaux et climatiques pouvant survenir durant les différentes phases de mise en œuvre du projet. Cette activité suit et satisfait l'une des recommandations fournies lors de la dernière mission.

132. L'UGP du projet a organisé dans le secteur de Catio un atelier pour définir les phases de mise en œuvre, de suivi et de supervision du PGESC afin de rendre opérationnelles certaines mesures d'atténuation de l'impact environnemental du projet. Il s'agit notamment d'actions de conservation et de gestion de l'eau et des écosystèmes par la protection des berges des bassins fluviaux, la restauration des mangroves en aval des rizières et la production et la distribution de semences de riz améliorées aux agriculteurs. À l'atelier ont participé les ONG partenaires du projet (nationales et locales) ainsi que les DRA des régions de Quinara, Tombali et Bolama-Bijagos. Cette activité suit et satisfait aussi l'une des recommandations fournies lors de la dernière mission.

133. Les orientations des PGESC ont été aussi intégrées dans les TdRs des conventions qui seront signées en 2024 et 2025 avec les partenaires institutionnels (AAAC, IBAP, DGFF, INPA) et les prestataires de services (ONG nationales et locales, entreprises de construction), ainsi que dans les diagnostics participatifs d'aménagement et de gestion territoriale qui ont été élaborés avec les bénéficiaires. Cependant, le respect de ces orientations à l'avenir dépendra du recrutement d'un consultant environnemental national à intégrer dans l'équipe du projet. Ce recrutement est prévu d'ici la fin de l'année 2024.

134. Un consultant environnemental international a été engagé pour rédiger un Mécanisme de Gestion des Retours d'information et Plaintes, l'activité est prévue entre décembre 2024 et janvier 2025 en dépendant du recrutement de deux consultants nationaux (un en environnement et l'autre en social) pour soutenir l'activité sur le terrain. Le même consultant international pourra soutenir le Projet dans la définition et la mise en œuvre d'un modèle de collecte de données environnementales à la disposition du SS&E.

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<p><b>Finalisation du processus de recrutement du consultant environnemental national</b></p> <p>Recrutement d'un consultant environnemental spécialisé en GRN, gestion de l'eau et des sols, afin de soutenir les activités de la composante environnementale au niveau du programme FIDA en Guinée Bissau. Avancer avec le processus de recrutement d'un consultant environnemental national à travers l'approbation des TdR et les entretiens des candidats.</p>	UGP	01/2025
<p><b>Définition d'un modèle de collecte de données environnementales à la disposition du SS&amp;E</b></p> <p>Établir avec les partenaires institutionnels (DGFF et IBAP) et les prestataires de services (ONG) une stratégie de collecte de données environnementales (hectares de zone d'intervention, géoréférencement, etc.) à intégrer dans le SS&amp;E du projet. Priorité : Introduire dans les conventions 2025 avec la DGF et l'IBAP : visites semestrielles des zones d'intervention du projet pour le suivi des activités et le géoréférencement des zones reboisées/manquantes.</p>	UGP DGFF, IBAP, ONG Nacionales, ONG locales	03/2025

#### d. Gestion et exécution financière

**Taux de décaissement acceptable**

**Note: 4.0**

**Notation précédente: 4**

##### Justification de la note

135. Le taux de décaissement était à 79,4% ce qui équivaut à une performance jugée « plutôt satisfaisante ».

##### Principaux problèmes

136. Lors de la mission de supervision, précisément à la date du 12/10/2024, les décaissements sur tous les financements extérieurs confondus totalisaient un montant de 24,07 millions USD, soit un taux élevé de 79,4%. Ce taux satisfaisant s'explique par le fait que depuis son entrée en vigueur en 2015, le PADES a bénéficié de huit (8) instruments financiers, dont 7 financements qui ont tous expiré et avaient été décaissés de façon quasi-totale, enregistrant un taux moyen de décaissement est de 98,96%. Les dépenses réalisées à date ont absorbé 27% du don, avec les catégories majoritairement structurées comme suit : charges récurrentes occupent 30% des dépenses réalisées (contre un taux prévu de 21%) ; la catégorie « consultance » représente 30% (contre un taux prévu de 26%), les dons et subventions sont à 16% (contre un taux prévisionnel de 9%) ; le génie civil 10% (contre une prévision de 35%). Plusieurs de ces catégories devraient faire l'objet de rationalisation des ressources par l'unité de coordination.

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<p><b>Amélioration du taux de décaissement des fonds FIDA</b></p> <p>Renforcement de capacité de l'équipe financière pour mieux s'approprier de la méthode de décaissement basée sur les rapports financiers intérimaires afin de soumettre des demandes d'avance de manière trimestrielle.</p>	RAF / Coordonnateur	07/2024
<p><b>Organiser toutes les réceptions relatives aux marchés, par un comité de réception composé de plusieurs types d'acteurs</b></p> <p>Organiser toutes les réceptions relatives aux marchés, par un comité de réception composé de plusieurs types d'acteurs : agents du Projet, agents du MAER, ONG d'encadrement, etc.).</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	Coordonnateur/RSE	12/2024

<p><b>Ajouter au format actuel des listes de distribution une colonne pour indiquer le numéro de carte d'identité nationale ou de carte d'électeur et son empreinte digitale</b></p> <p>Ajouter au format actuel des listes de distribution une colonne pour indiquer le numéro de carte d'identité nationale ou de carte d'électeur de chaque bénéficiaire de distribution de vivres, biens, intrants, etc. Ajouter à la signature de chaque bénéficiaire son empreinte digitale.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	<p>Coordonnateur/RSE</p>	<p>12/2024</p>
<p><b>Remettre au PADES un exemplaire de chaque bon de livraison effectuée auprès de chaque localité.</b></p> <p>Le PAM devra remettre au PADES un exemplaire de chaque bon de livraison effectuée auprès de chaque localité.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	<p>PAM/Coordonnateur/RSE</p>	<p>12/2024</p>
<p><b>Signature des listes de distribution par CDIT, Association Villageoise, ONG et 3 agents PADES</b></p> <p>Après chaque distribution, les représentants des trois entités suivantes doivent signer la liste pour attester de la véracité des informations liées à la distribution : CDIT, Association Villageoise, ONG. Les agents du PADES doivent valider chaque liste avec trois signatures requises: Responsable Ingénierie Sociale, Agronome et Responsable Suivi-Evaluation. Le Coordonnateur du PADES devra ensuite examiner tous ces documents et les valider puis les transférer au RAF pour prise en compte comme justificatifs pour la DRF.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	<p>Coordonnateur/RSE/RAF</p>	<p>12/2024</p>
<p><b>Organiser les réceptions relatives aux marchés par un comité de réception composé de plusieurs types d'acteurs : agents du Projet, agents du MAER, ONG d'encadrement, etc.)</b></p> <p>Acquisition des semences par le PADES Organiser les réceptions relatives aux marchés par un comité de réception composé de plusieurs types d'acteurs : agents du Projet, agents du MAER, ONG d'encadrement, etc.) Payer le fournisseur par virement bancaire ou signer un avenant pour changer les modalités de paiement.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	<p>Coordonnateur/RAF</p>	<p>12/2024</p>
<p><b>Rationaliser plusieurs catégories</b></p> <p>-Analyser les dépenses de consultance et les rationaliser au besoin ; -Effectuer des recrutements compétitifs afin de réduire les couts de consultance qui sont engagés en réponse au gap de compétences dans différentes spécialités nécessaires dans la mise en œuvre du programme pays</p>	<p>RAF</p>	<p>01/2025</p>

## Aspects fiduciaires

Qualité de la gestion financière

Note: 4

Notation précédente: 3

### Justification de la note

137. Suite à la recommandation issue de la supervision partielle de mai 2024, un assistant comptable a été recruté et est en fonction depuis juillet 2024. Aussi, un ATI vient en appui au SAF afin d'aider le projet à réaliser les activités critiques telles que les contrôles comptables et financiers, l'établissement des RFI, l'analyse budgétaire, l'établissements des états financiers, la gestion des requêtes provenant de l'équipe technique (PMD) et financière du FIDA (FMD).

### Principaux problèmes

138. **Personnel.** La structure organisationnelle du projet n'est pas optimale : Les postes d'auditeur interne et RPM sont à recruter. De plus, pour s'aligner a la vision de « programme pays » les projets doivent réorganiser et optimiser les ressources humaines afin de pallier le problème crucial de l'absence de ressources humaines spécialisées dans la gestion de projets. Ainsi, les projets

(PADES et REDE) partageront un coordonnateur, un RAF, un auditeur interne et un RPM. Les 3 derniers postes sont à recruter.

139. **Manuel de Procédures.** La révision du manuel de procédures financières et comptables est en cours. Le manuel doit être mis à jour pour prendre en compte le nouveau schéma des écritures comptables en conformité avec le nouveau référentiel comptable, à savoir l'Acte Uniforme relatif aux entités à but non lucratif (SYSCEBNL) en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, les procédures de décaissement basées sur les RFI, la comptabilisation de la contribution en nature des bénéficiaires, le suivi des avances des partenaires et les recommandations sur le contrôle interne issues de l'audit externe.

140. **Budgétisation.** Le PTBA 2024 a été transmis au FIDA le 14/02/2024 et non objecté le 18/02/2024. Cette est au-delà des directives du FIDA qui stipulent que la soumission doit se faire 60 jours avant la fin de l'année. Le logiciel comptable fournit un état de comparaison de budget contre les dépenses actuelles. Cependant, l'analyse de ces écarts n'est pas documentée. Le PTBA 2025 est en cours de finalisation et n'a pas encore été soumis au FIDA.

141. **Comptabilité.** Le logiciel comptable doit être paramétré pour produire des états financiers conformes au SYSCEBNL

142. **Flux de Fonds.** La trésorerie au 30/09/2024 se chiffre à 1 301 561 443 FCFA. Les avances à justifier s'élèvent à un montant de 2,1 milliards FCFA, dont les subventions aux organismes internationaux occupent la majeure partie (1,7 milliards FCFA) et proviennent du don additionnel (DSF No. 2000004361). Le compte d'attente présente un montant élevé de 65 millions FCFA que la mission porte à l'attention du SAF en vue de son apurement. La mission note le paiement de per diem de mission malgré l'absence de TDRs parmi les pièces justificatives.

143. **Gestion des Mises à Disposition de Fonds.** Les flux de fonds vers les Partenaires sont comptabilisés comme des avances et suivis à l'aide du logiciel comptable. Toutefois, pour une justification rapide de ces avances un suivi périodique et documenté devrait être fait par la comptabilité, un PV de contrôle devrait être établi. A partir du budget accordé au partenaire, le contrôle périodique doit pouvoir faire ressortir les dépenses (a) injustifiées, (b) insuffisamment justifiées, (c) inéligibles. Le résultat de ce processus de rapprochement (*Situation selon la comptabilité du projet vs Situation chez le partenaire*) doit être visée par le SAF du PADES et communiquée au partenaire pour régularisation.

144. **Contrôle interne.**

145. La mission note la présence d'une checklist (liste de contrôle) élaborée par l'ATI. Cependant, nous avons constaté que le contrôle des pièces justificatives par le SAF n'est pas matérialisé. Par ailleurs, le contrôle des pièces justificatives des dépenses par la mission a révélé que plusieurs pièces sont manquantes car elles ne sont systématiquement ajoutées au dossier relatif à la dépenses. Ainsi la mission s'interroge sur l'effectivité de la mise en application de la checklist.

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<p><b>Paieement des personnes physiques</b></p> <p>Les paiements, chèques et ordres de virement, doivent être établis au nom des entreprises émettrices des factures et non pas au nom de personnes physiques.</p>	COMPTABLE / RAF / Coordonnateur	07/2024
<p><b>Recruter un nouveau AAF et organiser une assistance technique au SAF</b></p> <p>Réorganisation du Service Administratif et Financier Recruter un nouveau AAF et organiser une assistance technique pour assurer l'application effective des tâches réparties entre la RAF, le Comptable et l'AAF.</p> <p>FMD ISM NOV-23: Un AAF a été recruté en Nov-2023 et la répartition des tâches entre le RAF, le Comptable et le nouveau AAF est en cours.</p> <p>SM JUNE 2024 / L'AAF a encore démissionner, reconduire</p>	Coordonnateur / RAF	10/2024
<p><b>Préparation du PTBA 2024</b></p> <p>Soumettre à l'avis de non-objection du FIDA, le PTBA 2024 au plus tard le 30 novembre 2023 et conclure les conventions avec les partenaires d'exécution au plus tard le 10 janvier 2024</p> <p>ISM DEC-23: PAS ENCORE SOUMIS AU 1 DEC 23, MAIS DEVRAIT L'ETRE EN DEC-23.</p> <p>SM JUNE 2024 / PTBA soumis en février 2024</p>	Coordo/RSE/RAF	10/2024

<p><b>Documenter l'analyse des écarts entre les dépenses réelles et les dépenses prévues par des PV</b></p> <p>Suivi budgétaire Documenter l'analyse des écarts entre les dépenses réelles et les dépenses prévues par des PV de réunions dédiées à cette analyse.</p> <p>FMD ISM NOV-23: PAS DE PROGRES.</p> <p>Non exécuter Reconduire au 31 décembre 2024</p>	<p>Coordonnateur/RAF/RSE</p>	<p>12/2024</p>
<p><b>Organisation du service administratif et financier (SAF)</b></p> <p>Réviser les fiches de poste du personnel du SAF afin d'obtenir une meilleure distribution des rôles entre le RAF, le Comptable et l'Assistant Administratif et Comptable</p> <p>ISM DEC-23: LES FICHES DE POSTE ONT ÉTÉ REVISÉES AVEC LA MISSION ET DOIVENT ÊTRE SOUMISES À L'ANO DU FIDA AVANT DEC-23</p> <p>SM JUNE 2024 / Reconduire la recommandation</p>	<p>RAF</p>	<p>12/2024</p>
<p><b>Elaboration des conventions de partenariat de mise en œuvre</b></p> <p>Préciser les références bancaires du partenaire dans les conventions et contrats de mise en œuvre.</p> <p>SM JUNE 2024 / Reconduire</p>	<p>RAF</p>	<p>12/2024</p>
<p><b>Gestion des stocks de carburant</b></p> <p>Justifier les consommations de carburant par des bons de sortie préalablement signés par le RAF conformément aux dispositions du manuel des procédures.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	<p>RAF</p>	<p>12/2024</p>
<p><b>Suivi de l'utilisation des véhicules du Projet</b></p> <p>Former les chauffeurs à l'utilisation des carnets de bord des véhicules et veiller à leur renseignement correct et régulier conformément aux dispositions du manuel des procédures.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	<p>RAF</p>	<p>12/2024</p>
<p><b>Suivi de l'utilisation des véhicules du Projet</b></p> <p>Produire un rapport mensuel sur l'utilisation des véhicules, y compris leur consommation de carburant, à soumettre au Coordonnateur.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	<p>RAF</p>	<p>12/2024</p>
<p><b>Renforcement des contrôles interne du PADES</b></p> <p>Mettre en place une fonction d'audit interne, partagée par les projets PADES et REDE.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	<p>Gouvernement/FIDA</p>	<p>12/2024</p>
<p><b>Sécurisation des valeurs</b></p> <p>Acquérir deux coffres-forts pour mieux sécuriser la garde des valeurs du projet.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	<p>Coordo/RPM/RAF</p>	<p>12/2024</p>

<p><b>Cohérence entre comptabilité et fichier des immobilisations</b></p> <p>Rapprocher le fichier des immobilisations avec la comptabilité afin de corriger les écarts ou erreurs d'enregistrement.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	RAF	12/2024
<p><b>Justification des saisies comptables</b></p> <p>Établir systématiquement les fiches d'imputation comptables éditées à partir du logiciel Tom2pro et soumettre ces fiches au contrôle et à la signature du RAF.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	Comptable/RAF	12/2024
<p><b>Organisation de la documentation comptable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Justifier les opérations des journaux de trésorerie par l'original des pièces comptables.</li> <li>- Justifier les avances accordées aux partenaires dans les classeurs des journaux des partenaires.</li> <li>- Justifier une opération de prise en charge uniquement par une fiche d'imputation à classer parmi les pièces justificatives de l'écriture de règlement subséquente.</li> </ul> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	Comptable/RAF	12/2024
<p><b>Suivi des comptes banques</b></p> <p>Établir et faire valider par le RAF et le Coordonnateur, les états de rapprochement bancaire mensuels au plus tard le 10 du mois suivant.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	Comptable/RAF	12/2024
<p><b>Contrôles internes financiers et comptables</b></p> <p>Veiller à la consistance des pièces justificatives avant la signature d'un titre de paiement (chèque, ordre de virement) et veiller à l'exhaustivité des pièces justificatives lors du contrôle des fiches d'imputation comptable.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	RAF	12/2024
<p><b>Organisation du service administratif et financier (SAF)</b></p> <p>Réviser les fiches de poste du personnel du SAF afin d'obtenir une meilleure distribution des rôles entre le RAF, le Comptable et l'Assistant Administratif et Comptable</p>	RAF	12/2024
<p><b>Habilitations sur les comptes d'opérations</b></p> <p>Modifier les habilitations de signature des comptes d'opérations de sorte que le RSE signe conjointement avec le RAF en cas d'absence du Coordonnateur suivant autorisation de ce dernier.</p>	Coordonnateur / RAF / RSE / GOUVERNEMENT	12/2024
<p><b>Mise à jour du manuel de procédures</b></p> <p>Finaliser la révision du manuel de procédures en amendant sur les procédures de mises à dispositions de Fonds, les Schémas de saisie comptable pour être conforme au SYCEBNL et contrôle interne</p>	RAF, ATI	12/2024
<p><b>Recrutement compétitif du staff du projet</b></p> <p>Finaliser le recrutement du RAF, de l'auditeur interne et RPM destinés à couvrir les 2 projets.</p>	Coordonnateur	01/2025



<b>Gestion des avances des partenaires de mise en œuvre</b> -Designner un membre du SAF pour le rapprochement des comptes de tiers et pour le suivi périodique (mensuel) des pièces justificatives ; -Documenter le processus de suivi. -Dans les futurs contrats, conditionner les nouvelles mises à disposition de Fonds, à la régularisation des avances à justifier, de manière mensuelle tout en conservant le seuil de 75% (disposition à insérer dans le Manuel Fiduciaire).	RAF	01/2025
--	-----	---------

**Qualité et ponctualité des audits**

**Note: 4**

**Notation précédente: 3**

**Justification de la note**

146. Le rapport d'audit de l'exercice 2023 a été soumis au FIDA dans les délais. Les états requis conformément aux TDRs ont été soumis par le projet. La revue du FIDA a identifié des insuffisances qui ont entraîné la note de 4 sur 6.

**Principaux problèmes**

147. Les états financiers audités ont été préparés sur la base des normes d'informations financières préconisées par l'acte uniforme du SYCOHADA Révisé qui s'appliquent aux pays de la zone du franc CFA, et sont jugées acceptables par le FIDA. L'évaluation du FIDA a attribué à la qualité des états financiers audités la note de 4 sur 6 ou comme étant « Modérément Satisfaisante » sur la base que Les états financiers intègrent Les états financiers intègrent l'ensemble des états de synthèse fournissant les informations comparatives relatives à l'exercice précédent ainsi que des notes aux états annexes comme requis par le référentiel comptable utilisé. Toutefois, les insuffisances suivantes ont été relevées :

148. i) La non-conformité aux normes du référentiel comptable (SYSCOHADA révisé) illustre par la notes explicatives 3.1 et la note 8 ; ii) l'absence de certaines notes explicatives pour des rubriques présentant des soldes ainsi que l'absence d'explication au sujet de la contribution du gouvernement et des bénéficiaires ; iii) le non-règlement des impôts sur les indemnités de congés par le projet qui induit un risque de non-conformité entraînant de potentielles pénalités d'ordre pécuniaire et qui doit faire l'objet d'un suivi rigoureux. ; iv) Des incohérences sont également relevées entre les montants des rubriques au bilan et les montants indiqués dans les notes, ne permettant à l'utilisateur de se référer aux notes de façon fiable ; v) plusieurs notes sont insuffisamment développées et restent descriptives.

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<b>Assurer la conformité aux clauses des accords signés par les partenaires de mise en œuvre</b>  Le projet doit s'assurer de faire respecter les clauses des accords signés aux partenaires de mise en œuvre du projet, notamment en ce qui concerne la soumission des états financiers dans les délais impartis.	Coordinatrice, RPM, RAF	11/2024
<b>Organisation des dossiers de passation de marche</b>  3. Organiser et classer les dossiers de passation de marches et créer des archives numériques de sorte à établir une chronologie des différentes étapes et documenter le processus de manière exhaustive avec les pièces justificatives requises.	RPM , RAF	11/2024
<b>Rémunération des comptes spéciaux</b>  Faire les démarches formelles pour une demande de rémunérations des comptes spéciaux dont le solde total au 31/12/2023 s'élève à FCFA 742 486 521.	Coordonnateur et RAF	11/2024
<b>Assurer la conformité aux clauses des accords signés par les partenaires de mise en œuvre</b>  Le projet doit s'assurer de faire respecter les clauses des accords signés aux partenaires de mise en œuvre du projet, notamment en ce qui concerne la soumission des états financiers dans les délais impartis.	Coordinatrice, RPM, RAF	11/2024
<b>Organisation des dossiers de passation de marche</b>  3. Organiser et classer les dossiers de passation de marches et créer des archives numériques de sorte à établir une chronologie des différentes étapes et documenter le processus de manière exhaustive avec les pièces justificatives requises.	RPM , RAF	11/2024

<b>Rémunération des comptes spéciaux</b> Faire les démarches formelles pour une demande de rémunérations des comptes spéciaux dont le solde total au 31/12/2023 s'élève à FCFA 742 486 521.	Coordonnateur et RAF	11/2024
<b>Conformité aux règles du Code Général des impôts</b> S'assurer de la conformité aux règles du Code Général des Impôts, spécifiquement en ce qui concerne la rétention des impôts sur salaires (professionnel, timbre et démocratie) sur les indemnités de congés.	RAF	12/2024
<b>Préparation des états financiers dans le logiciel TOMPRO</b> Etablir les états financiers dans le logiciel TOMPRO plutôt que manuellement.	RAF	12/2024
<b>Préparation des états financiers dans le logiciel TOMPRO</b> Etablir les états financiers dans le logiciel TOMPRO plutôt que manuellement.	RAF	12/2024
<b>Conformité aux règles du Code Général des impôts</b> S'assurer de la conformité aux règles du Code Général des Impôts, spécifiquement en ce qui concerne la rétention des impôts sur salaires (professionnel, timbre et démocratie) sur les indemnités de congés.	RAF	12/2024
<b>Emettre des chèques a des entités morales</b> Emettre des chèques ou effectuer des virements directement aux institutions partenaires de mise en œuvre, plutôt que d'émettre des chèques aux noms d'employés comme cela a été le cas avec la Direction Générale d'Alphabétisation et Education Non Formel.	Responsable Administratif et Financier	01/2025
<b>Emettre des chèques a des entités morales</b> Emettre des chèques ou effectuer des virements directement aux institutions partenaires de mise en œuvre, plutôt que d'émettre des chèques aux noms d'employés comme cela a été le cas avec la Direction Générale d'Alphabétisation et Education Non Formel.	Responsable Administratif et Financier	01/2025

**Fonds de contrepartie**

**Note: 4**

**Notation précédente: 4**

#### Justification de la note

149. Les fonds de contrepartie de l'Etat sont exclusivement sous la forme d'exonération d'impôts et taxes sur les achats de biens et services.

#### Principaux problèmes

150. Les bénéficiaires contribuent en nature dans le cadre des travaux de génie rural. Ces travaux prévus dans le PTBA 2024, n'ont pas encore démarré. Le manuel de procédures ne détaille pas la méthodologie utilisée pour mesurer et enregistrer la contribution en nature des bénéficiaires

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<p><b>Analyser les causes de de la faible valorisation et comptabilisation de la contribution des bénéficiaires et apporter les correctifs éventuels.</b></p> <p>Contribution des bénéficiaires: Elaborer une methodologie adequate pour mesurer et enregistrer la contribution des bénéficiaires.</p>	RAF et Suivi Evaluation	08/2024
<p><b>Analyser les causes de de la faible valorisation et comptabilisation de la contribution des bénéficiaires et apporter les correctifs éventuels.</b></p> <p>Contribution des bénéficiaires Analyser les causes de de la faible valorisation et comptabilisation de la contribution des bénéficiaires et apporter les correctifs éventuels.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	RAF/RSE	12/2024

**Conformité avec les clauses des prêts**

**Note: 4**

**Notation précédente: 5**

#### Justification de la note

151. La mission n'a pas relevé de manquements majeurs par rapport aux dispositions de nature à compromettre la mise en œuvre du projet. Le FIDA a été avisé du licenciement du RPM et de la décision de recruter un nouveau RAF. Le constat est le même pour les RFI du 1er et du second trimestres soumis dans les délais, respectivement le 10 mai et le 10 août 2024.

#### Principaux problèmes

152. Le PTBA 2024 a été transmis au FIDA le 14/02/2024 et non objecté le 18/02/2024. Le délai de soumission est au plus tard le 30 novembre de l'année N-1.

### Évaluation de la passation des marchés

**Passation des marchés**

**Note: 4**

**Notation précédente: 3**

#### Justification de la note

Les performances du projet sont plutôt satisfaisantes avec une évolution rapide du taux d'engagement des contrats de 28% en juin 2024 à 44% en octobre 2024. Par ailleurs, l'estimation conjointe des engagements au 31 décembre 2024 est de 65%, le projet aura ainsi presque doublé sa performance sur les six derniers mois de l'exercice. Cet accroissement est porté par la signature des contrats de travaux d'aménagement hydroagricole totalisant 504 600 000 XOF (signé) et les travaux d'aménagement de périmètres maraichers (engagement prévisionnel à décembre 2024) totalisant 323 000 000 XOF. Le nombre des contrats de travaux en exécution concurrente va nécessiter une formalisation et documentation des processus de gestion des contrats en vue d'accroître la qualité du suivi des contrats.

#### Évaluation de la passation des marchés

##### Examen documentaire du portefeuille de contrats au titre du projet réalisé préalablement à la mission à l'aide de l'outil de suivi des contrats

: le registre des contrats actifs du projet est estimé à 1 100 000 000 XOF et comprend 803 561 351 XOF de contrat de travaux, soit 72% et s'accroître d'environ 450 000 000 XOF d'ici décembre 2024 par signature contrats travaux d'aménagement de périmètres maraichers atteignant une proportion de 80%. L'équipe technique du Projet (3 personnes) accompagné par la direction des ministères techniques dispose des capacités techniques pour assurer une bonne gestion du portefeuille de ce portefeuille, toutefois, il est nécessaire d'améliorer le système d'information de gestion des contrats pour faciliter la prise de décision de gestion.

**Gestion des risques PESEC** : Le projet est de classification « modérée » au niveau du risque climatique. Les instructions et références aux aspects de politiques de sauvegarde environnementales sociales sont bien reflétées aux différents stades de la passation des marchés : préparation des descriptifs techniques pour les travaux, dossiers d'appel d'offres, évaluation des offres et clauses du contrat. La mission n'a pas pu vérifier l'existence de plan de gestion environnementale et sociale chantier pour les travaux en cours. La mission recommande l'établissement systématique de PGES-chantier. Cela permettrait de garantir le respect de l'exigence, déjà acceptée par les entreprises, en appliquant les mesures appropriées, y compris en matière de santé et de sécurité.

**Stratégie et processus de planification de la passation des marchés** : Les performances du projet sont plutôt satisfaisantes avec une évolution rapide du taux d'engagement des contrats de 28% en juin 2024 à 44% en octobre 2024. Par ailleurs, l'estimation conjointe des engagements au 31 décembre 2024 est de 65%, le projet aura ainsi presque doublé sa performance sur les six derniers mois de l'exercice. Cet accroissement est porté par la signature des contrats de travaux d'aménagement hydroagricole totalisant 504 600 000 XOF (signé) et les travaux d'aménagement de périmètres maraichers (engagement prévisionnel à décembre 2024) totalisant 323 000 000 XOF. Le nombre des contrats de travaux en exécution concurrente va nécessiter une formalisation et documentation des processus de gestion des contrats en vue d'accroître la qualité du suivi des contrats. Les besoins spécifiques de travaux d'aménagement des rizières selon la méthode traditionnelle rencontre une difficulté d'offre de service sur le marché local entraînant des lourdeurs dans la passation de marchés y afférent ( réception de moins de 3 offres récurrentes, mêmes soumissionnaires), la mission recommande d'accroître l'approche du marché par un étude plus détaillé, l'incitation d'autre entreprise

ayant la capacité de mobiliser les ressources humaines qualifiés ( qui représente le facteur principal de réussite de ce type de travaux).

**Processus et procédures entre la présélection / l'établissement d'une liste restreinte et la réception des offres /**

**propositions** : le projet a initié deux avis à manifestations d'intérêt qui sont soldés par des échecs (ref. 108 et 161 OPEN) nombre de candidatures reçues inférieur à 3. Du fait de la faible disponibilité des expertises nationale, la mission recommande d'identifier de meilleurs canaux de diffusion (établir un abonnement avec des journaux de pays voisins, dont le Sénégal, recourir à dgmarket, UNGM identifié des plateformes en ligne à forte audience). Dans une approche plus durable, le projet pourrait également recourir des firmes à travers un accord cadre établi à la suite d'une mise en compétition ouverte pour la fourniture d'expertises ponctuelles à la demande.

**Processus et procédures d'évaluation et d'attribution des contrats** : le projet utilise le système national de passation des marchés avec la participation de la Direction générale des marchés publics qui émet des avis sur les dossiers d'appel d'offres et les rapports d'évaluation. La mission n'a pas observé d'anomalies significatives de l'examen des rapports d'évaluation. Le projet a amélioré la qualité des rapports par une meilleure documentation des rapports d'évaluation, ce qui en facilite l'examen. Les délais moyens entre l'ouverture des offres et la signature des contrats environ 180 jours peuvent être améliorés par la formation en avance des comités d'évaluation et une incitation des membres à effectuer des travaux de manière continue sans interruption jusqu'à la signature des rapports d'évaluation.

**Gestion et administration des contrats, et exactitude et fraîcheur des données de l'outil de suivi des contrats** : le projet a connu des changements dans le personnel affecté à la passation des marchés, entraînant une discontinuité dans la gestion des données et information. La mission recommande d'affecter des ressources spécifiques (spécifique personnel ou stagiaire avec l'appui de l'ATI pour la normalisation du système d'information, CMT et OPEN). Afin de procéder à cela, le projet doit demander de nouvelles autorisations à l'équipe responsable de la passation des marchés au CMT.

**Conservation des dossiers** : le projet a établi un système d'archivage physique à base de chemises et classeurs, pour les dossiers revus, les pièces principales sont fournies. Cependant, en raison des changements au sein de l'équipe responsable de la passation des marchés et du manque de transfert effectif de charges, il faut reconstituer un plus grand nombre de dossiers physiques. La mission a recommandé l'affectation de ressources dédiées (stagiaires, personnel disponible) pour cette activité afin d'assurer que l'ensemble de la documentation est complet et organisé et à jour.

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<p><b>Étude de marché</b></p> <p>Procéder à une étude de marché couplée à une activation de l'offre en vue de diversifier la base des entreprises, notamment pour les travaux d'aménagement de type traditionnel des périmètres rizicoles</p>	Coordonnateur/ATI PM	03/2025
<p><b>Gestion des contrats de travaux</b></p> <p>Renforcer le système de suivi et gestion des contrats de travaux par l'adoption de plan de gestion de contrats, l'élaboration et l'adoption d'un tableau de bord incluant les exigences clés du contrat (garantie, assurance, plan d'exécution, etc.) et les données clés de l'exécution physique ( taux d'exécution, période d'arrêt, etc.) et l'exécution financière.</p>	Coordonnateur/ATI PM/ GR	03/2025
<p><b>Plan de gestion de gestion de chantier</b></p> <p>Systématiser la production par les entreprises et la validation par le projet ou son représentant de plan de gestion chantier pour les travaux en vue de renforcer l'application des dispositions PESEC y inclus la santé, la sécurité et l'hygiène des travailleurs</p>	Coordonnateur/ATI PM/ GR	03/2025
<p><b>Publication des avis</b></p> <p>étendre les médias de publication des opportunités de contrats (journaux pays voisin, dgmarket) notamment pour les services en vue d'éliminer le risque d'infructuosité pour insuffisance d'offres/candidatures</p>	Coordonnateur/ATI PM	03/2025
<p><b>Reconstitution des données de passations du projet</b></p> <p>Affecter une ressource dédiée à la reconstitution des documents, données et informations sur la passation des marchés du projet (archivage physique, CMT, OPEN)</p>	Coordonnateur/ATI PM	03/2025
<p><b>Ressources humaines</b></p> <p>Définir le cadre de performance des staffs impliqué dans la passation des marchés inclus les indicateurs clés nécessaires à réactivation des opérations de passation des marchés</p>	Coordonnateur/ATI PM	03/2025

## e. Indicateurs clés en matière de supervision et d'appui à l'exécution

Probabilité d'atteindre l'objectif de développement	Note: 4.0	Notation précédente: 4.04
Évaluation de la performance globale de l'exécution	Note: 4.0	Notation précédente: 3.83

## F. Actions convenues

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<b>Vue d'ensemble et avancement du projet</b>		
<b>Conventions avec ONG</b> Confirmer le renforcement organisationnel de proximité avec la signature de toutes les conventions avec les ONG, suivre les partenariats, les résultats accomplis par les différents comités locaux.	UCP	12/2024
<b>Ingénierie sociale</b> Elaborer des manuels d'entretien des Pistes avec des fiches en bandes dessinées en vue de former les CITEP	Responsable Infra, Resp OP	12/2024
<b>Périmètre maraicher</b> Inclure dans la convention avec la DGRH, l'acquisition de quelques matériels technologiques modernes (détecteurs portatifs et GPS), dans le cadre de l'appui institutionnel des deux projets PADES et REDE.	UGP PADES et REDE, RPM, Responsable Infra	12/2024
<b>Genre</b> Finaliser le recrutement du cabinet en charge de mesurer les effets du projet sur les questions liées au genre.	Coordonnateur	12/2024
<b>Stratégie de retrait</b> Communiquer le document de stratégie de retrait à tous les acteurs de la pérennisation afin qu'ils s'approprient leurs rôles et responsabilités dans l'implémentation de cette stratégie.	Coordo, RSE	12/2024
<b>Gestion financière</b> Accélérer la mise à jour paramétrage du logiciel comptable selon les nouvelles normes comptables en vigueur (SYCEBNL).	COORDO RAF	12/2024
<b>Genre</b> Augmenter la participation des jeunes au projet sur les activités post-récolte, transformation et commercialisation.	Expert ingénierie sociale, ciblage, genre	01/2025
<b>Entretien des pistes rurales</b> Faire le suivi de l'inscription au FER des axes routiers réhabilités par le PADES.	UCP	02/2025
<b>Suivi-évaluation</b> Renseigner, chacun à son niveau, l'ensemble des modules de la RUCHE (PTBA, SIG, missions).	UGP	02/2025

<b>CDIT</b> Élaborer un document reprenant tous les CDIT, leurs mandats, leurs liens et des pistes de durabilités pour chacun d'entre eux.	Responsable Ingénierie Sociale	02/2025
<b>Caisse de Résilience</b> Établir un diagnostic et compiler les données des caisses de résilience et sur la base des résultats, préparer un plan de renforcement jusqu'à la fin du projet.	AMAE, PADES	02/2025
<b>Coopérative agricole</b> Mener un court diagnostic au préalable pour mesurer le degré de maturité des Fédérations d'Agriculteurs avant d'évoluer vers la coopérative agricole.	Responsable de la SC	03/2025
<b>Valorisation des produits</b> Rediscuter l'accord de partenariat avec le PAM pour qu'il achète directement le riz et les maraîchers aux Fédérations d'Agriculteurs/Coopératives (phase 2 et après-projet).	Coordonnateur, Responsable de la SC	03/2025
<b>Suivi-évaluation</b> Préparer les TDRs de l'enquête d'achèvement en utilisant le modèle présenté dans les « Directives du FIDA pour la mesure des indicateurs de base relatifs aux effets » en appui avec l'expert en SE du FIDA.	Cellule de SE	05/2025
<b>Suivi-évaluation</b> Actualiser les cartes du DCP avec les différentes réalisations du projet (AHA par type, pistes, centres d'alphabétisation, CGP, CGB, CITEP, etc.).	Consultant en SIG/Cellule de SE	07/2025
<b>Gestion des savoirs</b> définir des thèmes prioritaires de capitalisation et organiser des ateliers de partage d'expérience et élaborer des notes autour de ces thématiques.	Resp S&E	12/2025
<b>Ingénierie sociale</b> Intensifier les activités d'ingénierie sociale avant, pendant et après les projets d'infrastructures structurantes (pistes, AHA,...).	Coordo, Resp OP	
<b>Périmètre maraîcher</b> Assurer une présence permanente d'un technicien de contrôle et surveillance sur chaque chantier d'aménagement de périmètre maraîcher.	Resp Infra	
<b>Gestion financière</b> Rationaliser les ressources afférentes aux catégories des charges récurrentes (salaires et fonctionnement) et veiller à accélérer la réalisation des activités dans la catégorie moins performante du « Génie civil ».	Coordo UGP, Resp. Infra, RAF	
<b>Efficacité en matière de développement</b>		
<b>Effets du projet sur les questions liées au genre</b> Finaliser le recrutement du cabinet en charge de mesurer les effets du projet sur les questions liées au genre et transmettre le cahier des charges à l'expert du FIDA (recommandation reconduite, urgent)	Coordonnateur	12/2024

<p><b>Renforcement des capacités institutionnelles des partenaires du projet en matière d'adaptation aux changements</b></p> <p>Finaliser la rédaction des TdR de l'activité afin de la mettre en œuvre avant fin 2024.</p>	UGP	12/2024
<p><b>Création de Champs École Paysan (CEP) pour renforcer les connaissances des bénéficiaires du CGP et CGB sur les techniques d'AIC</b></p> <p>Finaliser la signature de la convention avec l'INPA pour commencer la préparation de l'activité sur le terrain.</p>	UGP INPA ONG locales	12/2024
<p><b>stratégie de dissémination</b></p> <p>Préparer une stratégie de dissémination commune avec REDE du Guide National de l'Alimentation au niveau local (messages clés pour les radios communautaires), national (atelier de partage avec les PTF et acteurs du développement) ainsi qu'auprès du FIDA (éditer une page web, prendre attache avec les responsables communication et nutrition de WCA)</p>	Responsable agro-nutrition	12/2024
<p><b>Priorisation des jeunes</b></p> <p>Prioriser les jeunes dans les formations liées aux activités post-récolte, transformation et commercialisation (convention INITA) ainsi que sur les sensibilisations à la nutrition</p>	Expert ingénierie sociale, ciblage, genre	01/2025
<p><b>Dignostic</b></p> <p>Etablir un diagnostic et compiler les données des caisses de résilience et sur la base des résultats, préparer un plan de renforcement jusqu'à la fin du projet.</p>	AMAE, PADES	02/2025
<p><b>GALS</b></p> <p>Recruter un consultant lusophone pour former l'expert en ingénierie sociale, l'UGP et les PMO à la méthodologie GALS. (Il couvrira aussi le REDE)</p>	UGP, resp. Ingénierie sociale, ciblage	03/2025
<p><b>Rédaction de guides techniques sur la production agro-écologique pour les cultures horticoles (pour le CGP) et les rizeries (pour le CGB) en langue créole locale.</b></p> <p>Finaliser le processus de contractualisation de techniciens locaux pour la rédaction de manuels techniques en créole.</p>	UGP	03/2025
<p><b>Pérennisation des centres alphabétisation</b></p> <p>Discuter avec les différents partenaires la question de la pérennisation des centres d'alphabétisation et assurer la continuité du travail des animateurs au-delà de la durée de vie du projet.</p>	PADES, DGAENF, PMO	05/2025
<p><b>Prise en compte de la nutrition durant l'enquête finale</b></p> <p>Insérer dans l'enquête finale une série de questions sur la nutrition des ménages (femmes et enfants en particulier) à partir des « Directives du FIDA pour la mesure des indicateurs de base relatifs aux effets » disponibles sur le site web du FIDA et avec l'appui de l'expert régional du FIDA</p>	Responsable agro-nutrition	08/2025
<b>Durabilité et transposition à plus grande échelle</b>		

<p><b>Stratégie de Retrait</b></p> <p>Diffusion du document de stratégie de retrait auprès de tous les acteurs concernés</p>	UGP	12/2024
<p><b>Contractualisation ONG Partenaires et structures étatiques</b></p> <p>Accélérer les dernières conventions en cours de renouvellement.</p>	UCP Responsables filières	12/2024
<p><b>Renforcement organisationnel</b></p> <p>Confirmer le renforcement organisationnel de proximité avec la signature de toutes les conventions avec les ONG, suivre les partenariats, les résultats accomplis par les différents comités locaux.</p>	Coordinateur	12/2024
<p><b>Finalisation du processus de recrutement du consultant environnemental national</b></p> <p>Recrutement d'un consultant environnemental spécialisé en GRN, gestion de l'eau et des sols, afin de soutenir les activités de la composante environnementale au niveau du programme FIDA en Guinée Bissau. Avancer avec le processus de recrutement d'un consultant environnemental national à travers l'approbation des TdR et les entretiens des candidats.</p>	FIDA	01/2025
<p><b>Mécanisme de gestion des plaintes</b></p> <p>Mettre en place les enquêtes rapides de Bénéficiaires et finaliser l'établissement du mécanisme de gestion des plaintes.</p>	UCP Responsables filières	02/2025
<p><b>Evaluation du travail réalisé par les ONG</b></p> <p>Évaluer le travail réalisé par les ONG en fin d'année et anticiper les conventions 2025 avec des objectifs de résultats clairs en termes de structuration selon le niveau de maturité des organisations. Veiller à intégrer dans les résultats des notions de redevabilité.</p>	Coordinateur et Resp Ingénierie Sociale	02/2025
<p><b>Elaboration de document</b></p> <p>Élaborer un document reprenant tous les comités, leurs mandats, leurs liens et des pistes de durabilités pour chacun d'entre eux.</p>	Responsable Ingénierie Sociale	02/2025
<p><b>Définition d'un modèle de collecte de données environnementales à la disposition du SS&amp;E</b></p> <p>Établir avec les partenaires institutionnels (DGFF et IBAP) et les prestataires de services (ONG) une stratégie de collecte de données environnementales (hectares de zone d'intervention, géoréférencement, etc.) à intégrer dans le SS&amp;E du projet. Priorité: Introduire dans les conventions 2025 avec la DGF et l'IBAP: visites semestrielles des zones d'intervention du projet pour le suivi des activités et le géoréférencement des zones reboisées/manquantes.</p>	UGP DGFF, IBAP, ONG Nationales, ONG locales	03/2025
<p><b>CITEP et durabilité</b></p> <p>Organiser un atelier sur les CITEP et leur durabilité avec les directions techniques du Ministère</p>	Responsable Infrastructure	06/2025
<p><b>Organisation d'échanges</b></p> <p>Organiser des échanges réguliers et un atelier national avec les différentes Plate Formes paysannes sur la durabilité des différents comités locaux</p>	Responsable Ingénierie Sociale	06/2025



<p><b>Anticiper les conventions</b></p> <p>Préparer et signer les conventions cadres et annuelles de 2025 dès le début de l'année pour une meilleure planification</p>	Coordonnateur	12/2025
<p><b>Créer un espace d'échange formel :</b></p> <p>Instaurer un dialogue régulier entre les ONG locales, nationales et l'équipe projet, afin d'améliorer la transparence et la coordination, et organiser des ateliers périodiques pour développer des stratégies axées sur les résultats</p>	Resp Ingénierie Sociale	
<p><b>Améliorer la remontée d'informations</b></p> <p>Assurer un retour d'informations fiable et actualisé par les ONG et les comités locaux pour fournir au Ministère des données précises sur les réalisations.</p>	Agronome et Resp Ingénierie Sociale	
<p><b>Définition d'un modèle de collecte de données environnementales à la disposition du SS&amp;E</b></p> <p>Intégration dans les conventions avec DGFF et IBAP et dans le PTBA 2025, d'un plan de restauration de bassins versants et berges incluant le nombre d'hectares à restaurer, et en indiquant le nombre de plants à planter (détaillé par type) et la méthodologie utilisée</p>	UGP	
<b>Gestion du projet</b>		
<p><b>Recrutement du personnel complémentaire</b></p> <p>Accélérer le processus de recrutement du personnel clé en cours, et de s'assurer que celui-ci prenne fonction en janvier</p>	UGP	12/2024
<p><b>Renouvellement et régularisation des conventions avec les PMOs</b></p> <p>Discuter les modalités de renouvellement et régulariser les conventions avec les Partenaires de Mise en Œuvre (PMOs) conformément aux procédures de passation de marchés</p>	UGP	12/2024
<p><b>Finalisation du processus de recrutement du consultant environnemental national</b></p> <p>Recrutement d'un consultant environnemental spécialisé en GRN, gestion de l'eau et des sols, afin de soutenir les activités de la composante environnementale au niveau du programme FIDA en Guinée Bissau.</p> <p>Avancer avec le processus de recrutement d'un consultant environnemental national à travers l'approbation des TdR et les entretiens des candidats.</p>	UGP	01/2025
<p><b>Communication</b></p> <p>Assurer la mise en œuvre du plan de communication Fusionner les sites Web</p>	AT (Plan de Com) Resp Communication (Mise en œuvre)	02/2025
<p><b>Définition d'un modèle de collecte de données environnementales à la disposition du SS&amp;E</b></p> <p>Établir avec les partenaires institutionnels (DGFF et IBAP) et les prestataires de services (ONG) une stratégie de collecte de données environnementales (hectares de zone d'intervention, géoréférencement, etc.) à intégrer dans le SS&amp;E du projet. Priorité :</p> <p>Introduire dans les conventions 2025 avec la DGF et l'IBAP : visites semestrielles des zones d'intervention du projet pour le suivi des activités et le géoréférencement des zones reboisées/manquantes.</p>	UGP DGFF, IBAP, ONG Nationales, ONG locales	03/2025

<b>Module de la RUCHE</b> Renseigner, chacun à son niveau, l'ensemble des modules de la RUCHE (PTBA, SIG, programmes de missions) avant la prochaine mission de supervision.	UGP	04/2025
<b>TdRs enquête d'achèvement</b> Préparer les TDRs de l'enquête d'achèvement en utilisant le modèle présenté dans les « Directives du FIDA pour la mesure des indicateurs de base relatifs aux effets » en appui avec l'expert en SE du FIDA	Cellule de SE	05/2025
<b>Actualisation des cartes</b> Actualiser les cartes du DCP avec les différentes réalisations du projet (AHA par type, pistes, centres d'alphabetisation, CGP, CGB, CITEP, etc.)	Consultant en SIG/Cellule de SE	07/2025
<b>Gestion des savoirs</b> Définir des thèmes prioritaires de capitalisation et organiser des ateliers de partage d'expérience. Élaborer des notes autour de ces thématiques.	Resp S&E	12/2025
<b>Gestion et exécution financière</b>		
<b>Amélioration du taux de décaissement des fonds FIDA</b> Renforcement de capacité de l'équipe financière pour mieux s'approprier de la méthode de décaissement basée sur les rapports financiers intérimaires afin de soumettre des demandes d'avance de manière trimestrielle.	RAF / Coordonnateur	07/2024
<b>Païement des personnes physiques</b> Les paiements, chèques et ordres de virement, doivent être établis au nom des entreprises émettrices des factures et non pas au nom de personnes physiques.	COMPTABLE / RAF / Coordonnateur	07/2024
<b>Analyser les causes de de la faible valorisation et comptabilisation de la contribution des bénéficiaires et apporter les correctifs éventuels.</b> Contribution des bénéficiaires: Elaborer une methodologie adequate pour mesurer et enregistrer la contribution des bénéficiaires.	RAF et Suivi Evaluation	08/2024
<b>Recruter un nouveau AAF et organiser une assistance technique au SAF</b> Réorganisation du Service Administratif et Financier Recruter un nouveau AAF et organiser une assistance technique pour assurer l'application effective des tâches réparties entre la RAF, le Comptable et l'AAF. FMD ISM NOV-23: Un AAF a été recruté en Nov-2023 et la répartition des tâches entre le RAF, le Comptable et le nouveau AAF est en cours. SM JUNE 2024 / L'AAF a encore démissionner, reconduire	Coordonnateur / RAF	10/2024

<p><b>Préparation du PTBA 2024</b></p> <p>Soumettre à l'avis de non-objection du FIDA, le PTBA 2024 au plus tard le 30 novembre 2023 et conclure les conventions avec les partenaires d'exécution au plus tard le 10 janvier 2024</p> <p>ISM DEC-23: PAS ENCORE SOUMIS AU 1 DEC 23, MAIS DEVRAIT L'ETRE EN DEC-23.</p> <p>SM JUNE 2024 / PTBA soumis en février 2024</p>	<p>Coordo/RSE/RAF</p>	<p>10/2024</p>
<p><b>Assurer la conformité aux clauses des accords signés par les partenaires de mise en oeuvre</b></p> <p>Le projet doit s'assurer de faire respecter les clauses des accords signés aux partenaires de mise en œuvre du projet, notamment en ce qui concerne la soumission des états financiers dans les délais impartis.</p>	<p>Coordinatrice, RPM, RAF</p>	<p>11/2024</p>
<p><b>Organisation des dossiers de passation de marche</b></p> <p>3. Organiser et classer les dossiers de passation de marches et créer des archives numériques de sorte à établir une chronologie des différentes étapes et documenter le processus de manière exhaustives avec les pièces justificatives requises.</p>	<p>RPM , RAF</p>	<p>11/2024</p>
<p><b>Rémunération des comptes spéciaux</b></p> <p>Faire les démarches formelles pour une demande de rémunérations des comptes spéciaux dont le solde total au 31/12/2023 s'élève à FCFA 742 486 521.</p>	<p>Coordonnateur et RAF</p>	<p>11/2024</p>
<p><b>Assurer la conformité aux clauses des accords signés par les partenaires de mise en oeuvre</b></p> <p>Le projet doit s'assurer de faire respecter les clauses des accords signés aux partenaires de mise en œuvre du projet, notamment en ce qui concerne la soumission des états financiers dans les délais impartis.</p>	<p>Coordinatrice, RPM, RAF</p>	<p>11/2024</p>
<p><b>Organisation des dossiers de passation de marche</b></p> <p>3. Organiser et classer les dossiers de passation de marches et créer des archives numériques de sorte à établir une chronologie des différentes étapes et documenter le processus de manière exhaustives avec les pièces justificatives requises.</p>	<p>RPM , RAF</p>	<p>11/2024</p>
<p><b>Rémunération des comptes spéciaux</b></p> <p>Faire les démarches formelles pour une demande de rémunérations des comptes spéciaux dont le solde total au 31/12/2023 s'élève à FCFA 742 486 521.</p>	<p>Coordonnateur et RAF</p>	<p>11/2024</p>
<p><b>Organiser toutes les réceptions relatives aux marchés, par un comité de réception composé de plusieurs types d'acteurs</b></p> <p>Organiser toutes les réceptions relatives aux marchés, par un comité de réception composé de plusieurs types d'acteurs : agents du Projet, agents du MAER, ONG d'encadrement, etc.).</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	<p>Coordonnateur/RSE</p>	<p>12/2024</p>

<p><b>Ajoutera au format actuel des listes de distribution une colonne pour indiquer le numéro de carte d'identité nationale ou de carte d'électeur et son empreinte digitale</b></p> <p>Ajoutera au format actuel des listes de distribution une colonne pour indiquer le numéro de carte d'identité nationale ou de carte d'électeur de chaque bénéficiaire de distribution de vivres, biens, intrants, etc. Ajouter à la signature de chaque bénéficiaire son empreinte digitale.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	<p>Coordonnateur/RSE</p>	<p>12/2024</p>
<p><b>Remettre au PADES un exemplaire de chaque bon de livraison effectuée auprès de chaque localité.</b></p> <p>Le PAM devra remettre au PADES un exemplaire de chaque bon de livraison effectuée auprès de chaque localité.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	<p>PAM/Coordonnateur/RSE</p>	<p>12/2024</p>
<p><b>Signature des listes de distribution par CDIT, Association Villageoise, ONG et 3 agents PADES</b></p> <p>Après chaque distribution, les représentants des trois entités suivantes doivent signer la liste pour attester de la véracité des informations liées à la distribution : CDIT, Association Villageoise, ONG. Les agents du PADES doivent valider chaque liste avec trois signatures requises: Responsable Ingénierie Sociale, Agronome et Responsable Suivi-Evaluation. Le Coordonnateur du PADES devra ensuite examiner tous ces documents et les valider puis les transférer au RAF pour prise en compte comme justificatifs pour la DRF.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	<p>Coordonnateur/RSE/RAF</p>	<p>12/2024</p>
<p><b>Organiser les réceptions relatives aux marchés par un comité de réception composé de plusieurs types d'acteurs : agents du Projet, agents du MAER, ONG d'encadrement, etc.)</b></p> <p>Acquisition des semences par le PADES Organiser les réceptions relatives aux marchés par un comité de réception composé de plusieurs types d'acteurs : agents du Projet, agents du MAER, ONG d'encadrement, etc.) Payer le fournisseur par virement bancaire ou signer un avenant pour changer les modalités de paiement.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	<p>Coordonnateur/RAF</p>	<p>12/2024</p>
<p><b>Analyser les causes de de la faible valorisation et comptabilisation de la contribution des bénéficiaires et apporter les correctifs éventuels.</b></p> <p>Contribution des bénéficiaires Analyser les causes de de la faible valorisation et comptabilisation de la contribution des bénéficiaires et apporter les correctifs éventuels.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	<p>RAF/RSE</p>	<p>12/2024</p>
<p><b>Documenter l'analyse des écarts entre les dépenses réelles et les dépenses prévues par des PV</b></p> <p>Suivi budgétaire Documenter l'analyse des écarts entre les dépenses réelles et les dépenses prévues par des PV de réunions dédiées à cette analyse.</p> <p>FMD ISM NOV-23: PAS DE PROGRES.</p> <p>Non exécuter Reconduire au 31 décembre 2024</p>	<p>Coordonnateur/RAF/RSE</p>	<p>12/2024</p>

<p><b>Organisation du service administratif et financier (SAF)</b></p> <p>Réviser les fiches de poste du personnel du SAF afin d'obtenir une meilleure distribution des rôles entre le RAF, le Comptable et l'Assistant Administratif et Comptable</p> <p>ISM DEC-23: LES FICHES DE POSTE ONT ÉTÉ REVISÉES AVEC LA MISSION ET DOIVENT ÊTRE SOUMISES À L'ANO DU FIDA AVANT DEC-23</p> <p>SM JUNE 2024 / Reconduire la recommandation</p>	RAF	12/2024
<p><b>Elaboration des conventions de partenariat de mise en œuvre</b></p> <p>Préciser les références bancaires du partenaire dans les conventions et contrats de mise en œuvre.</p> <p>SM JUNE 2024 / Reconduire</p>	RAF	12/2024
<p><b>Gestion des stocks de carburant</b></p> <p>Justifier les consommations de carburant par des bons de sortie préalablement signés par le RAF conformément aux dispositions du manuel des procédures.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	RAF	12/2024
<p><b>Suivi de l'utilisation des véhicules du Projet</b></p> <p>Former les chauffeurs à l'utilisation des carnets de bord des véhicules et veiller à leur renseignement correct et régulier conformément aux dispositions du manuel des procédures.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	RAF	12/2024
<p><b>Suivi de l'utilisation des véhicules du Projet</b></p> <p>Produire un rapport mensuel sur l'utilisation des véhicules, y compris leur consommation de carburant, à soumettre au Coordonnateur.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	RAF	12/2024
<p><b>Renforcement des contrôles interne du PADES</b></p> <p>Mettre en place une fonction d'audit interne, partagée par les projets PADES et REDE.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	Gouvernement/FIDA	12/2024
<p><b>Sécurisation des valeurs</b></p> <p>Acquérir deux coffres-forts pour mieux sécuriser la garde des valeurs du projet.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	Coordo/RPM/RAF	12/2024
<p><b>Cohérence entre comptabilité et fichier des immobilisations</b></p> <p>Rapprocher le fichier des immobilisations avec la comptabilité afin de corriger les écarts ou erreurs d'enregistrement.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	RAF	12/2024

<p><b>Justification des saisies comptables</b></p> <p>Établir systématiquement les fiches d'imputation comptables éditées à partir du logiciel Tom2pro et soumettre ces fiches au contrôle et à la signature du RAF.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	Comptable/RAF	12/2024
<p><b>Organisation de la documentation comptable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Justifier les opérations des journaux de trésorerie par l'original des pièces comptables.</li> <li>- Justifier les avances accordées aux partenaires dans les classeurs des journaux des partenaires.</li> <li>- Justifier une opération de prise en charge uniquement par une fiche d'imputation à classer parmi les pièces justificatives de l'écriture de règlement subséquente.</li> </ul> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	Comptable/RAF	12/2024
<p><b>Suivi des comptes banques</b></p> <p>Établir et faire valider par le RAF et le Coordonnateur, les états de rapprochement bancaire mensuels au plus tard le 10 du mois suivant.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	Comptable/RAF	12/2024
<p><b>Contrôles internes financiers et comptables</b></p> <p>Veiller à la consistance des pièces justificatives avant la signature d'un titre de paiement (chèque, ordre de virement) et veiller à l'exhaustivité des pièces justificatives lors du contrôle des fiches d'imputation comptable.</p> <p>SM JUNE 2024 / reconduire</p>	RAF	12/2024
<p><b>Organisation du service administratif et financier (SAF)</b></p> <p>Réviser les fiches de poste du personnel du SAF afin d'obtenir une meilleure distribution des rôles entre le RAF, le Comptable et l'Assistant Administratif et Comptable</p>	RAF	12/2024
<p><b>Habilitations sur les comptes d'opérations</b></p> <p>Modifier les habilitations de signature des comptes d'opérations de sorte que le RSE signe conjointement avec le RAF en cas d'absence du Coordonnateur suivant autorisation de ce dernier.</p>	Coordonnateur / RAF / RSE / GOUVERNEMENT	12/2024
<p><b>Conformite aux règles du Code Général des impôts</b></p> <p>S'assurer de la conformité aux règles du Code Général des Impôts, spécifiquement en ce qui concerne la rétention des impôts sur salaires (professionnel, timbre et démocratie) sur les indemnités de congés.</p>	RAF	12/2024
<p><b>Préparation des états financiers dans le logiciel TOMPRO</b></p> <p>Etablir les états financiers dans le logiciel TOMPRO plutôt que manuellement.</p>	RAF	12/2024
<p><b>Préparation des états financiers dans le logiciel TOMPRO</b></p> <p>Etablir les états financiers dans le logiciel TOMPRO plutôt que manuellement.</p>	RAF	12/2024

<p><b>Conformite aux règles du Code Général des impots</b></p> <p>S'assurer de la conformité aux règles du Code Général des Impôts, spécifiquement en ce qui concerne la rétention des impôts sur salaires (professionnel, timbre et démocratie) sur les indemnités de congés.</p>	RAF	12/2024
<p><b>Mise à jour du manuel de procédures</b></p> <p>Finaliser la révision du manuel de procédures en amendant sur les procédures de mises à dispositions de Fonds, les Schémas de saisie comptable pour être conforme au SYCEBNL et contrôle interne</p>	RAF, ATI	12/2024
<p><b>Emettre des cheques a des entites morales</b></p> <p>Emettre des chèques ou effectuer des virements directement aux institutions partenaires de mise en œuvre, plutôt que d'émettre des chèques aux noms d'employés comme cela a été le cas avec la Direction Générale d'Alphabétisation et Education Non Formel.</p>	Responsable Administratif et Financier	01/2025
<p><b>Emettre des cheques a des entites morales</b></p> <p>Emettre des chèques ou effectuer des virements directement aux institutions partenaires de mise en œuvre, plutôt que d'émettre des chèques aux noms d'employés comme cela a été le cas avec la Direction Générale d'Alphabétisation et Education Non Formel.</p>	Responsable Administratif et Financier	01/2025
<p><b>Recrutement compétitif du staff du projet</b></p> <p>Finaliser le recrutement du RAF, de l'auditeur interne et RPM destinés à couvrir les 2 projets.</p>	Coordonnateur	01/2025
<p><b>Gestion des avances des partenaires de mise en œuvre</b></p> <p>-Designner un membre du SAF pour le rapprochement des comptes de tiers et pour le suivi périodique (mensuel) des pièces justificatives ;          -Documenter le processus de suivi.          -Dans les futurs contrats, conditionner les nouvelles mises à disposition de Fonds, à la régularisation des avances à justifier, de manière mensuelle tout en conservant le seuil de 75% (disposition à insérer dans le Manuel Fiduciaire).</p>	RAF	01/2025
<p><b>Rationaliser plusieurs catégories</b></p> <p>-Analyser les dépenses de consultance et les rationaliser au besoin ;          -Effectuer des recrutements compétitifs afin de réduire les couts de consultance qui sont engagés en réponse au gap de compétences dans différentes spécialités nécessaires dans la mise en œuvre du programme pays</p>	RAF	01/2025
<p><b>Étude de marché</b></p> <p>Procéder à une étude de marché couplée à une activation de l'offre en vue de diversifier la base des entreprises, notamment pour les travaux d'aménagement de type traditionnel des périmètres rizicoles</p>	Coordonnateur/ATI PM	03/2025
<p><b>Gestion des contrats de travaux</b></p> <p>Renforcer le système de suivi et gestion des contrats de travaux par l'adoption de plan de gestion de contrats, l'élaboration et l'adoption d'un tableau de bord incluant les exigences clés du contrat (garantie, assurance, plan d'exécution, etc.) et les données clés de l'exécution physique ( taux d'exécution, période d'arrêt, etc.) et l'exécution financière.</p>	Coordonnateur/ATI PM/ GR	03/2025

<p><b>Plan de gestion de gestion de chantier</b></p> <p>Systematiser la production par les entreprises et la validation par le projet ou son représentant de plan de gestion chantier pour les travaux en vue de renforcer l'application des dispositions PESEC y inclus la santé, la sécurité et l'hygiène des travailleurs</p>	<p>Coordonnateur/ATI PM/GR</p>	<p>03/2025</p>
<p><b>Publication des avis</b></p> <p>étendre les médias de publication des opportunités de contrats (journaux pays voisin, dgmarket) notamment pour les services en vue d'éliminer le risque d'infructuosité pour insuffisance d'offres/candidatures</p>	<p>Coordonnateur/ATI PM</p>	<p>03/2025</p>
<p><b>Reconstitution des données de passations du projet</b></p> <p>Affecter une ressource dédiée à la reconstitution des documents, données et informations sur la passation des marchés du projet (archivage physique, CMT, OPEN)</p>	<p>Coordonnateur/ATI PM</p>	<p>03/2025</p>
<p><b>Ressources humaines</b></p> <p>Définir le cadre de performance des staffs impliqué dans la passation des marchés inclus les indicateurs clés nécessaires à réactivation des opérations de passation des marchés</p>	<p>Coordonnateur/ATI PM</p>	<p>03/2025</p>





Investir dans les populations rurales

## **Guinée-Bissau**

---

### **Economic Development Project for the Southern Regions**

#### **Rapport de supervision**

#### **: Cadre logique du projet**

Dates de mission: 21 Octobre au 07 Novembre 2024

Date du document: 19/12/2024

Identifiant du projet 1100001757

Numéro du rapport: 7096 GW

Afrique de l'Ouest et du Centre  
Département de la gestion des programmes



## Economic Development Project for the Southern Regions

### Cadre logique

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence	Responsabilité	
<b>Portée</b>	1.b Estimation correspondante du nombre total des membres des ménages										HH size: 7.2 pers /HH
	Membres des ménages (number)		225 194	324 000		190 040	58.654				
	1.a Nombre correspondant de ménages touchés										
	Ménages (number)		31 277	45 000		23 855	53				
	1 Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou appuyés par le projet										
	Hommes (number)			27 000		13 294	49.2				
	Femmes (number)			18 000		10 561	58.7				
	Jeunes (number)			18 900		9 237	48.9				
Nombre total de personnes bénéficiant de services (number)		31 277	45 000		23 855	53					
<b>Objectif du projet</b> Contribuer à la réduction de la pauvreté dans les communautés rurales de Tombali, Quinara et Bolama	% des bénéficiaires ayant amélioré leur indice d'accumulation de biens							Études SYGRI; Suivi-Evaluation du projet; évaluations de la vulnérabilité	Etude de base en 2023; Evaluation Final	PMU; consultants/experts externs	The inclusion of a food security and vulnerability indicator will represent a more robust methodology to assess project achievements
	bénéficiaires (%)			30							
	% des bénéficiaires faisant état d'une amélioration de leur sécurité alimentaire							Études SYGRI; Suivi-Evaluation du projet; évaluations de la vulnérabilité	Etude de base en 2023; Evaluation Final	PMU; consultants/experts externs	
bénéficiaires (%)			30								

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence	Responsabilité	
	% des bénéficiaires en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité							Études SYGRI; Suivi-Evaluation du projet; évaluations de la vulnérabilité	Etude de base en 2023; Evaluation Final	PMU; consultants/experts externes	
	bénéficiaires (diminution) (%)			20							
<b>Objectif de développement</b> Relancer la production agricole afin d'assurer la sécurité alimentaire et la diversification des revenus dans les régions de Tombali, Quinara et Bolama Bijagos	Nombre de tonnes de riz additionnelles produits sur la durée du projet							Rapports du projet; fiches de collect SS&E; rapports de supervision; études SYGRI	Annuellement; Evaluation finale	PMU/RS&E; consultants/experts externes	Expertise disponible Structures techniques renforcées Disponibilité du gouvernement à porter le projet Disponibilité des populations rurales de la zone à participer au projet
	Production additionnelle (%)			30							
	Productivité dans la production de riz (par hectare)										
	Productivité par hectare (number)			2.5							

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence	
<b>Effet direct</b> 1. La production et productivité du riz augmente de manière durable	Nb de tonnes de riz produites par an en année de croisière						Rapports du projet; fiches de collecte SS&E; rapports de supervision; évaluation finale	Annuellement	PMU/RS&E; assistances techniques	Application des itinéraires techniques recommandés- "Risques: Faible capacité des prestataires de services privés et des services techniques de l'Etat, Changements climatiques et épizooties" Bon critères de choix des sites Contrôle par les services techniques (Infrastructures, DGIDR) Maîtrise technique des aménagements AHA Participation de la population dans les aménagements collectifs et individuels (dont à travers CDIT) et absence de conflits fonciers
	Tonnes (number)		28 070	30 237						
	1.2.4 Ménages faisant état d'une augmentation de la production						Enquetes COI	Etude de base 2023; évaluation finale	Consultants/experts externes	
	Membres des ménages (number)									
	Ménages (%)			80						
	Ménages (number)									
	1.2.2 Ménages déclarant l'adoption de technologies, de pratiques ou d'intrants nouveaux/améliorés						Enquetes COI	Etude de base 2023; évaluation finale	Consultants/experts externes	
	Membres des ménages (number)									
	Ménages (%)			80						
	Ménages (number)									
<b>Produit</b> Des mangroves et bas-fonds sont aménagés et réhabilités et les producteurs formés à la bonne maîtrise de la gestion de l'eau d'irrigation	Nb d'ha de mangroves						Rapports du projet; système S&E	Annuellement	RS&E	
	mangroves de type traditionnel (ha)		6 950	8 000						
	mangroves de type moderne (ha)		1 500	3 200						
	bas-fonds (ha)		50	895						
	maraichages (ha)		30	45						

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence		Responsabilité
	1.1.2 Terres agricoles dotées d'infrastructures hydrauliques construites/remises en état						Rapports du projet; Systeme S&E	Etude de base 2023; Evaluation Finale	Consultants/experts externes		
	Superficie en hectares (ha)		8 530	12 140		9 990					82.3
	1.1.4 Personnes formées aux pratiques et/ou technologies de production						Rapports du projet; systeme S&E	Annuellement	RS&E		
	Hommes formés à la production végétale (number)			5 140		290					5.6
	Femmes formées à la production végétale (number)			3 860		297					7.7
	Personnes formées à la production végétale (number)			9 000		587					6.5
	Nb d'ha de berges et bassins versants protégés						Rapports du projet; systeme S&E	Annuellement	RS&E		
	berges et bassins (ha)	422	927	3 000							
	3.1.4 Hectares de terres soumises à une gestion résiliente au climat						Rapports du projet; systeme S&E, plans de gestion	Annuellement	RS&E; assistance technique		
	Superficie en hectares (ha)			3 500		0					0
<b>Effet direct</b> 2. Les producteurs adoptent des activités de diversification des revenus	Nb de tonnes de produits maraichers additionnels produits						Rapports du projet; Fiches de collecte SS&E; Rapports de supervision; Evaluation Finale	Annuellement	PMU/RS&E, agronome		
	Productivite par hectare de tomate (number)	10		40							
	Productivite par hectare d'oignon (number)	7		20							
	% de producteurs ruraux déclarant une augmentation de leurs ventes						Etudes SYGRI	Etude de Base 2023; Evaluation Finale	Consultants/experts externes		
	Producteurs (%)			80							

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence	Responsabilité	
	1.2.3 Ménages déclarant une réduction de la pénurie d'eau par rapport aux besoins de la production							Enquete COI	Etude de Base 2023; Evaluation Finale	Consultants/experts externes	
	Ménages (%)			90							
	Ménages (number)										
	Membres des ménages (number)										
<b>Produit</b> Les productions agricoles sont appuyées dans la mise en oeuvre de microprojets d'élevage et de valorisation de la production agricole.	Nombre de femmes bénéficiant du soutien du projet dans le domaine de l'horticulture							Rapports du projet; Systeme S&E	Annuellement	RS&E	Accompagnement technique par les prestataires et services dédiés ; Questions foncières surtout pour les femmes ; mobilisation de la population Risques: Faible capacité et compétences des structures d'incubation à couvrir les besoins des promoteurs Asymétrie de l'information sur les prix
	Nombre de beneficiaires (femmes) (number)			2 250							
<b>Effet direct</b> 3. Les organisations professionnelles rurales rendent des services utiles à leurs membres	2.2.5 Organisations de producteurs ruraux faisant état d'une augmentation des ventes							Enquete COI	Etude de base 2023; evaluation finale	Consultant/experts externes	risques: Dispersion des OP risques: Captage des OP et plateformes par les politiques
	Pourcentage d'organisations de producteurs ruraux (%)			60							
	2.2.3 Organisations de producteurs ruraux ayant conclu des partenariats/accords formels ou des contrats avec des organismes publics ou privés							Enquete COI	Etude de base 2023; evaluation finale	Consultant/experts externes	
	Pourcentage d'organisations de producteurs (%)			50							

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence	Responsabilité	
	% de membres d'organisations de producteurs ruraux soutenu rapportant de services nouveaux ou améliorés fournis par leur organisation										
	Pourcentage de membres (%)			60							
<b>Produit</b> Les OPB sont structurées et renforcée	2.1.3 Organisations de producteurs ruraux soutenues							Rapports du projet; SS&E	Annuellement	RS&E	
	Tailles des organisations de producteurs (number)					2 558					
	Organisations de producteurs ruraux soutenues (number)			60		60	100				
	Hommes (number)					890					
	Femmes (number)					1 668					
	Jeunes (number)					1 020					
	2.1.4 Producteurs ruraux soutenus qui sont membres d'une organisation de producteurs ruraux							Rapports du projet; SS&E	Rapports du projet; SS&E	RS&E	
	Hommes (number)					890					
	Nombre total de personnes (number)			4 000		2 558	64				
	Femmes (number)					1 668					
Nombre de projets communautaires bénéficiant d'un financement de démarrage							Rapports du projet; SS&E	Rapports du projet; SS&E	RS&E		
Nombre de projets (number)			50								
<b>Effet direct</b> 4.La mobilité des personnes et la mise en marchés des produits est améliorée de manière durable	Pourcentage de personnes/ménages signalant une amélioration de l'accès physique aux services sociaux							Enquetes SYGRI; Enquete COI	Etude de base 2023; Evaluation finale	Consultants/experts externes	Hypothèses: Capacité de gestion par les services techniques ; Adhésion des usagers à la politique de tarification Risques : Durabilité des infrastructures



Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses			
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence	Responsabilité				
	Pourcentage de personnes (%)			50										
	2.2.6 Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés et aux installations de transformation et de stockage											Enquetes SYGRI; Enquete COI	Etude de base 2023; Evaluation finale	Consultants/experts externes
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés (%)			80										
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux installations de transformation (%)			80										
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux installations de stockage (%)			80										
<b>Produit</b> Des infrastructures de désenclavement et de mise en marchés sont réalisées, opérationnelles et durables	Nb de comités d'entretien des pistes constitués et équipés							Rapports du projet; SS&E	Annuellement	RS&E	Hypothèses: Engagement des populations; Politique de l'Etat en matière de transport			
	comités d'entretien (number)	5	15	15										
	2.1.5 Kilomètres de routes construites, refaites ou améliorées							Rapports du projet; SS&E	Annuellement	RS&E				
	Longueur des routes (km) (km)		44.5	144		99	68.8							
	Magasins de stockage construits/réhabilités							Rapports du projet; SS&E	Annuellement	RS&E				
	magasins (number)	5	10	10										
	Equipements de transformation et de traitement post-récolte installées et opérationnelles par type							Rapports du projet; SS&E	Annuellement	RS&E				
	décortiqueuses, batteuses, etc.. (number)	20	20	20										

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence	Responsabilité	
	Nombre de bateaux installés et opérationnels dans l'île de Bijagos (number)			3							



Investir dans les populations rurales

## **Guinée-Bissau**

---

### **Economic Development Project for the Southern Regions**

#### **Rapport de supervision**

#### **Appendice 1: Performance financière réelle par source de financement et par composante; décaissements par catégorie**

Dates de mission: 21 Octobre au 07 Novembre 2024

Date du document: 19/12/2024

Identifiant du projet 1100001757

Numéro du rapport: 7096 GW

Afrique de l'Ouest et du Centre  
Département de la gestion des programmes



## Appendice 1 : Performance financière réelle par source de financement et par composante ; décaissements par catégorie

Tableau 2A : Performance financière par source de financement (000 USD) au 30/09/2024

Source de financement	Montants prévus (en milliers d'USD)	Décaissements en milliers USD	Proportion fonds décaissés
FIDA Don DSF - 200000111300	4 483.38	4 482.93	99.99%
FIDA Don DSF -200000436100	11 570.27	5 509.76	47.62%
FIDA PRET - 200000328700	2 190.00	2 076.78	94.83%
FIDA Don DSF - 200000328600	810.00	800.69	98.85%
FIDA Don- 200000065400	4 483.38	4 482.93	99.99%
OFID PRÊT - 13316P (2000002621)	6 000.00	5 949.60	99.16%
FIDA Don Additionnel - 2000003520	373.03	372.73	99.92%
FIDA Don Additionnel - 2000003968	400.00	400.00	100.00%
Etat Guinée-Bissau	4 393.76	1 528.90	34.80%
Bénéficiaires	2 177.31	331.89	15.24%
<b>Total</b>	<b>36 881.13</b>	<b>25 936.21</b>	<b>70.32%</b>

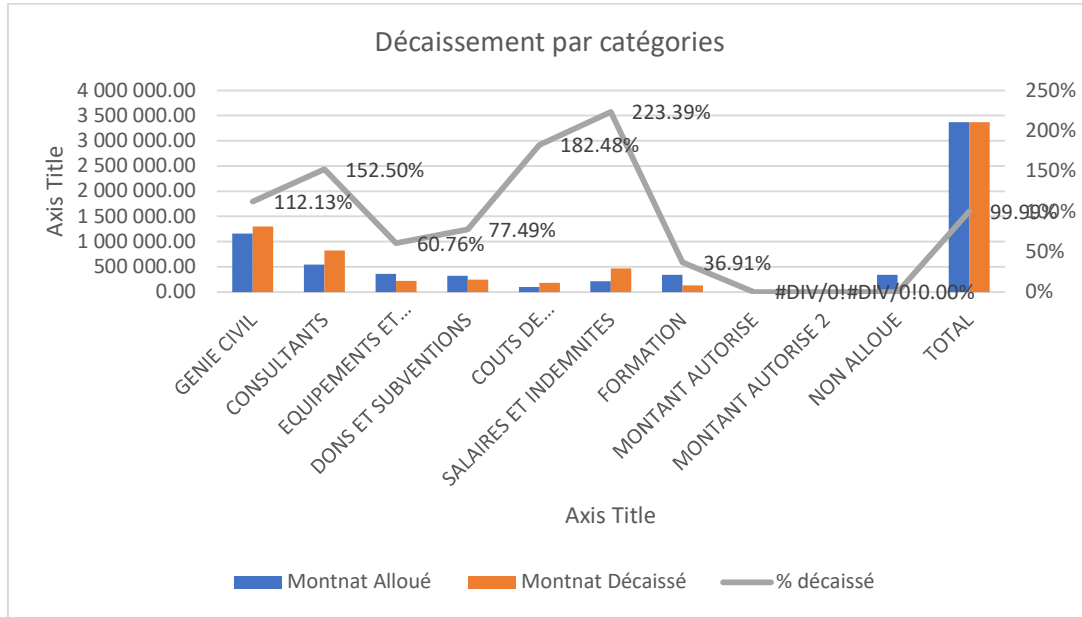
## Appendice 2b : Décaissements Cumulés par composante et par source de financement

Composante	Don FIDA actif - DSF No. 2000004361			Gouvernement			Bénéficiaires			Total		
	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%
<b>A</b>	5 239.93	841.83	16%	2 016.43	501.22	25%	2 071.95	251.30	12%	15 555.78	8 228.76	53%
<b>B</b>	3 026.24	1 098.59	36%	1 671.74	827.41	49%	105.36	80.59	76%	10 584.26	5 394.08	51%
<b>C</b>	3 304.10	1 391.81	42%	705.59	200.28	28%				8 560.96	8 142.82	95%
<b>Total</b>	11 570.27	3 332.23	29%	4 393.76	1 528.90	35%	2 177.31	331.89	15%	34 701.00	21 765.66	63%
Trésorerie		2 358.19									2 358.19	
Total com+ Trésorerie		5 690.42	49%								24 123.85	70%

**NB** : Le taux de décaissement global de 79,4% ne prend en compte que les financements du FIDA (financements expirés y compris)

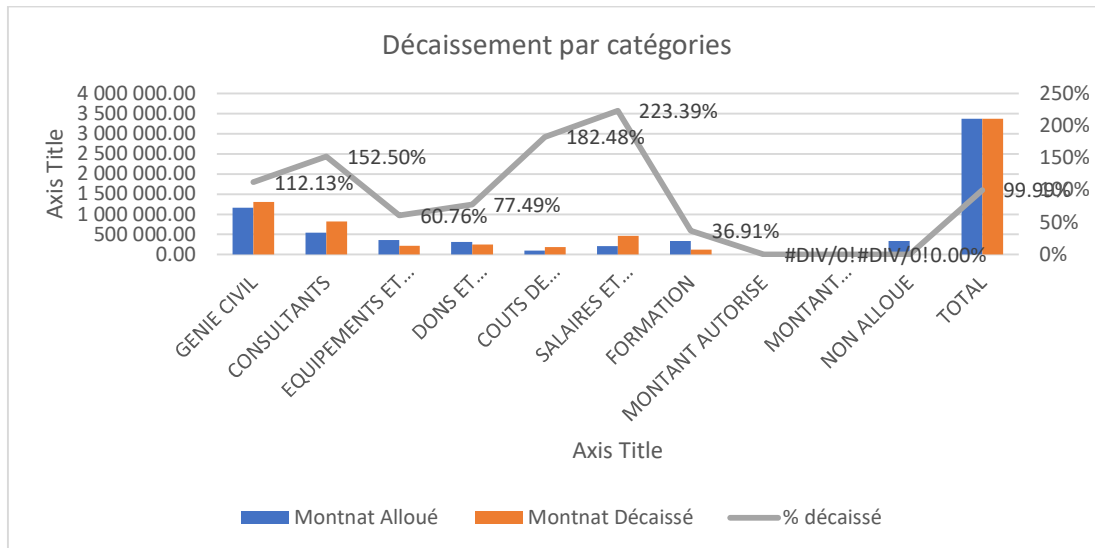
## 2c : Résumé des décaissements sur le Don 20000065400

CODE CAT	CATEGORIES	Montant Alloué	Montant Décaissé	% décaissé	Solde disponible
200003	GENIE CIVIL	1 160 000.00	1 300 751.51	112.13%	-140 751.51
200008	CONSULTANTS	540 000.00	823 508.54	152.50%	-283 508.54
200011	EQUIPEMENTS ET MATERIELS	360 000.00	218 726.92	60.76%	141 273.08
200012	DONS ET SUBVENTIONS	320 000.00	247 981.54	77.49%	72 018.46
200016	COUTS DE FONCTIONNEMENT	100 000.00	182 477.58	182.48%	-82 477.58
200018	SALAIRES ET INDEMNITES	210 000.00	469 119.67	223.39%	-259 119.67
200019	FORMATION	340 000.00	125 482.31	36.91%	214 517.69
270001	MONTANT AUTORISE	0.00	28.02		-28.02
270002	MONTANT AUTORISE 2	0.00	1674.25		-1 674.25
290001	NON ALLOUE	340 000.00	0	0.00%	
	<b>TOTAL</b>	<b>3 370 000.00</b>	<b>3 369 750.34</b>	<b>99.99%</b>	<b>-339 750.34</b>



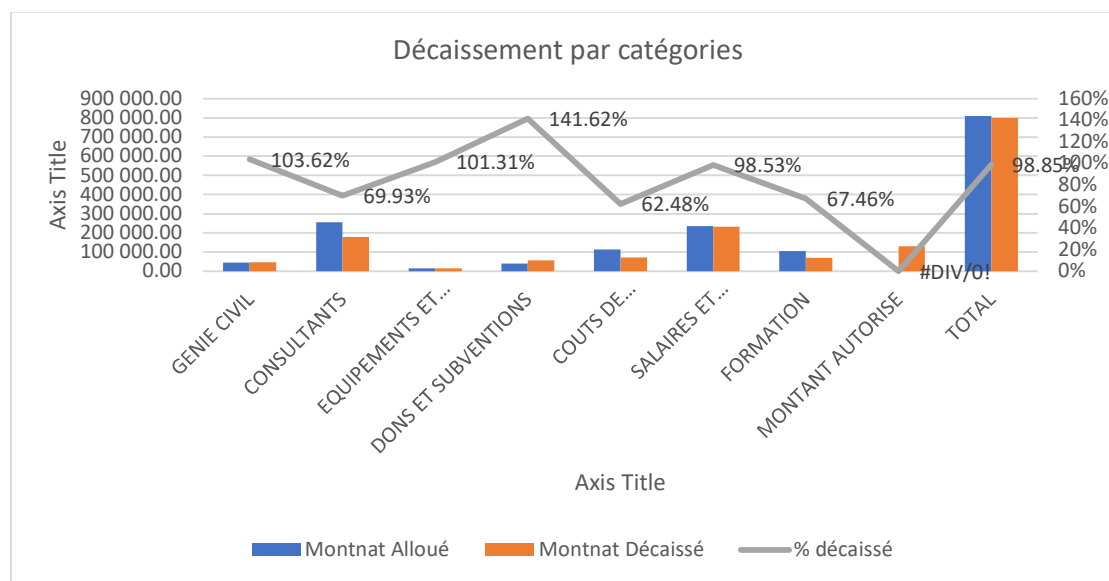
**2b-3 Résumé des décaissements sur le Don  
200000111300**

CODE CAT	CATEGORIES	Montant Alloué	Montant Décaissé	% décaissé	Solde disponible
200003	GENIE CIVIL	1 160 000.00	1 300 751.51	112.13%	-140 751.51
200008	CONSULTANTS	540 000.00	823 508.54	152.50%	-283 508.54
200011	EQUIPEMENTS ET MATERIELS	360 000.00	218 726.92	60.76%	141 273.08
200012	DONS ET SUBVENTIONS	320 000.00	247 981.54	77.49%	72 018.46
200016	COUTS DE FONCTIONNEMENT	100 000.00	182 477.58	182.48%	-82 477.58
200018	SALAIRES ET INDEMNITES	210 000.00	469 119.67	223.39%	-259 119.67
200019	FORMATION	340 000.00	125 482.31	36.91%	214 517.69
270001	MONTANT AUTORISE	0.00	28.02		-28.02
270002	MONTANT AUTORISE 2	0.00	1674.25		-1 674.25
290001	NON ALLOUE	340 000.00	0	0.00%	340 000.00
	<b>TOTAL</b>	<b>3 370 000.00</b>	<b>3 369 750.34</b>	<b>99.99%</b>	<b>249.66</b>



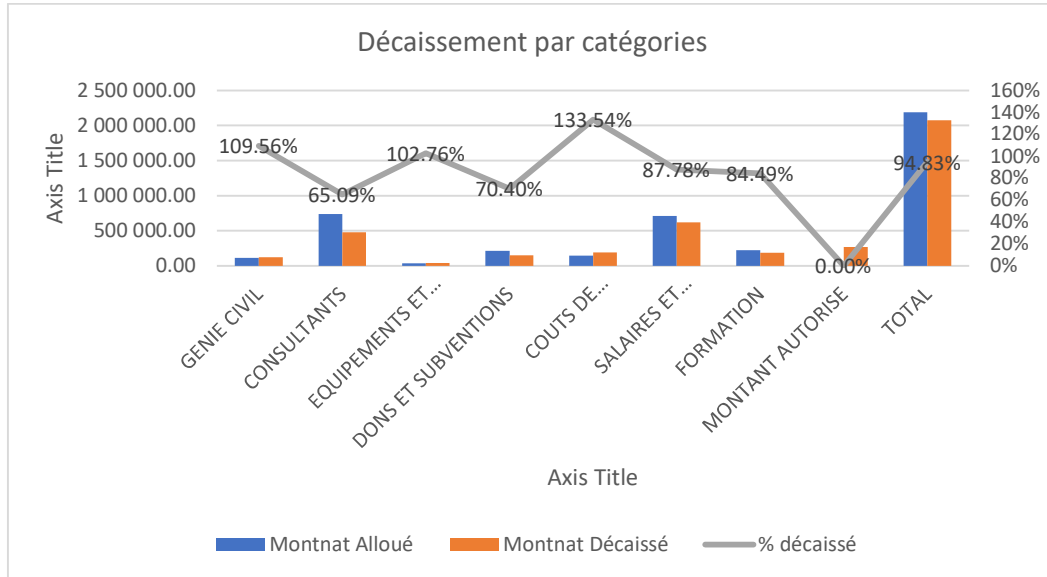
**2c-4 Résumé des décaissements sur le Don  
200000328600**

CODE CAT	CATEGORIES	Montant Alloué	Montant Décaissé	% décaissé	Solde disponible
200003	GENIE CIVIL	45 000.00	46 627.84	103.62%	-1 627.84
200008	CONSULTANTS	255 000.00	178 310.24	69.93%	76 689.76
200011	EQUIPEMENTS ET MATERIELS	15 000.00	15 197.09	101.31%	-197.09
200012	DONS ET SUBVENTIONS	40 000.00	56 648.72	141.62%	-16 648.72
200016	COUTS DE FONCTIONNEMENT	115 000.00	71 853.97	62.48%	43 146.03
200018	SALAIRES ET INDEMNITES	235 000.00	231 553.56	98.53%	3 446.44
200019	FORMATION	105 000.00	70 837.74	67.46%	34 162.26
270001	MONTANT AUTORISE	0.00	129 633.88		-129 633.88
	<b>TOTAL</b>	<b>810 000.00</b>	<b>800 663.04</b>	<b>98.85%</b>	<b>9 336.96</b>



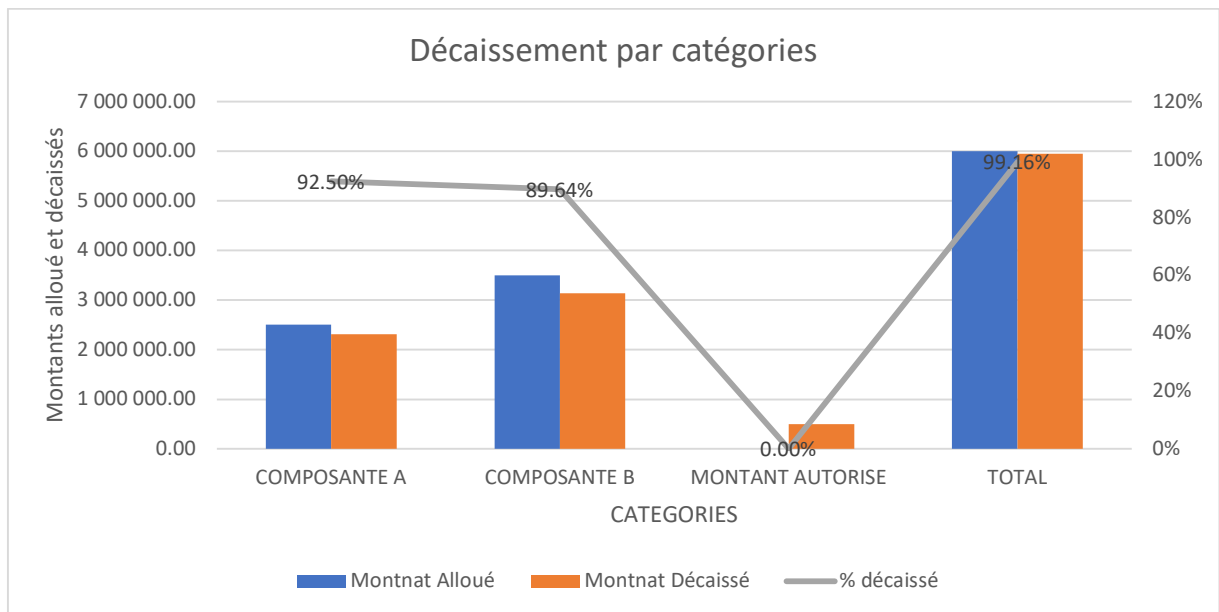
**2c-5 Résumé des décaissements sur le Don 200000328700**

CODE CAT	CATEGORIES	Montant Alloué	Montant Décaissé	% décaissé	Solde disponible
200003	GENIE CIVIL	115 000.00	125 995.17	109.56%	-10 995.17
200008	CONSULTANTS	740 000.00	481 640.25	65.09%	258 359.75
200011	EQUIPEMENTS ET MATERIELS	40 000.00	41 102.89	102.76%	-1 102.89
200012	DONS ET SUBVENTIONS	215 000.00	151 361.08	70.40%	63 638.92
200016	COUTS DE FONCTIONNEMENT	145 000.00	193 633.54	133.54%	-48 633.54
200018	SALAIRES ET INDEMNITES	710 000.00	623 224.03	87.78%	86 775.97
200019	FORMATION	225 000.00	190 104.88	84.49%	34 895.12
270001	MONTANT AUTORISE	0.00	269 647.63		-269 647.63
	<b>TOTAL</b>	<b>2 190 000.00</b>	<b>2 076 709.47</b>	<b>94.83%</b>	<b>113 290.53</b>



#### 2c-6 Résumé du financement 13316P (OFID)

CODE CAT	CATEGORIES	Montant Alloué	Montant Décaissé	% décaissé	Solde disponible
200004	COMPOSANTE A	2 500 000.00	2 312 412.81	92.50%	187 587.19
200005	COMPOSANTE B	3 500 000.00	3 137 447.97	89.64%	362 552.03
270001	MONTANT AUTORISE	0.00	500 000.00	#DIV/0!	-500 000.00
	<b>TOTAL</b>	<b>6 000 000.00</b>	<b>5 949 860.78</b>	<b>99.16%</b>	<b>50 139.22</b>







Investir dans les populations rurales

## **Guinée-Bissau**

---

### **Economic Development Project for the Southern Regions**

### **Rapport de supervision**

### **Appendice 2: Avancement des activités du PTBA**

Dates de mission: 21 Octobre au 07 Novembre 2024

Date du document: 19/12/2024

Identifiant du projet 1100001757

Numéro du rapport: 7096 GW

Afrique de l'Ouest et du Centre  
Département de la gestion des programmes



**Appendice 2: Avancement des activités du PTBA**

Chaîne logique	Indicateurs				Année 10 (2024)		
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Cible annuelle	Résultat annuel	Résultat cumulatif
<b>Portée</b>	<b>1.b Estimation correspondante du nombre total des membres des ménages</b>						
	Membres des ménages - Nombre de personnes		225194	324000	9864	7536	331536
	<b>1.a Nombre correspondant de ménages touchés</b>						
	Ménages - Ménages		31277	45000	1233	942	45942
	<b>1 Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou appuyés par le projet</b>						
	Hommes - Hommes			27000	673	581	27581
	Femmes - Femmes			18000	560	361	18361
	Jeunes - Jeunes			18900	302	215	19115
	Nombre total de personnes bénéficiant de services - Nombre de personnes		31277	45000	1233	942	45942
<b>Objectif du projet</b> Contribuer à la réduction de la pauvreté dans les communautés rurales de Tombali, Quinara et Bolama	<b>% des bénéficiaires ayant amélioré leur indice d'accumulation de biens</b>						
	bénéficiaires - Pourcentage (%)			30			
	<b>% des bénéficiaires faisant état d'une amélioration de leur sécurité alimentaire</b>						
	bénéficiaires - Pourcentage (%)			30			
	<b>% des bénéficiaires en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité</b>						
bénéficiaires (diminution) - Pourcentage (%)			20				
<b>Nombre de tonnes de riz additionnelles produits sur la durée du projet</b>							

<b>Objectif de développement</b> Relancer la production agricole afin d'assurer la sécurité alimentaire et la diversification des revenus dans les régions de Tombali, Quinara et Bolama Bijagos	Production additionnelle - Pourcentage (%)			30			
	<b>Productivité dans la production de riz (par hectare)</b>						
	Productivité par hectare - Poids (t)			2.5	3.2	2.92	5.42
<b>Effet direct</b> 1.La production et productivité du riz augmente de manière durable	<b>Nb de tonnes de riz produites par an en année de croisière</b>						
	Tonnes - Nombre		28070	30237	36000	30714	60951
	<b>1.2.4 Ménages faisant état d'une augmentation de la production</b>						
	Membres des ménages - Nombre de personnes						
	Ménages - Pourcentage (%)			80			
	Ménages - Ménages						
	<b>1.2.2 Ménages déclarant l'adoption de technologies, de pratiques ou d'intrants nouveaux/améliorés</b>						
	Membres des ménages - Nombre de personnes						
	Ménages - Pourcentage (%)			80			
	Ménages - Ménages						
<b>Produit</b> Des mangroves et bas-fonds sont aménagés et réhabilités et les producteurs formés à la bonne maîtrise de la gestion de l'eau d'irrigation	<b>Nb d'ha de mangroves</b>						
	mangroves de type traditionnel - Superficie (ha)		6950	9000	924		9000
	mangroves de type moderne - Superficie (ha)		1500	3200	280		3200

	bas-fonds - Superficie (ha)		50	895	0		895
	maraichages - Superficie (ha)		30	45	0		45
	<b>1.1.2 Terres agricoles dotées d'infrastructures hydrauliques construites/remises en état</b>						
	Superficie en hectares - Superficie (ha)		8530	12140	1204		12140
	<b>1.1.4 Personnes formées aux pratiques et/ou technologies de production</b>						
	Hommes formés à la production végétale - Hommes			5140	5		5140
	Femmes formées à la production végétale - Femmes			3860	25	20	3880
	Personnes formées à la production végétale - Nombre de personnes			9000	30	20	9020
	<b>Nb d'ha de berges et bassins versants protégés</b>						
	berges et bassins - Superficie (ha)	422	927	3000	1500		3000
	<b>3.1.4 Hectares de terres soumises à une gestion résiliente au climat</b>						
	Superficie en hectares - Superficie (ha)			3500			
<b>Effet direct</b> 2. Les producteurs adoptent des activités de diversification des revenus	<b>Nb de tonnes de produits maraichers additionnels produits</b>						
	Productivité par hectare de tomate - Poids (t)		10		40		
	Productivité par hectare d'oignon - Poids (t)		7		20		
	<b>% de producteurs ruraux déclarant une augmentation de leurs ventes</b>						

	Producteurs - Pourcentage (%)			80			
	<b>1.2.3 Ménages déclarant une réduction de la pénurie d'eau par rapport aux besoins de la production</b>						
	Ménages - Pourcentage (%)			90			
	Ménages - Ménages						
	Membres des ménages - Nombre de personnes						
<b>Produit</b> Les productions agricoles sont appuyées dans la mise en oeuvre de microprojets d'élevage et de valorisation de la production agricole.	<b>Nombre de femmes bénéficiant du soutien du projet dans le domaine de l'horticulture</b>						
	Nombre de bénéficiaires (femmes) - Nombre			2250	75	50	2300
<b>Effet direct</b> 3. Les organisations professionnelles rurales rendent des services utiles à leurs membres	<b>2.2.5 Organisations de producteurs ruraux faisant état d'une augmentation des ventes</b>						
	Pourcentage d'organisations de producteurs ruraux - Pourcentage (%)			60			
	<b>2.2.3 Organisations de producteurs ruraux ayant conclu des partenariats/accords formels ou des contrats avec des organismes publics ou privés</b>						
	Pourcentage d'organisations de producteurs - Pourcentage (%)			50			
	<b>% de membres d'organisations de producteurs ruraux soutenu rapportant de services nouveaux ou améliorés fournis par leur organisation</b>						
	Pourcentage de membres - Pourcentage (%)			60			
	<b>2.1.3 Organisations de producteurs ruraux soutenues</b>						

<b>Produit</b> Les OPB sont structurées et renforcée	Tailles des organisations de producteurs - Organisation				40		0	
	Organisations de producteurs ruraux soutenues - Organisation			60	5		60	
	Hommes - Hommes				100		0	
	Femmes - Femmes				55		0	
	Jeunes - Jeunes				68		0	
	<b>2.1.4 Producteurs ruraux soutenus qui sont membres d'une organisation de producteurs ruraux</b>							
	Hommes - Hommes					250		0
	Nombre total de personnes - Nombre de personnes			4000		480		4000
	Femmes - Femmes					230		0
	<b>Nombre de projets communautaires bénéficiant d'un financement de démarrage</b>							
	Nombre de projets - Nombre				50			
<b>Effet direct</b> 4.La mobilité des personnes et la mise en marchés des produits est améliorée de manière durable	<b>Pourcentage de personnes/ménages signalant une amélioration de l'accès physique aux services sociaux</b>							
	Pourcentage de personnes - Pourcentage (%)				50			
	<b>2.2.6 Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés et aux installations de transformation et de stockage</b>							
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés - Pourcentage (%)				80			

	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux installations de transformation - Pourcentage (%)			80			
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux installations de stockage - Pourcentage (%)			80			
<b>Produit</b> Des infrastructures de désenclavement et de mise en marchés sont réalisées, opérationnelles et durables	<b>Nb de comités d'entretien des pistes constitués et équipés</b>						
	comités d'entretien - Nombre	5	15	15	1	1	16
	<b>2.1.5 Kilomètres de routes construites, refaites ou améliorées</b>						
	Longueur des routes (km) - Longueur (Km)		44.5	144	19.4	19.4	163.4
	<b>Magasins de stockage construits/réhabilités</b>						
	magasins - Nombre	5	10	10	2		10
	<b>Equipements de transformation et de traitement post-récolte installés et opérationnelles par type</b>						
	décortiqueuses, batteuses, etc.. - Nombre	20	20	20	6		20
Nombre de bateaux installés et opérationnels dans l'îles Bijagós - Nombre			3	3	3	6	





Investir dans les populations rurales

## **Guinée-Bissau**

---

### **Economic Development Project for the Southern Regions**

#### **Rapport de supervision**

#### **Appendice 3: Respect des dispositions juridiques: état de l'exécution**

Dates de mission: 21 Octobre au 07 Novembre 2024

Date du document: 19/12/2024

Identifiant du projet 1100001757

Numéro du rapport: 7096 GW

Afrique de l'Ouest et du Centre  
Département de la gestion des programmes



**Appendice 3: Application des dispositions de l'accord de financement: état d'avancement au 24/10//2024**

Section	Disposition	Objectif/Date limite	Degré de conformité/Date	Observations
<b>Section E - AF</b>	Conditions Préalables au 1 <sup>er</sup> décaissement : a) ANO du FIDA sur le Manuel de Mise en œuvre b) Le Personnel du Projet a été nommé c) Le logiciel Comptable a été acquis et installé d) Les fonds FIPS ont été justifiés e) Le Portail ICP a été installé et est activé			
			obtenu	
			30 mars 2016	
			Juin 2017	
			Clôturé en 2016	
	Août 2022			
<b>Annexe 3- AF</b>	1) Un Système S/E est en place 2) Sécurité du régime foncier: le processus d'acquisition des terres est achevé et le processus de compensation est conforme aux meilleures pratiques internationales 3) Mesures Anti-Corruption /harcèlement sexuel :		Conforme	1) Le système SE est en place
			Conforme	2) les AHA n'ont pas démarré
				3) Le Coordinateur, RS&E, et le RAF, Comptable, ont bénéficié d'une formation sur la politique anticorruption lors des formations en passation des marchés à Abidjan en mars 2023
<b>Section 7.02</b>	L'UCP ouvre et gère un compte de projet (en ...); le gouvernement fait un dépôt initial équivalent à ? USD.	Dès l'entrée en vigueur de l'accord	Conforme	Les fonds de contrepartie de l'Etat sont attendus sous la forme d'exonération d'impôts et taxes sur les achats de biens et services.
<b>Section 4.03 d)</b>	Le gouvernement alimente le compte du projet chaque trimestre à l'avance.	Dès l'entrée en vigueur de l'accord	Non conforme	Le projet ne reçoit pas de fonds du gouvernement. L'accord de financement prévoit une contrepartie en numéraire de 1.582 Millions USD. Les premiers accords ne prévoyaient pas cette disposition.
<b>Sections 3.02, 4.07 a) i), 7.05, 12.01 xxvi)</b>	Les biens, travaux et services sont achetés conformément aux procédures définies à l'annexe 3 des directives du FIDA relatives à la passation des marchés.	Dès l'entrée en vigueur de l'accord	Conforme	Les processus et procédures appliqués pour les appels d'offres sont en général conformes aux procédures nationales et du FIDA malgré le fait que la mission a noté quelques manquements.
<b>Section 7.10</b>	L'assurance des véhicules, du matériel et des travaux de génie civil financés à partir du prêt est conforme aux bonnes pratiques commerciales.	Dès l'entrée en vigueur de l'accord	conforme	Tous les véhicules du projet sont assurés

Section 9.01	Etats financiers annuels à soumettre	Pour mémoire	Conforme	Les États Financiers non audités de l'exercice 2023 ont été transmis sur ICP le 29/04/2024
<b>Section 9.03 b)</b>	Rapport d'audit soumis au FIDA.	Dès l'entrée en vigueur de l'accord	Conforme	Les rapports définitifs d'audit ont été soumis dans les délais, le 28/06/2024
<b>Section 8.03</b>	Les rapports d'avancement sont soumis au FIDA tous les trimestres .	Dès l'entrée en vigueur de l'accord	Conforme	Les rapports trimestriels d'avancement sont soumis au FIDA dans le délai convenu
<b>Section 7.01 b) ii)</b>	Le PTBA est soumis au Fonds pour examen et commentaires.	Dès l'entrée en vigueur de l'accord	Partiellement conforme	Le PTBA 2024 a été transmis à FIDA le 14/02/2024 et non objecté le 18/02/2024
<b>Section 8.03</b>	Rapports financiers intérimaires (RFI) à soumettre 45 j après la période trimestrielle échue	Pour mémoire	Conforme	Les RFI du premier et deuxième trimestre ont été transmis dans les délais, respectivement le 08/08/2024, et le 08/08/2024
<b>Section 8.03 b)</b>	Un examen à mi-parcours est réalisé conjointement par l'emprunteur et le FIDA.	Quatrième année de mise en œuvre	Non applicable	Le projet est sur un financement additionnel qui ne nécessite pas une revue à mi-parcours.
<b>Section 11.01</b>	Dans le cadre du projet, les dépenses d'investissement sont exemptées de tous droits de douane, des taxes d'accise et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).	Dès l'entrée en vigueur de l'accord	Conforme	Un Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances fixe les règles d'exonération aux droits de douane, aux taxes d'accise et à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).



Investir dans les populations rurales

## **Guinée-Bissau**

---

### **Economic Development Project for the Southern Regions**

### **Rapport de supervision**

### **Appendice 7: Matrice Intégrée des Risques du Projet (IPRM)**

Dates de mission: 21 Octobre au 07 Novembre 2024

Date du document: 19/12/2024

Identifiant du projet 1100001757

Numéro du rapport: 7096 GW

Afrique de l'Ouest et du Centre  
Département de la gestion des programmes



## Sommaire general

Catégorie de risque / Sous-catégorie	Risque inherent	Risque résiduel
<b>Contexte national</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<i>Political Commitment</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Governance</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Macroeconomic</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Fragility and Security</i>	<i>Élevé</i>	<i>Substantiel</i>
<b>Stratégies et politiques sectorielles</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<i>Policy alignment</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Policy Development and Implementation</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<b>Contexte environnemental et climatique</b>	<b>Élevé</b>	<b>Substantiel</b>
<i>Project vulnerability to environmental conditions</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Project vulnerability to climate change impacts</i>	<i>Élevé</i>	<i>Substantiel</i>
<b>Portée du projet</b>	<b>Moyen</b>	<b>Faible</b>
<i>Project Relevance</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Technical Soundness</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<b>Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<i>Implementation Arrangements</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Monitoring and Evaluation Arrangements</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<b>Gestion financière du projet</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<i>Project Organization and Staffing</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Project Budgeting</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Project Funds Flow/Disbursement Arrangements</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Project Internal Controls</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Project Accounting and Financial Reporting</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Project External Audit</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Substantiel</i>
<b>Passation des marchés relatifs au projet</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<i>B.1 Assessment of Project Complexity</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>B.2 Assesment of Implementing Agency Capacity</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Project Procurement Overall</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>A.1 Legal, Regulatory and Policy Framework</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>A.2 Institutional Framework and Management Capacity</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>A.4 Accountability, Integrity and Transparency of the Public Procurement System</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>A.3 Public Procurement Operations and Market Practices.</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<b>Impact environnemental, social et climatique</b>	<b>Moyen</b>	<b>Faible</b>
<i>Biodiversity Conservation</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Resource Efficiency and Pollution Prevention</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Cultural Heritage</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Indigenous People</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Labour and Working Conditions</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Community health, safety and security</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>

<b>Catégorie de risque / Sous-catégorie</b>	<b>Risque inherent</b>	<b>Risque résiduel</b>
<i>Physical and Economic Resettlement</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Greenhouse Gas Emissions</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Vulnerability of target populations and ecosystems to climate variability and hazards</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<b>Parties prenantes</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<i>Stakeholder Engagement/Coordination</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Stakeholder Grievances</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<b>Risque global</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>

<b>Contexte national</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<b>Political Commitment</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Risque que la situation politique du pays retarde ou neutralise potentiellement des décisions et engagements politiques clés (notamment l'approbation et l'application de lois et de règlements, et le financement de contrepartie dans les délais prévus) déterminants en vue de garantir le succès du projet. Il peut s'agir de divers facteurs: élections à venir, changements imminents de gouvernement, degré élevé d'instabilité/de renouvellement/d'incertitude politique, ou changements de priorités politiques.</p>	Substantiel	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Le gouvernement actuel est issu d'un processus électoral démocratique.</p>		
<b>Governance</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Risque que le pays présente des défaillances de gouvernance susceptibles de compromettre l'exécution du projet et la réalisation des objectifs de développement du projet. Cela peut être dû à la faiblesse ou à l'absence des éléments suivants: freins et contrepoids politiques; systèmes d'audit public; transparence de l'information à propos des règles, règlements et décisions du gouvernement; normes visant à prévenir la fraude et la corruption; qualité et transparence de l'affectation des ressources pour le développement rural.</p>	Substantiel	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Formation de l'UGP et des membres du gouvernement impliqués dans la mise en oeuvre des projets</p>		
<b>Macroeconomic</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Risque que les politiques macroéconomiques, telles que les politiques monétaires, budgétaires, de gestion/durabilité de la dette et commerciales, ne soient pas solides, ne soient pas viables ou soient vulnérables aux chocs internes ou externes (avec par exemple pour effet d'entraîner une forte inflation, de faibles réserves de change, d'importants déficits budgétaires ou un surendettement), ce qui compromet la capacité du gouvernement à mobiliser des financements de contrepartie et a un impact significatif sur la dynamique de marché des filières, notamment sur les prix du marché et les marges bénéficiaires des groupes cibles du projet.</p>	Substantiel	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Utiliser les paiements directs pour les montants importants</p>		



<b><i>Fragility and Security</i></b>	<b><i>Élevé</i></b>	<b><i>Substantiel</i></b>
<b>Risque:</b> Risque que le pays soit vulnérable aux chocs naturels et d'origine humaine, notamment les troubles civils, les conflits ou la faiblesse des structures et des institutions de gouvernance.	Élevé	Substantiel
<b>Mesures d'atténuation:</b> Utiliser véhicules MOST compliance, rester toujours informés		
<b>Stratégies et politiques sectorielles</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<b><i>Policy alignment</i></b>	<b><i>Substantiel</i></b>	<b><i>Moyen</i></b>
<b>Risque:</b> Risque que les stratégies et politiques nationales qui régissent le secteur rural et agricole ne soient pas suffisamment favorables aux pauvres ou alignées sur les priorités du FIDA (par exemple sur des questions comme la terre, l'environnement, le climat, le genre, les peuples autochtones, la nutrition, les jeunes, la participation du secteur privé), ce qui compromet l'exécution du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.	Substantiel	Moyen
<b>Mesures d'atténuation:</b> Tout au long de la mise en œuvre, l'on veillera à ce que le projet reste aligné aux stratégies nationales et politiques publiques en particulier le PNIA et le COMPACT		
<b><i>Policy Development and Implementation</i></b>	<b><i>Substantiel</i></b>	<b><i>Moyen</i></b>
<b>Risque:</b> Risque que les stratégies et politiques nationales qui régissent le secteur rural et agricole ne reposent pas sur une base factuelle solide, ne soient pas représentatives des vues des organisations de populations rurales, ne soient pas dotées de ressources suffisantes ou suffisamment appuyées par des cadres juridiques/réglementaires, ou ne soient pas viables, ce qui compromet l'exécution du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.	Substantiel	Moyen
<b>Mesures d'atténuation:</b> Le projet va contribuer au diagnostic des organisations paysannes, la définition d'un plan d'action pour le renforcement des organisations paysannes afin qu'elles puissent contribuer à la définition et l'orientation des stratégies et politiques nationales en faveur des ruraux pauvres.		
<b>Contexte environnemental et climatique</b>	<b>Élevé</b>	<b>Substantiel</b>
<b><i>Project vulnerability to environmental conditions</i></b>	<b><i>Substantiel</i></b>	<b><i>Moyen</i></b>
<b>Risque:</b> Risque que les conditions environnementales ou les événements extrêmes existants ou futurs (tremblement de terre, éruption volcanique, érosion des terres, salinité, envasement, etc.) puissent avoir des effets négatifs significatifs sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la productivité agricole, l'accès aux marchés, les filières, les infrastructures ou l'apparition d'organismes nuisibles et de maladies, entraînant une vulnérabilité accrue ou une détérioration des moyens d'existence et des écosystèmes des populations cibles.	Substantiel	Moyen

<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Au plan environnemental le projet vise la gestion durable des ressources naturelles en général à travers, notamment, l'amélioration de la disponibilité et de la gestion de l'eau par des aménagements hydroagricoles. En outre, pour assurer les meilleures conditions de prise en compte de l'environnement dans toutes les activités productives du projet un assistance technique internation est mobilisé pour l'actualisation du Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES).</p>		
<p><b>Project vulnerability to climate change impacts</b></p>	<b>Élevé</b>	<b>Substantiel</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Risque que les aléas climatiques existants ou futurs, ou les événements climatiques extrêmes puissent avoir des effets négatifs significatifs sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la productivité agricole, l'accès aux marchés, les filières, les infrastructures ou l'apparition d'organismes nuisibles et de maladies, entraînant une vulnérabilité accrue ou une détérioration des moyens d'existence et des écosystèmes des populations cibles.</p>	Élevé	Substantiel
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>La mitigation du risque climatique sera prise en compte dans les activités de renforcement des capacités de résilience au changement climatique (rôle des organisations de producteurs dans le renforcement des capacités de résilience, recherche de semences adaptées, mesures de conservation des eaux et des sols CES, etc.). Le projet étant classé dans une catégorie à « risque climatique élevé » il fera également l'objet d'une évaluation particulière de l'impact climatique. La mobilisation du financement d'une partie des fonds d'adaptation permettra de renforcer les activités de mitigation du risque climatique et la promotion des énergies vert.</p> <p>Le projet mettra en œuvre et vulgarisera les techniques d'agriculture climato-intelligente et procédera à l'information, éducation et communication environnementale. Il mettra en œuvre le suivi écologique et des mesures d'adaptation aux changements climatiques</p>		
<p><b>Portée du projet</b></p>	<b>Moyen</b>	<b>Faible</b>
<p><b>Project Relevance</b></p>	<b>Faible</b>	<b>Faible</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Risque que les objectifs et les interventions du projet ne cadrent pas bien avec les priorités de développement du pays ou du FIDA, ou ne soient pas suffisamment pertinents ou adaptés aux besoins et aux priorités du groupe cible visé tout au long de la durée de vie du projet.</p>	Faible	Faible
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Le projet reste pertinent dans le contexte du pays, aligné aux Objectifs du ONIA et du COMPACT</p>		
<p><b>Technical Soundness</b></p>	<b>Moyen</b>	<b>Faible</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Risque que des facteurs liés à la conception technique, comme une trop grande complexité, une innovation ou ambition excessive/insuffisante, le manque de prise en compte des enseignements tirés et des bonnes pratiques, une faible justification de la durabilité économique, sociale et environnementale, la faiblesse des fondements analytiques (notamment du fait qu'ils peuvent ne pas être disponibles), ou une conception trop rigide, puissent compromettre l'exécution du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.</p>	Moyen	Faible
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>La phase d'extension du projet ne pose pas de problème dans la mise. Il faut s'assurer des compétences nécessaire soit à niveau nation ou de la sous-région.</p>		

<b>Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<b>Implementation Arrangements</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Risque que l'organisme d'exécution du projet ne dispose pas de ressources, de processus ou de systèmes adéquats pour gérer efficacement le projet (conformément à l'accord de financement et à tous les documents juridiques de base pertinents du FIDA) en vue de la réalisation des objectifs de développement envisagés. Il peut s'agir du manque de familiarité de l'organisme d'exécution du projet avec les projets/procédures du FIDA (ou d'une autre banque multilatérale de développement) et de son manque de capacité à coordonner/appuyer des modalités de mise en œuvre pouvant impliquer plusieurs organismes gouvernementaux, différents niveaux de gouvernement (ou des entités non gouvernementales), ou plusieurs bailleurs de fonds/organismes de financement ayant des procédures divergentes ou des exigences différentes en matière de communication de l'information.</p>	Moyen	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>UGP doit être complété en particulier par un responsable d'ingénierie et inclusion sociale, genre et ciblage / ainsi qu'une assistance technique internationale (régionale) en passation des marchés</p>		
<b>Monitoring and Evaluation Arrangements</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Risque que les processus et systèmes de suivi-évaluation de l'organisme d'exécution du projet soient faibles ou inefficaces, entraînant une capacité limitée à suivre, valider, analyser et communiquer les résultats, à tirer des enseignements et à ajuster l'exécution en vue de saisir les opportunités et prendre des mesures correctives en temps opportun.</p>	Moyen	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Le projet achète et installe le logiciel la RUCHE dont l'installation permet de systématiser les données de S-E. la prochaine mission de 2024 pourra évaluer l'évolution</p>		
<b>Gestion financière du projet</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<b>Project Organization and Staffing</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>L'équipe actuelle est composée d'une RAF, un Comptable et un Assistant administratif et Comptable. Un ATI appuie le projet en gestion financière. La structure organisationnelle du projet n'est pas optimale : Les postes d'auditeur interne et RPM sont à recruter. Après que le poste d'assistant administratif et comptable soit resté vacant pendant deux années (décembre 2021 - novembre 2023), le nouvel assistant administratif et comptable a été recruté depuis le 15 juillet 2024.</p> <p>Par ailleurs, le bureau pays a adopté une vision programme pays, afin d'optimiser les ressources et pallier le problème crucial de l'absence de ressources humaines spécialisées dans la gestion de projets. Comme conséquence, le PADES partagera avec le projet REDE les postes suivants : Coordonnateur national (coordonnateur actuel du PADES), le RAF, l'auditeur interne et le responsable de la passation de marche. A cet effet, le processus de recrutement des 3 derniers postes a été entamé.</p> <p>Le rapport de l'évaluation du personnel effectuée par un consultant indépendant confirme des besoins de formations du personnel comptable et financier sur la préparation des rapports financiers périodiques et la connaissance de la langue française.</p> <p>Le staff récemment recruté n'a pas été formé sur la politique de lutte contre la corruption, la fraude et le harcèlement.</p>	Substantiel	Substantiel

<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Finaliser le recrutement du RAF (des 2 projets), du RPM et de l'auditeur interne</li> <li>- Planifier et rendre effectif annuellement la formation et sensibilisation de tout le staff (particulièrement les nouvelles recrues) sur la politique de lutte contre la corruption et la fraude</li> <li>-Fournir des séances de renforcement en langue française au staff nécessitant</li> </ul>		
<p><b>Project Budgeting</b></p>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Le comité de pilotage n'a achevé ses travaux sur le PTBA 2024 que le 31 janvier 2024 pour le soumettre au FIDA le 8 février, largement au-delà de la date butoir du 31 octobre 2023. Le FIDA a donné son ANO à la date du 8 février 2024. Le PTBA 2025 a été soumis au FIDA dans les délais (avant le 30 novembre 2024). Les conventions avec les services de l'Etat ont été signés mi-octobre 2024, les conventions avec les ONG sont dans OPEN pour avis de non objection. Une refonte des conventions a été effectuée pour corriger les insuffisances au niveau du suivi technique et financier des conventions. Aussi deux types de conventions ont été mis en place pour chaque partenaire : une convention cadre pour trois ans et une convention opérationnelle actualisable chaque année. Concernant les écarts budgétaires, le logiciel TOM2PRO permet de produire automatiquement les états de suivi budgétaire et de suivi des décaissements. Cependant, l'analyse des écarts entre dépenses réelles et dépenses prévues n'est pas documentée.</p>	Substantiel	Substantiel
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- conclure les conventions avec les partenaires d'exécution au plus tard le 10 janvier 2025</li> <li>- Operationaliser les conventions cadres qui ont été préparées afin d'éviter tout retard sur les</li> <li>- Effectuer et documenter l'analyse des variances budgétaires par le RAF.</li> </ul>		
<p><b>Project Funds Flow/Disbursement Arrangements</b></p>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Les pieces justificatives des dépenses ne sont pas systématiquement jointes au dossier malgré la checklist de vérification des pieces mise en place par l'ATI</p> <p>-La mission note certains paiements effectués alors que des pieces justificatives cruciales sont manquantes . Par exemple l'absence de TDRs pour les Perdiem « des techniciens DGEDR delimitation &amp; cartographie zones productives &amp; non productives 60 reziere » et l'absence de bons de reception des semences</p>	Substantiel	Substantiel
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appliquer la checklist de vérification des dépenses mise à disposition</li> <li>- Le RAF ne doit effectuer les paiements que sur la presentation des TDRs de mission, etc</li> </ul>		
<p><b>Project Internal Controls</b></p>	<b>Substantiel</b>	<b>Substantiel</b>

<p><b>Risque:</b></p> <p>Des journaux de bord sont disponibles dans les véhicules mais ne sont pas correctement et régulièrement tenus par les Chauffeurs.</p> <p>Le registre des réparations automobiles n'est pas correctement tenu : Absence de rapports récapitulatifs mensuels/trimestriels sur l'utilisation des véhicules. Le Comptable dresse un tableau Excel de suivi et le partage régulièrement avec le Coordonnateur (voir le tableau et les email de transmission).Cependant, la consommation de carburant des véhicules n'est pas contrôlée par le RAF.</p> <p>Plusieurs pièces justificatives fournies ne sont pas suffisantes et conformes aux exigences de la catégorie, du seuil SoE et de la méthode de décaissement spécifiés.</p> <p>Il n'existe pas de service d'audit interne au sein du PADES.</p>	Substantiel	Substantiel
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accélérer la finalisation de la mise a jour du manuel des procédures du projet.</li> <li>- Former les chauffeurs à l'utilisation correcte des carnets de bord conformément aux dispositions du manuel des procédures du projet.</li> <li>- Effectuer un contrôle sur la consommation du carburant et la documenter a travers un rapport mensuel</li> <li>- Le RAF devra s'assurer de l'exhaustivité et de la conformité des pièces justificatives avant tout décaissement.</li> <li>- Finaliser le recrutement de l'auditeur interne ; Mettre en place un dispositif d'audit interne commun aux projets PADES et REDE pour assurer le bon fonctionnement des contrôles internes appropriés</li> </ul>		
<p><b><i>Project Accounting and Financial Reporting</i></b></p>	<b><i>Substantiel</i></b>	<b><i>Substantiel</i></b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Les états de rapprochement bancaires mensuels établis sur la période de la revue (après juin 2024) ont été exécutés dans les délais ( avant le 10 du mois suivant)</p> <p>Le manuel des procédures nécessite une mise à jour pour tenir compte de l'entrée en vigueur de l'acte uniforme relatif au système comptable des entités à but non lucratif (SYCEBNL) au 1er janvier 2024.</p> <p>-La révision du manuel est en cours de finalisation et elle est assuré par l'ATI en Gestion Fionancière (draft non finalisé disponible et arrivé au niveau des procédures comptables).</p> <p>- La mission note l'absence de certaines pieces justificatives, par exemple , le manque de preuves de reception de certains intrants (ex : les semences ) ; l'absence de TDRs pour les Perdiem « des techniciens DGEDR delimitation &amp;cartographie zones productives &amp; non productives 60 reziere ».</p> <p>-</p>	Substantiel	Substantiel
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Expédier la finalisation du paramétrage du logiciel TOMPRO, selon les nouvelles normes comptables (SYCEBNL)</li> <li>-Appliquer la checklist de vérification des dépenses avant d'effectuer tout paiement (RAF)</li> <li>-Les avances accordées aux partenaires doivent être justifiées dans les classeurs des journaux des partenaires.</li> <li>-L'ensemble des fiches d'imputation doit être contrôlé et validé par le RAF.</li> </ul>		
<p><b><i>Project External Audit</i></b></p>	<b><i>Substantiel</i></b>	<b><i>Substantiel</i></b>

<p><b>Risque:</b></p> <p>Les rapports d'audits (opinion sur les états financiers et rapport de recommandation) ont été soumis dans les délais impartis par le FIDA. Le rapport d'audit contient les rubriques nécessaires. Toutefois nous notons que les constats après la mise en œuvre des procédures convenues doivent être formulés procédure par procédure et ne doivent pas seulement se limiter aux anomalies significatives, contrairement à la formulation de l'auditeur.</p> <p>-Le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'audit externe n'est pas matérialisé.</p>	Substantiel	Substantiel
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>- Demander à l'auditeur d'améliorer la forme de ses constats de procédures convenues conformément à la norme internationale de services connexes (ISRS) 4400 (révisée), Missions de procédures convenues</p> <p>- Effectuer le suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'audit externe et des missions de supervision ; Documenter ce suivi</p>		
<b>Passation des marchés relatifs au projet</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<b>B.1 Assessment of Project Complexity</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Le projet repose sur des méthodes d'acquisition conformes au cadre réglementaire national et aux Directives du FIDA, sans introduction de nouvelles approches. Certaines catégories de marchés sont interdépendantes mais n'exigent pas de compétences avancées pour leur exécution. Le projet couvre les régions de Tombali, Quínara et Bolama/Bijagós, et sa mise en œuvre repose sur le principe du faire-faire via des ONG et certains services publics. Il est classé à risque substantiel selon l'évaluation PESEC, et les structures de gouvernance présentent des capacités limitées en passation des marchés.</p>	Moyen	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Pour améliorer la gestion du projet, il est essentiel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer de la mise en place d'un système efficace de suivi de l'exécution des contrats</li> <li>• S'assurer de la prise en compte du Cadre de Gestion Environnementale, Sociale et Climatique (les normes PESEC) du PADES dans l'élaboration des Dossiers d'appels d'offres et dans l'exécution des marchés de travaux</li> <li>• Procéder aux renforcements des capacités des structures impliqués dans la passation des marchés du projet dans le cadre du dialogue politique et à l'appui institutionnel</li> </ul>		
<b>B.2 Assesment of Implementing Agency Capacity</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>L'évaluation globale du risque posé par le critère 1 est modéré</p> <p>Les méthodes de passation mises en œuvre sont celles prévues par la réglementation nationale et les Directives du FIDA</p>	Moyen	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Il est important de s'assurer que les procédures respectent les directives du FIDA en matière de passation marchés</p>		
<b>Project Procurement Overall</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>L'ensemble des procédures est conforme aux directives du FIDA</p>	Substantiel	Moyen

<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Il est important de renforcer les capacités des acteurs de la chaîne de commande publique</p>		
<p><b>A.1 Legal, Regulatory and Policy Framework</b></p>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le cadre juridique régissant les marchés publics en Guinée Bissau transpose les Directives de l'UEMOA en matière de marchés publics. Les Documents standards régionaux d'Acquisition (DSRA) de l'UEMOA sont utilisés comme dossiers types nationaux de passation de marchés.</li> <li>• Un décret qui prévoit des dispositions sur les différentes étapes de la passation des marchés (de la planification à la signature des contrats), il n'existe pas encore un système de suivi des contrats au niveau de l'ARMP, qui prend en compte la Planification, DAO, évaluation, attribution, signature.</li> <li>• Toutefois certains des aspects du FIDA ne sont pas bien pris en compte en particulier la Politique révisée du FIDA sur le harcèlement sexuel, les préventions de fraude, de corruption et aussi les aspects des procédures d'évaluation social, environnemental et Climatique (PESEC)</li> </ul>	Moyen	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il est recommandé d'utiliser les documents types du FIDA s'il y a une divergence avec les Directives du FIDA pour s'assurer des différentes étapes de la passation de marchés selon la procédure du FIDA (avis général, avis spécifiques, résultats, etc.)</li> <li>• Il faut mettre en place une stratégie de suivi focalisé sur la transparence, l'efficacité et le contrôle des normes environnementales, social et économiques dans le processus de passation des marchés</li> <li>• L'Autorité de Régulation doit mettre en place un système de gestion des contrats comme celui du FIDA (OPEN, CMT).</li> </ul>		
<p><b>A.2 Institutional Framework and Management Capacity</b></p>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le manuel sur la procédure d'exécution des dépenses publiques n'est pas encore disponible, ce qui complique souvent les procédures financières et de passation des marchés, ensuite il n'existe pas encore une politique d'utilisation de l'approvisionnement en ligne ni une encore une stratégie de gestion des données relatives à la passation des marchés.</li> <li>• Bien qu'il y ait un Décret qui parle de l'organe de passation (Attribution organisation et fonctionnement), les responsabilités ne sont souvent pas séparées et claires. Et l'Autorité de Régulation ne dispose pas encore d'un dispositif de suivi des performances</li> </ul>	Substantiel	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un système de suivi des indicateurs de performance. Cela peut s'accompagner aussi de l'évaluation du personnel impliqué dans les activités de passations des marchés</li> <li>• Il faut une stratégie de gestion des données relatives à la passation des marchés appuyé par un décret dans le code des marchés.</li> <li>• Elaborer un manuel de procédure d'exécution des dépenses publiques</li> <li>• Renforcer les capacités des acteurs impliqués dans le processus de passation des marchés sur les procédures du FIDA à l'initiative des formations du FIDA comme le BUILDPROC</li> </ul>		
<p><b>A.4 Accountability, Integrity and Transparency of the Public Procurement System</b></p>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>

<p><b>Risque:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En 2022, l'Indice de Perception de la Corruption de la Guinée Bissau publié sur le site de Transparency International (<a href="https://www.transparency.org/en/countries/guinea-bissau">https://www.transparency.org/en/countries/guinea-bissau</a>) donne la note de 21/100 et classe le pays au rang de 164/180 mais il existe une inspection de Lutte contre la corruption et un Bureau de Lutte contre la corruption et des délits économiques auprès du Procureur General de la république. Cependant, ces institutions ne sont pas efficaces.</li> <li>• Il est prévu dans l'Article 99, du code des marchés publics les dispositions en matière de Responsabilités et pénalités qui met les agents leur responsabilité en ce qui concerne les actes de fraude et de corruption dans les activités de passation des marchés.</li> </ul>	Substantiel	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer le code d'éthique par les dispositions prévues dans les documents du FIDA en ce qui concerne les actes d'abus, de corruption et de fraude.</li> <li>• Renforcer les systèmes de contrôles et de lutte contre la corruption, rendre plus autonome les directions de lutte contre la corruption et les doter de moyens nécessaires pour les rendre plus efficaces</li> <li>• Mettre en place un dispositif sécurisé (Un formulaire en ligne par exemple) qui garantit l'anonymat des plaignants. Encourager. Sensibiliser et encourager les agents et soumissionnaires à dénoncer les actes de corruptions, de fraudes et d'abus sexuel</li> </ul>		
<p><b>A.3 Public Procurement Operations and Market Practices.</b></p>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<p><b>Risque:</b></p> <p>La préparation des activités aboutit à l'élaboration du PTBA et du PPM qui sont aussi soumis pour approbation avant d'être publié. Il y a les Articles 32 et 42 du code des marchés publics qui précisent les Procédures d'adjudication. Cependant, il n'existe pas encore un outil de gestion efficace et informatisées des contrats</p>	Moyen	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il faut utiliser les procédures et directives du FIDA dans le cadre de la planification des activités.</li> <li>• Au niveau du FIDA, il existe un outil de suivi des contrats (CMT) et d'autres outils tels que NOTUS et OPEN. L'Autorité de régulation peut se référer aussi à ces outils informatisés qui facilitent la Gestion et le suivi des contrats</li> </ul>		
<p><b>Impact environnemental, social et climatique</b></p>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<p><b>Biodiversity Conservation</b></p>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Risque que le projet puisse causer des menaces importantes à la biodiversité ou la perte de celle-ci, mais aussi en ce qui concerne la disponibilité d'aliments nutritifs diversifiés, les écosystèmes et les services écosystémiques, les territoires des peuples autochtones, ou l'utilisation/la production non durable des ressources naturelles vivantes.</p>	Substantiel	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Default mitigation text</p>		
<p><b>Resource Efficiency and Pollution Prevention</b></p>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Risque que le projet puisse causer une pollution importante de l'air, de l'eau et des terres et une utilisation inefficace des ressources limitées pouvant menacer les personnes, les services écosystémiques et l'environnement aux niveaux local, régional et mondial.</p>	Moyen	Moyen



<b>Mesures d'atténuation:</b> Default mitigation text		
<b>Cultural Heritage</b>	<b>Moyen</b>	<b>Faible</b>
<b>Risque:</b> Risque que le projet puisse causer une dégradation importante des ressources culturelles ou physiques, notamment des menaces pour des ressources d'importance historique, religieuse ou culturelle, ou leur perte.	Moyen	Faible
<b>Mesures d'atténuation:</b> Default mitigation text		
<b>Indigenous People</b>	<b>Faible</b>	<b>Faible</b>
<b>Risque:</b> Risque que le projet puisse avoir un impact physique, social ou économique négatif important sur les peuples autochtones, ou qu'il entraîne des menaces pour les ressources ayant une importance historique ou culturelle pour eux, ou la perte de ces ressources.	Faible	Faible
<b>Mesures d'atténuation:</b> Default mitigation text		
<b>Labour and Working Conditions</b>	<b>Faible</b>	<b>Faible</b>
<b>Risque:</b> Risque que le projet puisse entraîner des pratiques de travail abusives (par exemple, le travail forcé ou le travail des enfants), des cas de violence sexiste, des conditions de travail discriminatoires et dangereuses/insalubres pour les personnes employées spécifiquement pour le projet, notamment les tiers et les principaux fournisseurs.	Faible	Faible
<b>Mesures d'atténuation:</b> Default mitigation text		
<b>Community health, safety and security</b>	<b>Moyen</b>	<b>Faible</b>
<b>Risque:</b> Risque que le projet puisse avoir des effets négatifs importants sur l'état de santé/sécurité physique, mentale, nutritionnelle ou sociale d'un individu, d'un groupe ou d'une population, notamment en raison de la violence sexiste.	Moyen	Faible
<b>Mesures d'atténuation:</b> Default mitigation text		
<b>Physical and Economic Resettlement</b>	<b>Faible</b>	<b>Faible</b>
<b>Risque:</b> Risque que le projet puisse avoir un impact physique, social, culturel ou économique négatif important, notamment auprès des groupes marginalisés, du fait de l'acquisition de terres et de la perte involontaire de terres, d'actifs, d'accès aux actifs, de sources de revenus ou de moyens d'existence.	Faible	Faible
<b>Mesures d'atténuation:</b> Default mitigation text		

<b>Greenhouse Gas Emissions</b>	<b>Faible</b>	<b>Faible</b>
<b>Risque:</b> Risque que le projet augmente considérablement les émissions de gaz à effet de serre et contribue ainsi aux changements climatiques anthropiques.	Faible	Faible
<b>Mesures d'atténuation:</b> Default mitigation text		
<b>Vulnerability of target populations and ecosystems to climate variability and hazards</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<b>Risque:</b> Risque que le projet puisse accroître sensiblement l'exposition ou la vulnérabilité des moyens d'existence, des écosystèmes, des biens économiques ou des infrastructures des populations cibles aux fluctuations et aléas climatiques.	Moyen	Moyen
<b>Mesures d'atténuation:</b> Default mitigation text		
<b>Parties prenantes</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<b>Stakeholder Engagement/Coordination</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<b>Risque:</b> Risque que les parties prenantes pertinentes ne soient pas identifiées, ou que la divulgation d'informations, la consultation/coordination avec les parties prenantes et leur adhésion aux objectifs du projet, la réalisation des interventions et la promotion de pratiques environnementales et sociales saines (par exemple avec le gouvernement, les groupes cibles du projet, les organisations de la société civile, les partenaires d'exécution, le secteur privé, y compris les intermédiaires financiers) soient inadéquates/insuffisantes, entraînant des malentendus ou l'opposition des parties prenantes, ou des chevauchements/incohérences entre des partenaires travaillant dans la même zone cible, ce qui peut compromettre l'exécution du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.	Moyen	Moyen
<b>Mesures d'atténuation:</b> Le gouvernement participe à toutes les décisions et les bénéficiaires sont associés au bilan et à la programmation du projet.		
<b>Stakeholder Grievances</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<b>Risque:</b> Risque que le projet comporte des processus de règlement des doléances/plaintes inefficaces (notamment en ce qui concerne les allégations de non-respect des normes du FIDA en matière environnementale, sociale et climatique, de fraude, de corruption ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles), débouchant sur le non-traitement de plaintes de parties prenantes, ce qui peut compromettre l'exécution du projet et la réalisation de ses objectifs de développement.	Moyen	Moyen
<b>Mesures d'atténuation:</b> Le projet fait l'actualisation du PESEC et du PGES. la prochaine mission fera une évaluation approfondie		